VOL. XXXIV—No 5 WINNIPEG, MAN., VENDREDI 24 MAI 1946 PRIX: CINQ SOUS

LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

WINNIPEG, Man. NOTRE FOI, NOTRE LANGUE! "La Liberté et le Patriote" est membre de l'A.B.C. et de la C.W.N.A. DIEU ET MON DROIT! PRINCE-ALBERT, Sask.

Un grand séminaire érigé à St-Boniface

S. Exc. Mgr Georges Cabana l'annonce officiellement cette semaine.

S. Exc. Mgr Georges Cabana, archevêque coadjuteur de St-Boniface, vient d'annoncer dans une lettre pastorale qui sera envoyée aux prêtres de son diocèse cette semaine qu'un grand séminaire sera érigé prochainement dans sa ville épiscopale.

"Ce projet, écrit Son Excellence, a pu s'exécuter plus facilement, grâce à la condescendance de S. Exc. Rme Mgr Lemieux et des Révérends Pères Oblats qui consentent à fermer le Grand Séminaire de Gravelbourg. Nous voulons leur en exprimer publiquement toute notre gratitude. Avec leur coopération et celle de S. Exc. Mgr Duprat nous pourrons, dès l'automne prochain, compter au Grand Séminaire de St-Boniface une vingtaine d'étudiants, dont une douzaine de notre diocèse.

"Jusqu'ici nous devions envoyer nos sujets ailleurs. Nous avouons avec plaisir que nous avons toujours reçu le plus bienveillant accueil malgré le local souvent restreint de plusieurs Grands Séminaires. Nous voulons aujourd'hui remercier bien sincèrement toutes ces institutions qui ont préparé la plus grande partie du clergé de l'Ouest. Nous tenons à mentionner spécialement les Grands Séminaires de Montréal et de Québec."

Son Excellence Monseigneur l'Archevêque annonce également que la direction du nouveau Grand Séminaire sera confiée aux Révérends Pères Oblats.

"Un Grand Séminaire à St-Boniface, conclut Son Excellence, aidera à l'éclosion de vocations sacerdotales dont le diocèse a tant besoin . . ."

Le nouveau séminaire sera situé près de l'église du Sacré-Coeur, à St-Boniface. Il sera érigé dès qu'il sera possible de se procurer les matériaux requis. Le personnel du grand seminaire occupera un local temporaire jusqu'à ce que la nouvelle construction soit finie.

Le pape demande qu'on instruise la jeunesse

CITE DU VATICAN — Dans un discours prononcé dimanche, Sa Sainteté le Pape Pie XII a fait un rapprochement entre la situation actuelle et celle qui existait il y a un siècle. "Comme alors, a-t-il déclaré, en dépit des progrès matériels réalisés au cours d'un siècle, le monde est en proie à de graves convulsions." Le pape a demandé ensuite aux chrétiens d'instruire la jeunesse afin d'en faire une avant-garde capable de faire face aux exigences de la situation politique et sociale dans le monde.

AUX STUDIOS DE RADIO-SAINT-BONIFACE



On estime que plus de 5,000 personnes ont visité les studios de Radio-Saint-Boniface dimanche dernier. On voit sur cette photo M. Louis-E. Leprohon, directeur-gérant du nouveau poste, et M. le docteur Henri Guyot, président du Conseil de Direction, expliquant les aspects techniques du studio à un groupe de religieuses. Le nouveau studio est le plus moderne du genre au Canada. Radio-Saint-Boniface commencera ses émissions régulières le lundi 27 mai, à 8 heures du soir (heure avancée). Le studio est situé dans le local où se trouvait autrefois l'ancienne cuisine du vieux collège de St-Boniface qui fut détruit par un incendie le 25 novembre 1922. L'emplacement servit également comme chapelle des Saints Martyrs Canadiens pendant quelque temps.

Chronique fédérale

Les provinces auront désormais une représentation équitable

M. Raymond qualifie le bill de la citoyenneté de législation coloniale. Les autonomistes et les impérialistes sont aux prises au sujet du choix du drapeau.

Par Etienne PARENT
Spécial à La Liberté et le Patriote

OTTAWA — Le gouvernement soumettra probablement son projet de rédistribution à la Chambre d'ici la fin de la semaine. C'est ce que le ministre de la Justice, M. Louis Saint-Laurent, a laissé entendre lundi en répondant à une question du chef de l'opposition, M. Bracken. La rédistribution sera peut-être la pièce de législation la plus importante de toute la session. La mesure que prépare le gouvernement, à ce que l'on sait, ne se limiterait pas à rajuster la représentation des diverses provinces au parlement fédéral selon les données du recensement de 1941, mais elle modifierait la constitution et réformerait tout le système de répartition des sièges électoraux. L'accord financier avec la Grande-Bretagne peut orienter toute notre politique économique pour la période de l'après-guerre, mais le nouveau mode de redistribution peut influer sur toute notre vie politique d'ici la fin du siècle en rétablissant la représentation selon la population qui était faussée par la clause du vingtième incluse dans l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord et en assurant aux provinces et aux groupes les plus prolifiques une influence correspondant à leur nombre.

Répresentation équitable

Le nouvel amendement que l'on veut apporter à la constitution assurera à toutes les provinces une représentation équitable proportionnée à leur population. En augmentant la population du Québec au lieu de diminuer celle des autres provinces, on évitera au Manitoba de perdre 3 députés et l'on n'en enlèvera qu'un à la Saskatchewan au lieu de 4. On laisse subsister la clause qui dit qu'une province comptera au moins autant de députés que de sénateurs, mais l'augmentation du nombre de députés de 245 à 255 fait que l'Ile-du-Prince-Edouard sera la seule à en profiter aussi loin que l'on puisse prévoir.

Exception pour le Yukon

La seule autre exception prévue au principe de la stricte représentation selon la population est celle du Yukon qui gar-

[Suite à la quatrième page]

On veut un drapeau propre au Canada

OTTAWA — Le bureau central de l'Association Saint-Jean-Baptiste d'Ottawa, a décidé, à sa réunion mensuelle de demander aux représentants du peuple au gouvernement fédéral de doter les Canadiens d'un drapeau véritablement canadien et ne comportant aucun emblème étranger.

L'humanité s'enfonce dans l'abîme, dit Pie XII

CITE DU VATICAN — Sa Sainteté Pie XII, au cours d'une audience accordée aux Soeurs de l'Ordre de l'Assomption, dimanche, a dit que l'humanité en dépit des progrès matériels accomplis au cours des derniers siècles "s'enfonce encore dans les mêmes abîmes".

Le Souverain Pontife a demandé aux religieuses de cet ordre de remplir leur mission "d'éducation à l'avant-garde de ces femmes qui constitueront dans la vie politique et sociale, les cellules vivantes du sentiment religieux."

Le Saint-Père a attribué la mauvaise situation du monde à "ceux qui cherchent à éliminer la religion du destin et des gestes de l'homme."

La Russie refuse de secourir les affamés

WASHINGTON — Le premier ministre soviétique Staline a rejeté un appel urgent du président Truman qui demandait l'aide de la Russie pour combattre la crise alimentaire mondiale.

Staline a dit que la requête américaine arrivait trop tard.

Le ton du message de Staline a déplu au président américain lequel avait déclaré que les Etats-Unis faisaient plus que toute autre nation pour combattre la disette dans le monde.

On a appris aussi que la Russie a rejeté des appels semblables adressés par l'UNRRA et le gouvernement américain, au début de l'année.

La pensée de l'Eglise n'a pas changé à l'égard des syndicats

PARIS—Son Eminence le cardinal Liénart, évêque de Lille, a pris occasion de la célébration de l'anniversaire des Encycliques "Rerum Novarum" et "Quadragesimo Anno", pour déclarer que la pensée de l'Eglise à l'égard des syndicats chrétiens n'a pas changé. Au cours d'un récent voyage à Rome, a-t-il précisé, Pie XII a tenu à lui dire l'intérêt qu'il attachait au développement de la Confédération française des Travailleurs chrétiens.

Les directives du Saint-Siège demeurent celles qui ont été exprimées dans la lettre à la Sacrée Congrégation du Concile, le 5 mai 1929. "La place des travailleurs chrétiens, déclare le cardinal, est dans les syndicats chrétiens. Ceux-ci, s'inspirant de l'esprit de l'Evangile et des enseignements sociaux de l'Eglise apportent une contribution essentielle à la restauration de l'ordre professionnel, à la prolétarisation des masses laborieuses, au salut de la famille ouvrière et à la paix sociale."

Le cardinal Griffin dénonce la persécution russe

Le "doyen rouge" ne représente pas l'attitude de l'église anglicane à l'égard du communisme

CHICAGO — Le cardinal Bernard Griffin, archevêque de Westminster, le premier cardinal britannique qui soit jamais venu rendre visite aux Américains, est arrivé à Chicago, de Washington, D.C., la semaine dernière. Il fut accueilli par le cardinal Stritch, et par des représentants de la municipalité.

Il a parlé dès son premier discours contre la Russie soviétique. Ce cardinal, âgé de 47 ans, souriait en descendant de l'avion, à l'aéroport de Chicago. Le premier à le saluer a été le vicaire général de l'archidiocèse de Chicago, Mgr George J. Casey, accompagné de Mgr John D. Fitzgerald.

En un discours radiodiffusé prononcé à l'aéroport, il a prôné une amitié toujours aussi étroite entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, et a remercié ce pays pour l'aide fournie pendant la guerre. Il a aussi fait un appel en faveur des peuples affamés du monde.

Le "doyen rouge"

Le cardinal Griffin a dit au cours de la conférence de presse qu'il a accordée au Club Casino, que le "doyen rouge" de Canterbury, le Rév. Hewlett Johnson, qui est récemment venu aux Etats-Unis pour plaider la cause des Soviets, "est une peste." Il a ajouté que ni le "doyen rouge" ni l'archevêque d'York, le Dr Cyril Forster Garbett, ne représentaient l'attitude de l'église anglicane à l'égard du communisme. Le Dr Garbett est venu à Chicago en 1944, et il y a prononcé un discours pour faire l'éloge de la tolérance religieuse du maréchal Staline.

Persécution

Dans son discours du Club Casino, le cardinal Griffin a déclaré: "Il y a plusieurs pays où les citoyens, parce qu'ils sont catholiques, sont persécutés à cause de leur religion. A peine est-il besoin de citer les peuples ruthène, yougoslave et russe."

Le prélat britannique a développé dans ce discours le thème suivant: "L'héritage de la liberté." Donnant l'interprétation communiste de la liberté, il a dit que le mot pour eux signifie "un état de choses où des gouvernements qui ne se sont pas choisis eux-mêmes sont à la direction du pays, où la presse et la parole sont réduites en esclavage, et où le peuple vit sans cesse dans la terreur de la police secrète."

Plusieurs chefs du parti agraire polonais ont été arrêtés

MOSCOU — On a rapporté dans des dépêches de Varsovie l'arrestation massive par la police de sécurité des chefs de districts et de localités du parti paysan polonais sous l'accusation de faire partie d'un mouvement de résistance et de s'être attaqués avec des armes à l'autorité établie.

Selon des rapports de Moscou, le gouvernement polonais a annoncé l'arrestation d'un nombre indéterminé de chefs du parti paysan au cours de nombreuses perquisitions.

Le chef national du parti paysan est M. Stanislas Mikolajczyk, vice-premier ministre dans le gouvernement d'Edward Osukka-Morawski et ancien premier ministre du gouvernement polonais à Londres pendant la guerre.

Le ministère de la police de sécurité polonaise a ordonné la fermeture des quartiers généraux des comités du parti paysan.

Le R. P. F.-X. Bellavance est décédé à Montréal

MONTREAL — Le R.P. François-Xavier Bellavance, de la Compagnie de Jésus, est décédé à Montréal lundi dernier, à l'âge de soixante-dix ans, après 52 ans de vie religieuse.

Né à Saint-Fabien, près de Rimouski, P.Q., il avait été, au séminaire diocésain, condisciple de l'hon. Ernest Lapointe. Jeune religieux, il enseigna au collège de St-Boniface (1902-1907). Longtemps secrétaire du Provincial, à deux reprises recteur du collège d'Edmonton, plus tard supérieur de la Résidence des Jésuites à Québec, il gouverna la province des Jésuites de langue française de 1927 à 1932.

Le R.P. Bellavance était bien connu dans l'Ouest, où il comptait beaucoup d'amis. Ses anciens élèves et les Franco-Albertains n'oublient pas son admirable charité et son dévouement plein d'optimisme pour la cause de ses compatriotes.

Le Roi s'adresse en français à M. Abel Marion

LONDRES — Le roi et la reine d'Angleterre ont accueilli, en fin de semaine, les délégués à la convention internationale des agriculteurs. Parmi ces délégués il y a des Canadiens et des représentants d'autres Dominions. Le roi a discuté des divers problèmes qui intéressent les membres et, avec la reine, il a parlé en français à M. J.-Abel Marion, de Montréal, qui s'est rendu à Londres, afin d'assister à la convention.

Les problèmes communs à tous les fermiers seront discutés au cours de cette réunion. Parmi les autres délégués canadiens on remarque M. Herbert Hannam, président de la "Canadian Federation of Agriculture".

Le parti catholique se classe premier

AMSTERDAM — Vendredi dernier avait lieu la première élection générale de Hollande depuis 1937. L'administration estime que 5 millions d'électeurs ont déposé leur bulletin. Voici comment se sont partagés les 3,385,262 votes comptés d'abord: parti catholique, 32.41 p. cent; parti ouvrier (du premier ministre, M. Willem Schermerhorn), 26.34 p. cent; parti calviniste (anti-révolutionnaire), 13.6 p. cent; parti communiste, 9.2 p. cent; parti chrétien-historique (protestant), 8.65 p. cent; parti libéral (conservateur), 5.8 p. cent. Le reste se partage entre divers partis.

Voici la situation respective des partis: catholique, 695,045 voix; ouvrier (social-démocrate), 480,721; calviniste, 282,684; chrétien-historique, 181,658; communiste, 129,732; libéral, 114,428; divers, 81,397.

Retard résultant d'un nouveau système d'identification

Le scrutin s'est déroulé sans incident dans les 100 circonscriptions; mais le nouveau système d'identification l'a retardé, de sorte qu'un certain temps peut s'écouler avant le résultat final. Ce système a empêché certains électeurs, entre autres le cardinal archevêque d'Utrecht, d'obtenir leur bulletin à temps. La première ville à donner le résultat complet a été celle d'Aalsmeer, où le parti social-démocrate (ouvrier) a obtenu 1,993 voix de majorité sur les autres.

Changement prévu dans la coalition

L'élection modifiera certainement la composition du ministère de coalition que préside M. Willem Schermerhorn, choisi en juin dernier parmi la résistance. Les grandes questions qui divisent les 10 partis représentés à l'élection sont la politique économique et le régime des Indes néerlandaises. Le parti social-démocrate, auquel appartiennent 6 des ministres actuels, préconise l'économie dirigée, de même que l'aile gauche du parti catholique. Droite catholique, partis calvinistes, chrétien-historique, et libéral, s'opposent fortement à toute économie dirigée.

Quant aux Indes néerlandaises, tous les partis préconisent l'autonomie mais non la séparation totale, que proposent seuls les communistes. Est électeur, tout Hollandais de l'un ou de l'autre sexe, âgé de 23 ans.

M. Sidney Smith honoré par l'Université d'Ottawa

OTTAWA — Le T. R. P. Jean-Charles Laframboise, O.M.I., recteur de l'Université d'Ottawa, annonce la décision du sénat universitaire de conférer le grade de docteur en droit "honoris causa" à huit personnages qui se sont distingués ces dernières années dans les sphères religieuse, éducationnelle, philanthropique, diplomatique et politique.

Ce sont M. Lionel Chevrier, de Cornwall, Ont., député fédéral de Stormont et ministre des Transports; le commandeur Cyrille Delage, de Québec; le T. R. P. Paul-Emile Farley, des Clercs de St-Viateur; M. John J. Hearne, haut-commissaire de l'Irlande au Canada; M. A. J. Major, d'Ottawa; S. Exc. Mgr Anthony O'Sullivan, archevêque de Kingston; M. Sidney E. Smith, président de l'Université de Toronto, et M. Alexandre Taché, de Hull, président de l'Assemblée législative de Québec.

Le cardinal Gasparri est décédé lundi

ROME — Le cardinal Enrico Gasparri, préfet du tribunal suprême de la Signature apostolique, est décédé lundi à l'âge de 74 ans.

Sa mort réduit à 66 le nombre des membres du Sacré-Collège, soit quatre de moins que le maximum de 70.

Trois autres cardinaux sont décédés au cours de l'année: ce sont Leurs Eminences les cardinaux Pietre Boette, archevêque de Gênes, John Glennon, archevêque de St-Louis, Clemens von Galen, archevêque de Münster.

Le cardinal Gasparri, vice-doyen du Sacré-Collège, était ancien membre du service diplomatique du Vatican et il a passé plusieurs années de sa vie en Amérique latine, en missions diplomatiques.

Des élections en Tchécoslovaquie le 26 mai

PRAGUE —Tous les partis se trouvent d'accord sur les questions importantes dans la première élection d'après-guerre en Tchécoslovaquie. Des observateurs politiques précisent que le résultat de cette élection pourrait bien déterminer pour les années à venir le caractère de la socialisation du pays telle que prônée par les différents partis.

L'on surveillera particulièrement de l'extérieur le succès que remportera le parti communiste, car l'on sait que la Tchécoslovaquie évolue dans l'orbite immédiate de la Russie.

Voici les partis en présence: Communistes, favorisent la nationalisation sur une grande échelle; Social démocrate, conduit par le premier ministre, Znedek Fierlinger et favorise une politique semblable à celle du parti travailliste de Grande-Bretagne; National socialiste, qui favorise le socialisme à outrance; Démocrate populaire, le plus conservateur des partis en lice et celui qui favorise le moins le socialisme et la nationalisation.

D'après la tradition tchèque, le président Benes est neutre dans cette bataille électorale.

Il existe aussi un parti de droite récemment formé, le parti chrétien.

M. E. Bussière dirigera la délégation canadienne

QUEBEC — M. Eugène Bussière, secrétaire général du service extérieur d'éducation sociale de la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval, dirigera la délégation canadienne au congrès international de "Pax Romana", qui aura lieu à Madrid et Salamanque, du 15 au 27 juin.

La délégation comprend cinq membres, dont un second Québécois, M. l'abbé Adrien Falardeau, aumônier des étudiants de l'Université Laval. Les délégués s'embarqueront samedi à New-York pour l'Europe.

Les délégués de Montréal comprendront le R.P. Louis Lachance, O.P., professeur à la Faculté de philosophie de l'Université de Montréal et le R.P. Antonin Papillon, O.P., de l'Institut médiéval. Le cinquième délégué représentera les clubs Newman. Il n'a pas encore été choisi.

Réélu



M. le magistrat Henri Lacerte fut réélu Député d'Etat à la convention d'Etat des Chevaliers de Colomb qui eut lieu à Brandon la semaine dernière. Tous les membres de l'ancien exécutif du Conseil d'Etat furent réélus.

Franco attaque violemment la Russie

OVIEDO — Le généralissime Francisco Franco a déclaré, ces jours derniers, que la Russie soviétique, après avoir fermé les églises, les ouvre maintenant "dans une tentative impérialiste pour dominer le monde."

Le chef de l'Espagne a parlé durant 40 minutes dans cette ville du nord de l'Espagne qui était auparavant une place forte des socialistes-communistes. Des cris de "Espagne, oui; communisme, non" ont été lancés par la foule.

"J'aimerais que vos cris atteignent tous les coins du monde de sorte que l'on connaisse les sentiments des Espagnols, a dit le généralissime."

Professeur à l'Université



M. Clément Bazin, ancien élève du Collège de St-Boniface, professeur d'Etat français récemment envoyé en mission dans son pays par la France, vient de recevoir une chaire à l'université du Manitoba, comme professeur de français.

Ralliement imposant de la jeunesse catholique

Dimanche dernier avait lieu dans la cathédrale de Winnipeg, un grand ralliement de la jeunesse catholique de l'archidiocèse de Winnipeg. S. Exc. Mgr G. Murray, C.SS.R., archevêque coadjuteur, exhorta les jeunes à pratiquer intentément le catholicisme dans leur vie, leur travail, leurs études et leurs amusements. "La nouvelle fédération de la jeunesse, conclut Mgr l'archevêque coadjuteur, doit donc être catholique dans toutes ses sphères d'activités religieuses, culturelles et récréatives." La cérémonie fut suivie de la Bénédiction du Saint Sacrement donnée selon le rite grec.

On remarquait parmi les membres du clergé présents: S. Exc. Mgr G.C. Murray, C.SS.R., NN. SS. M. Kessler, P.D., V.G., I. Zielonka, P.D., le chef d'escadrille Emilien Lévesque, chapelain en chef de l'aviation au District No 2, MM. les abbés F.X. Macaulay, M. Cournoyer, A. Minvielle, le major J.K. McIsaac, chapelain en chef de l'armée, les RR.PP. P.J. Monahan, S.J., J.J. McGarry, S.J., P.A. Riffel, O.M.I., L. Lafrenière et R. Durocher, O.M.I., et J. Senkiw, O.S.B.M.

Drew condamne la politique d'apaisement

CLEVELAND — Le premier ministre George Drew, d'Ontario, a déclaré que l'apaisement de la Russie mène à une guerre plus destructrice que jamais auparavant, et il a demandé aux Etats-Unis et à la Grande-Bretagne de prendre une attitude ferme à la défense des principes de liberté, de sorte que "le monde entier, y compris le peuple russe, puisse vivre dans la paix et la liberté."

Dans un discours prononcé à la "National Credit Association" des Etats-Unis, le premier ministre d'Ontario a déclaré que l'apaisement du Japon, de l'Italie et de l'Allemagne avaient amené la seconde Grande Guerre, et il a ajouté:

Le seul moyen sûr de déchaîner une nouvelle guerre est de permettre à l'agression de s'avancer, sans qu'on la réprime, jusqu'à ce que l'agresseur fasse sentir sa puissance à une nation d'une manière si complète et en causant tant d'appréhensions au reste du monde, que la guerre devienne nécessaire en vertu de l'instinct de préservation. Nous savons que l'apaisement a bien dépassé celui de Munich. Nous savons que l'agression russe suit précisément les mêmes méthodes qui furent employées par l'Allemagne avant le commencement de la guerre."

M. Drew fit remarquer qu'il parlait simplement comme individu canadien, et non pas à titre officiel. "La guerre, dit-il, peut encore être évitée. La question est entre les mains du peuple lui-même, dans ces pays où la liberté de parole permet au peuple de faire entendre ses avertissements. Aucun autre sujet ne prête à discussion autant que cette question fondamentale dont toute sécurité dépend."

POUR LE FESTIVAL

Les billets sont en vente au Secrétariat de l'Association d'Education jusqu'à 6 h. vendredi soir; à l'Auditorium à partir de 7 h.

Le Festival commencera à 8 h. précises. (Heure avancée).

Avis

A cause de manque d'espace nous remettons à la semaine prochaine la publication de la liste de perception en faveur de M. Marion.

MM. P. Morel et J. Belisle à St-Boniface la semaine prochaine

MM. P. Morel et J. Belisle, directeurs des terrains de jeux de la ville de Montréal, donneront des cours sur "la récréation" au local des Scouts, à 467 rue Aulneau, les mardi, mercredi et jeudi prochains à 8 heures du soir. Les cours se donnent sous le patronage du club Kiwanis et sont gratuits. Tous ceux qui s'intéressent à la jeunesse y sont cordialement invités. M. Morel parlera à CKSB les mêmes jours, à 4 heures de l'après-midi.

S. Exc. Mgr A. Pacini nonce papal à Haiti

OTTAWA — Le gouvernement haïtien vient d'agréer la demande du Saint-Siège d'envoyer à Haïti S. Exc. Mgr Alfred Pacini, ancien conseiller à la nonciature à Paris, comme nonce apostolique à Port-au-Prince. Voilà ce qu'annonce le consul général d'Haïti à Ottawa, M. Philippe Cantave.

Lettre de Paris

Trève entre deux scrutins

Par Maurice HERR
(Spécial à La Liberté et le Patriote)

Consultés pour la première fois dans l'histoire sur un projet de Constitution, les Français ont répondu "Non". Cette réponse n'a étonné que ceux qui doutaient de la France.

C'est donc par près de 1,200,000 voix—à peu près ce que nous avions prévu dans un précédent article — que le corps électoral a repoussé le projet de constitution patronnée par les partis socialiste et communiste. La victoire des "Non", acquise par 10,406,000 voix contre 9,240,000 a été indiscutable, et elle montre que malgré ses malheurs, ses misères et ses ruines, la France a magnifiquement résisté à la tentation du désespoir, qui aurait pu lui faire préférer l'aventure de demain au provisoire d'aujourd'hui, si détestable soit-il. Notre pays a en outre prouvé, en affirmant sa fidélité à des traditions libérales et démocratiques dont il est pétri, qu'il a conservé intact son sens des réalités politiques et c'est en pleine lucidité qu'il s'est prononcé contre un régime qui devait fatalement le conduire à la dictature.

Et pourtant, le projet soumis au referendum populaire avait bénéficié d'un déploiement de propagande inusité. Le chef du gouvernement lui-même, M. Félix Gouin, était descendu dans l'arène, avec beaucoup moins de discrétion que ne le fit le général de Gaulle lors du précédent referendum. Les communistes, qui considéraient la Constitution comme leur affaire personnelle, couvrirent les murs de France d'affiches multicolores à la louange d'un texte dont leur journal officiel, **L'Humanité** fut à peu près le seul à ne pas publier. Des équipes de peintres amateurs barbouillèrent nuitamment les façades des maisons, les trottoirs et les chaussées de "oui" gigantesques, et l'on sollicita même l'appui d'hommes politiques morts depuis longtemps. "Gambetta au-

[Suite à la quatrième page]

Ce soir, à l'Auditorium, à 8 heures (heure avancée), Festival de la Bonne Chanson

M. René Jutras demande au gouvernement de s'intéresser à la culture de la betterave à sucre

Le député de Provencher a prié également le gouvernement de modifier la Loi de l'Assistance à l'Agriculture de laquelle les fermiers du Manitoba ne retirent aucun avantage.

M. René Jutras, député de Provencher à la Chambre des Communes, a pris la parole trois fois depuis le début de la session. Il a parlé à deux reprises sur le Bill No 5 relativement à la Commission canadienne du blé, et une fois sur les estimés du ministère de l'agriculture.

Dans ses discours sur le Bill No 5 M. Jutras s'est opposé à l'amendement proposé, parce que, à son avis, cet amendemnt allait beaucoup plus loin que ne l'avait prévu le parrain du Bill. D'après le député de Provencher, le Bill obligerait la Commission canadienne du blé à s'emparer de tous les élévateurs de la campagne. Il suggéra que la question soit soumise à l'étude du comité d'agriculture de la Chambre des Communes où les différents fonctionnaires de la Commission pourraient être appelés à comparaître. La Commission canadienne du blé n'a jamais été passée au crible depuis avant la guerre, et M. Jutras croit qu'il est temps que l'on en fasse une étude complète. Le ministre de l'Agriculture agrée quelques jours plus tard à la demande exprimée par M. Jutras et se dit prêt à soumettre au comité d'agriculture le problème en question.

Nous reproduisons ici les principaux extraits des discours que M. Jutras a prononcés sur "l'industrie de la betterave à sucre" et sur la "Loi de l'assistance à l'Agriculture."

INDUSTRIE DE LA BETTERAVE A SUCRE

"Je crois qu'à l'heure actuelle, la population en général envisage l'industrie de la betterave à sucre de la même façon que les autres industries, comme par exemple une fabrique de chaussures ou tout autre genre d'entreprise industrielle. Or, elle est beaucoup plus que cela. Elle n'est pas simplement un moyen de procurer du travail. **Le ministère de l'Agriculture devrait s'efforcer de faire de la production de la betterave sucrière une partie intégrante de notre programme agricole en général.**"

Rôle du ministère de l'Agriculture

"J'estime que le ministère pourrait répandre des renseignements sur les diverses façons d'utiliser les tiges et la mélasse de betterave pour l'alimentation du bétail ainsi que dans l'industrie laitière. On pourrait ensuite indiquer que la culture de la betterave à sucre offre un moyen efficace d'épurer la terre et de la débarrasser des mauvaises herbes, car, comme on le sait, il faut arracher à la main toute mauvaise herbe sur les emplacements de culture de la betterave sucrière. En conséquence, même si l'on ne cultive la betterave que sur quinze ou vingt acres, cette superficie se trouve nettoyée à la fin de l'année. Si l'on fait de même chaque année, le moment vient où toute la région de la raffinerie se trouve complètement libre de mauvaises herbes. Cette culture est également très profitable à ceux qui pratiquent l'assolement, ce que nous faisons tous, je crois, du moins au Manitoba."

"Je parle surtout de la raffinerie de betterave à sucre du Manitoba, laquelle est relativement nouvelle. Nous avons éprouvé certaines difficultés parce que cette entreprise a été établie pendant la guerre. Il était difficile de faire face aux conditions de main-d'oeuvre et, en outre, il y eut deux récoltes à peu près nulles."

Direction unique

"S'il était possible de confier cette industrie à une direction unique, au ministère de l'Agriculture, ce serait un premier pas vers la réalisation de nos objectifs."

"Les producteurs de betteraves à sucre au pays n'ont jamais eu l'occasion d'exposer leur cas à la population canadienne. J'exprime, **j'en suis sûr, l'avis de l'Association des producteurs de betteraves à sucre et des autres producteurs en général, lorsque j'affirme qu'ils désirent vivement soumettre leur cas au comité d'Agriculture de la Chambre.** Si on leur en fournissait l'occasion, le pays se trouverait par le fait même mieux renseigné sur cette industrie, j'allais dire sur cette industrie prometteuse. C'est une industrie toute récente au Manitoba, mais elle existe depuis plusieurs années dans les autres provinces. Autant que je sache, elle est florissante."

"Une initiative en ce sens tendrait à faire disparaitre plusieurs des fausses idées qu'on entretient au sujet du sucre de betterave."

LOI DE L'ASSISTANCE A L'AGRICULTURE

"J'aimerais, pendant quelques instants, dire un mot de la façon dont la loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies est appliquée au Manitoba, où elle donne lieu à des griefs et à des malentendus. Je doute que beaucoup de cultivateurs bénéficient de la mesure. **Au Manitoba, il est presque impossible d'en appliquer les dispositions, ce qui occasionne toutes sortes d'injustices.** Il ne s'agit pas, je le sais, d'injustices préméditées. Cependant, bien que la loi puisse donner de bons résultats en Saskatchewan, dans les vastes prairies où les townships sont beaucoup plus petits qu'au Manitoba, on n'a pas pu l'appliquer dans la vallée de la rivière Rouge, où les récoltes des deux dernières années ont été déficitaires."

Fermes en bordure de la rivière

"Il ne s'agit pas ici de ce qu'on entend ordinairement par vallée de la rivière Rouge, mais seulement des terres en bordure de la rivière et de la partie des quarts de section qui longe les deux rives. D'abord, la loi ne dit rien des lots dits de rivière, et il devient presque impossible d'en appliquer les dispositions là où ces lots remplacent les sections. Les fonctionnaires du ministère ont essayé d'en faire des sortes de townships, mais lorsqu'il s'agit d'un terrain en pente vers une rivière, la loi perd toute son efficacité et devient inapplicable. J'ai discuté longuement la question avec des fonctionnaires fédéraux et des fonctionnaires provinciaux, avec l'espoir de trouver une solution. **Je me suis efforcé de faire modifier la loi de façon à pouvoir en appliquer les dispositions à ma province, mais j'ai conclu que c'était impossible. Mieux vaudrait, semble-t-il, soustraire totalement le Manitoba à l'application des dispositions de la loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies.**"

Une injustice

"Au Manitoba, en 1943, nous avons versé $779,000 et avons retiré $30,000; en 1944, nous avons contribué une somme de $755,000 et avons touché $159,000; en 1945, je ne sais pas quel sera le chiffre exact, mais il semble que notre contribution atteindra près de $500,000 et le montant retiré environ $23,000."

"Je ne parle pas de la loi sur le rétablissement agricole des Prairies, je ne veux pas qu'il y ait d'équivoque là dessus, mais de la loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies, adoptée en premier lieu, sauf erreur, pour venir en aide à la région aride de la Saskatchewan et visant exclusivement le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta."

Loi avantageuse pour la Saskatchewan

"En ce qui concerne l'ensemble des trois provinces des Prairies, j'estime que la loi a été avantageuse pour la Saskatchewan et l'Alberta; quant au Manitoba, il a versé à la caisse un montant de $303,000 en 1941, $482,000 en 1942, $766,000 en 1943, $600,000 en 1944 et il fort probable qu'en 1945 il versera entre $400,000 et $500,000. On comprend donc facilement pourquoi je soutiens que la mesure n'est pas avantageuse pour le Manitoba. Il y a une bonne raison à cela. Comme je le disais en commençant, **la situation au Manitoba diffère sensiblement de celle qui existe en Saskatchewan et l'unité de township est de beaucoup trop considérable si nous tenons compte de la ferme moyenne au Manitoba.**"

C'est différent au Manitoba

La situation que représente ces chiffres paraît plus belle pour le Manitoba qu'elle l'est effectivement parce que jusqu'en 1942, en vertu des dispositions de la loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies, on n'accordait une prime que lorsque la récolte était de 8 à 12 boisseaux l'acre et que le blé se vendait moins de 80c. Si le blé se vendait plus de 80c. la loi prévoyait une prime de $1.50 dans le cas de récolte variant de 0 à 4 boisseaux, et $2.00 si la récolte était de 4 à 8 boisseaux l'acre."

"Si on procédait ainsi dans les circonstances, nous ne retirerions pas autant que nous avons retiré en 1939 et en 1940. **Je prie respectueusement le ministre d'exempter le Manitoba de l'application de la loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies parce que nous avons abandonné tout espoir de jamais en profiter.**"

Assurance-récolte

"J'irai plus loin et j'exprimerai mon avis au ministre, si on veut bien me le permettre. **Continuons de percevoir 1 p. 100 sur la vente des céréales, sinon le Dominion seul du moins le Dominion aux termes d'une entente avec les provinces, afin d'établir un système d'assurance-récolte quelconque.** Je ne crois pas que cette expression soit juste parce qu'il ne s'agit pas exactement d'une assurance-récolte, mais je me servirai de l'expression faute de mieux. Si nous continuons de percevoir 1 p. 100 et de le verser à une caisse, nous finirons par avoir une véritable caisse d'assurance."

"De 1939 à 1945, nous aurions pu verser les mêmes indemnités que celles accordées par la loi, et payer par-dessus le marché $2 et $1 l'acre respectivement pour les récoltes totalement et partiellement grêlées."

Façon de résoudre le problème

"On peut résoudre la question au moyen d'un accord entre les deux législatures, aux termes duquel le pouvoir central autoriserait le gouvernement provincial à prélever, par l'intermédiaire de la Commission canadienne du blé, une contribution de 1 p. 100 sur les céréales, qui servirait à constituer une caisse destinée à dédommager les cultivateurs des pertes causées par la grêle et l'inondation."

La sécheresse

"Il serait peu sage d'assurer les cultivateurs contre la sécheresse. Un tel fonds paraît insuffisant pour remédier à une situation qui s'étend à tout le Manitoba, je devrais dire à toutes les provinces pendant les périodes d'aridité. Le gouvernement provincial serait contraint d'imposer toutes les céréales. Je doute qu'on puisse relever le montant de la contribution. En la fixant à 1 p. 100, toutefois, on réussirait d'abord à indemniser les cultivateurs dont les récoltes sont endommagées par la grêle et l'inondation, quitte à leur fournir plus tard d'autres secours, si le fonds s'accroît."

"Voilà la proposition principale que je soumets au ministre. Si j'ai bonne mémoire, le ministre de l'Agriculture du Manitoba a déclaré, au cours du débat sur le budget provincial présenté lors de la dernière session, qu'il aimerait établir une espèce d'assurance-récoltes. Je n'ai malheureusement pas sous la main le texte du discours où j'ai lu sa déclaration. J'estime cependant qu'il verrait d'un bon oeil le projet que je forme."

"J'ai découvert avec étonnement qu'en vertu de la loi d'assistance à l'agriculture des Prairies les avances accordées par le ministre sous l'empire de cet article sont remboursables sans intérêt à même le fonds. Même si ce dernier augmentait considérablement, nous n'en tirerions pas grand'chose, puisqu'il est déficitaire depuis le début. J'imagine que le Gouvernement n'a jamais eu l'intention de s'en désintéresser. Comme son nom l'indique, il est destiné à parer à des circonstances extraordinaires. A mon avis du moins, toute la population manitobaine accueillerait avec joie une modification dans le sens que j'ai indiqué."

Radio-Saint-Boniface

Emissions du 28 au 31 mai

CKSB
(1250 kics)
Heure avancée

MARDI 28 MAI
- 7.00—Ouverture: Nouvelles; Marches militaires
- 7.30—Variétés
- 8.00—Nouvelles—Sur les ondes de CKSB
- 8.15—Prière du matin
- 8.30—Déjeuner musical
- 9.10—Club des ménagères
- 10.00—Sur demande spéciale
- 10.30—A travers les livres
- 10.45—La bonne cuisine
- 11.00—Disques
- 11.30—Orgue populaire
- 11.45—Musique du bon vieux temps
- 12.00—Nouvelles
- 12.10—Rapport du seigle
- 12.15—Nos modernes
- 12.30—Chansonnettes
- 1.00—Mélodie chanceuse
- 1.15—Extraits d'opéras
- 1.45—Bulletin: l'heure, température
- 2.00—Heure précise Fin de l'émission
- 5.00—Nouvelles
- 5.15—Questionnaire de la jeunesse
- 5.30—Evénements sociaux
- 5.45—Chansonnettes
- 6.00—Chefs-d'oeuvre de la musique
- 6.15—En valsant
- 6.25—Nouvelles sport.
- 6.30—Le Comptoir de musique de J. J. H. McLean
- 6.45—Causerie du R. P. L. Hardy, S.J.
- 7.00—Nouvelles
- 7.10—Seigle et rapport du marché
- 7.15—Un homme et son péché
- 7.30—Meli-Melo
- 7.45—Talents de chez nous
- 8.00—F. Tellier et son trio
- 8.30—Rapports des collines parlement.
- 8.45—Nouvelles, température, l'heure
- 9.00—Fin des émissions

MERCREDI 29 MAI
- 7.00—Ouverture: Nouvelles, Marches militaires
- 7.30—Variétés
- 8.00—Nouvelles: Sur les ondes de CKSB
- 8.15—Prière du matin
- 8.30—Déjeuner musical
- 9.10—Club des ménagères
- 10.00—Sur demande spéciale
- 10.30—En badinant avec nos voisins
- 10.45—Emission consacrée aux malades
- 11.00—Disques
- 11.30—Orgue populaire
- 11.45—Musique du bon vieux temps
- 12.00—Nouvelles
- 12.10—Rapport du seigle
- 12.15—Nos modernes
- 12.30—Chansonnettes
- 1.00—Mélodie chanceuse
- 1.15—Extraits d'opéra
- 1.45—Bulletin, l'heure, température
- 2.00—Heure précise Fin de l'émission
- 5.00—Nouvelles
- 5.15—Questionnaire de la jeunesse
- 5.30—Evénements sociaux
- 5.45—Chansonnettes
- 6.00—Chefs-d'oeuvre de la musique
- 6.15—En valsant
- 6.25—Nouvelles sport.
- 6.30—Nos modernes
- 6.45—Coffret musical
- 7.00—Nouvelles
- 7.10—Seigle et rapport du marché
- 7.15—Un homme et son péché
- 7.30—Denis Belair
- 7.45—Talents de chez nous
- 8.00—Programme spécial: CKY, CKRC, CJOB
- 8.30—Musique populaire
- 8.45—Nouvelles, température, l'heure
- 9.00—Fin des émissions

JEUDI 30 MAI
- 7.00—Ouverture: Nouvelles, Marches militaires
- 7.30—Variétés
- 8.00—Nouvelles: Sur les ondes de CKSB
- 8.15—Prière du matin
- 8.30—Déjeuner musical
- 9.10—Club des ménagères
- 10.00—Sur demande spéciale
- 10.30—A travers les livres
- 10.45—La bonne cuisine
- 11.00—Disques
- 11.30—Orgue populaire
- 11.45—Musique du bon vieux temps
- 12.00—Nouvelles
- 12.10—Rapport du seigle
- 12.15—Nos modernes
- 12.30—Chansonnettes
- 1.00—Mélodie chanceuse
- 1.15—Extraits d'opéra
- 1.45—Bulletin, l'heure, température
- 2.00—Heure précise Fin de l'émission
- 5.00—Nouvelles
- 5.15—Questionnaire de la jeunesse
- 5.30—Evénements sociaux
- 5.45—Chansonnettes
- 6.00—Chefs-d'oeuvre de la musique
- 6.15—En valsant
- 6.25—Nouvelles sport.
- 6.30—Le comptoir de musique de J. J. H. McLean
- 6.45—Causerie du R. P. L. Hardy, S.J.
- 7.00—Nouvelles
- 7.10—Seigle et rapport du marché
- 7.15—Un homme et son péché
- 7.30—Meli-Melo
- 7.45—Talents de chez nous
- 8.00—Programme spéc.
- 8.30—Musique populaire
- 8.45—Nouvelles, température, l'heure
- 9.00—Fin des émissions

VENDREDI 31 MAI
- 7.00—Ouverture: Nouvelles, Marches militaires
- 7.30—Variétés
- 8.00—Nouvelles: Sur les ondes de CKSB
- 8.15—Prière du matin
- 8.30—Déjeuner musical
- 9.10—Club de ménagères
- 10.00—Sur demande spéciale
- 10.30—En badinant avec nos voisins
- 10.45—Emissions consacrées aux malades
- 11.00—Disques
- 11.30—Orgue populaire
- 11.45—Musique du bon vieux temps
- 12.00—Nouvelles
- 12.10—Rapport du seigle
- 12.15—Nos modernes
- 12.30—Chansonnettes
- 1.00—Mélodie chanceuse
- 1.15—Extraits d'opéra
- 1.45—Bulletin, l'heure température
- 2.00—Heure précise Fin de l'émission
- 5.00—Nouvelles
- 5.15—Questionnaire de la jeunesse
- 5.30—Evénements sociaux
- 5.45—Chansonnettes
- 6.00—Chefs-d'oeuvre de la musique
- 6.15—En valsant
- 6.25—Nouvelles sport.
- 6.30—Nos modernes
- 6.45—Coffret musical
- 7.00—Nouvelles
- 7.10—Seigle et rapport du marché
- 7.15—Un homme et son péché
- 7.30—Meli-Melo
- 7.45—Talents de chez nous
- 8.00—Programme spéc.
- 8.30—Musique populaire
- 8.45—Nouvelles, température, l'heure
- 9.00—Fin des émissions

En Saskatchewan

Mistatim

Nouvelle église

Le dimanche 19 mai a eu lieu à Mistatim l'ouverture solennelle de la nouvelle église St-Pierre.

Malgré les mauvais chemins, un grand nombre de paroissiens étaient présents. La nouvelle église, quoique deux fois plus grande que l'ancienne chapelle, était remplie à pleine capacité.

Durant la messe, célébrée par notre curé missionnaire, le R.P. G. Van Vynckt, P.S.M., les paroissiens rehaussaient la cérémonie par des cantiques appropriés. Pour le sermon de circonstance, le curé exprimait à ses paroissiens ses sentiments de gratitude pour leur travail assidu, leurs aumônes volontaires qui, avec un don substantiel de la "Catholic Church Extension," ont permis de construire à Mistatim une église dont tout le district a le droit d'être fier.

M. le curé recommanda donc aux paroissiens de continuer à montrer leur dévouement et de servir Dieu de plus en plus, non seulement par un culte extérieur, mais surtout par un renouvellement d'ardeur et de zèle dans leur vie religieuse. Il fit remarquer que depuis les deux dernières années l'assistance à la messe s'est vue doublée, quoique la population reste à peu près stable. C'est bien la marque, disait-il, que nos gens de Mistatim commencent à réaliser que l'église est la base et le présage d'une vie sereine et heureuse.

A la fin de la messe, les prières sont dites dans la langue hongroise, car il ne faut pas oublier nos chers Hongrois qui représentent 78% de nos familles catholiques. N'oublions pas non plus que nous devons nos remerciements à notre dévoué curé, à qui revient la plus large part de tous nos succès.

M. Claude Simoneau a acheté le magasin général "James." Nous lui souhaitons bon succès.

M. R. Craypool a acheté le magasin Medham.

M. Frank Kapeller a acheté la ferme de M. F. Orwate.

M. Bengar s'est fait bâtir une maison dans le village et une boutique pour planer le bois.

Cordiale bienvenue à ces deux familles qui augmentent le nombre de nos catholiques.

Dernièrement, le R.P. Sharkey, P.S.M., le R.P. Fortin, P.S.M., d'Hudson Bay Junction, accompagnés du R.P. Van Vynckt, P.S.M., sont venus visiter notre nouvelle église.

Le 18 mai, le R.P. Desmond, P.S.M., de Tisdale, accompagné du R.P. Van Vynckt, P.S.M., visitaient la famille J.-H. Simoneau.

M. Ludger Cloutier, de Québec, est en visite pour quelques semaines chez M. et Mme J.-H. Simoneau.

Le 15 mai, M. et Mme Ouellette et M. Chamberland, fils, de Zenon Park, étaient de passage à Mistatim.

LES MARCHÉS

20 mai

Bouvillons, jusqu'à 1050 liv.	
De choix	$12.50—$12.75
Bons	11.75— 12.25
Moyens	10.50— 11.50
Ordinaires	9.00— 10.00
Bouvillons, au-dessus de 1050 liv.	
De choix	$12.50—$12.75
Bons	11.75— 12.25
Moyens	10.50— 11.50
Ordinaires	9.00— 10.00
Génisses	
De choix	$11.25—$12.00
Bonnes	10.00— 11.00
Moyennes	9.00— 9.50
Ordinaires	8.00— 8.50
Veaux engraissés	
De choix	$12.25—$12.50
Bons	11.00— 12.00
Moyens	10.50— 10.75
Vaches	
Bonnes	$ 9.00—$10.25
Moyennes	7.50— 8.75
Taureaux	
Bons	$ 9.75—$10.75
Ordinaires	7.50— 9.25
Bouvillons de boucherie	
Bons	$10.00—$11.25
Moyens	9.00— 9.50
Ordinaires	7.50— 8.50
Génisses de boucherie	
Bonnes	$ 9.00—$ 9.50
Ordinaires	7.50— 8.50
Vaches de boucherie	
Bonnes	$ 6.50—$ 7.50
Ordinaires	5.50— 6.00
Veaux de boucherie	
Bons et de choix	$13.50—$15.00
Ordinaires et moyens	7.50— 13.00
Agneaux	
Bons	$13.00—$13.00
Ordinaires	6.00— 10.00
Moutons	
Bons pesants	$ 5.00—$ 6.00
Ordinaires	2.00— 3.00

PRODUITS DU MARCHE

Beurre	
De crémerie, la liv.	.36
Oeufs	
A gros, la douz.	.30
A moyens, la douz.	.28
A poulettes, la douz.	.22
Grade B	.25
Grade C	.20

* * *

Bons
(The Investment Dealers' Association of Canada)

Canada:		
1er Empt de guerre, 3¼ p.c.	105.25	106.00
2e Empt de guerre, 3 p.c.	103.50	104.25
1er Empt de la Victoire, 3 p.c.	105.25	106.
2e Empt de la Victoire, 3 p.c.	105.625	106.375
3e Empt de la Victoire, 3 p.c.	105.875	106.625
4e Empt de la Victoire, 3 p.c.	104.875	105.625
5e Empt de la Victoire, 3 p.c.	104.375	105.125
6e Empt de la Victoire, 3 p.c.	104.50	105.25
7e Empt de la Victoire, 3 p.c.	104.50	105.25
8e Empt de la Victoire, 3 p.c.	104.375	105.125
9e Empt de la Victoire, 3 p.c.	104.375	105.125
Province du Manitoba		
4 p.c., le 1er avril 1947 (C)	102.50	104.50
4 p.c., le 2 janv. 1950 (C)	104.50	
5 p.c., le 15 juin 1954 (C) (NY)	127.00	130.00
5½ p.c., le 1er oct. 1955 (C)	120.50	122.50
4½ p.c., le 15 déc. 1956 (C)	121.50	123.50

Willow-Bunch

Va-et-vient

M. l'abbé Mondor, vicaire administrateur à Swift-Current, est arrivé ici pour quelques jours, accompagné de sa soeur, Lorette, et son frère, Paul-Emile. Celui-ci a 10 jours de vacances, étant actuellement sous soins depuis son retour de Hong-Kong.

Mme Légault, Mlle Bourassa, Albert et Maurice Durand, de Radville, étaient de passage ici.

Mlles Jeanne d'Arc et Olive Frédette ont passé quelques jours chez Mme Jérôme Champigny.

M. et Mme Aristide Fournier étaient de passage chez le docteur Fréchette.

M. et Mme Alex. Laberge, de Ferland, étaient en visite chez M. Lucien Couture.

M. Eugène Fontaine et sa famille sont partis aux Etats-Unis pour quelques mois.

Plusieurs fermiers encore sont partis ou partiront pour aller faire les récoltes au Texas avec leur moissonneuse-batteuse et camion.

Baptême

Joseph-Roger-Bernard Vallée, fils d'Arthur Vallée et de Jeanne Gaudry (de Verwood), a été baptisé le mercredi 15 mai. Marraine, Fernande Vallée, soeur du baptisé; parrain, Bernard Vallée, oncle de l'enfant.

Il y aura un Congrès!

Toute la province est alertée par la campagne qui se poursuit pour organiser, les 8, 9 et 10 juillet, un Congrès des Franco-Canadiens de la Saskatchewan, un Congrès comme jamais on en a vu dans l'Ouest.

Tout le monde parle de son inscription. On économise, on ramasse ses sous, on parle de transport, de logement, etc.

C'est bien. Continuons! Notre Congrès n'est pas une fantaisie, un détournement de notre mission. Nous marchons en plein vers notre objectif: **ancrer** dans la tête de bien des gens encore l'existence du fait français dans l'Ouest, **affermir** nos positions, **affirmer** nos réclamations.

Plusieurs personnes se rendirent à Rockglen, le lundi 20 mai, pour le mariage de notre constable, Frank Ross, récemment converti et confirmé.

Cinéma

"Patrick the Great." Pour tous.

PAS DE JOURNAL

"Il Republicano", journal du matin publié en italien, a été fermé par le gouvernement argentin, à cause de ses tendances fascistes.

Viennent de paraître

"La Science en s'amusant" par le Professeur Zip. Un volume de 160 pages publié par les Editions de **la Famille,** Montréal. Prix, par la poste: broché, $1.10; relié, $1.60.

"L'Art vivant et nous" par Gérard Petit, c.s.c. Un volume de 410 pages publié par les Editions **Fides,** Montréal. Prix, par la poste: $2.70.

"George Sand" par André Fernet. Un volume de 416 pages publié par les Editions **B. D. Simpson,** Montréal. Prix, par la poste: $3.10.

"Mater," recueil de poèmes, par Jeanne l'Archevêque-Duguay. Un volume de 112 pages publié aux Editions de **la Famille,** Montréal. Prix, par la poste: $1.10.

"Les Feux s'animent," roman, par Jean Blanchet. Ouvrage de 183 pages publié par **Fides**. Prix: $1.00.

Nos lecteurs pourront se procurer les volumes ci-haut mentionnés en adressant leur commande et leur remise au Service de Librairie de **La Liberté et le Patriote,** 619, avenue McDermot, Winnipeg.



Membre de l'Association des Hebdomadaires Canadiens (C.W.N.A.)

LA LIBERTE
Fondée en 1913
Organe des Franco-Canadiens du Manitoba
WINNIPEG, MAN.

LE PATRIOTE DE L'OUEST
Fondé en 1910
Organe des Franco-Canadiens de la Saskatchewan.
PRINCE-ALBERT, SASK.

Journal hebdomadaire fusionné en 1941.
Publié par la CANADIAN PUBLISHERS LIMITED
Directeur: L. LAFRENIERE, O.M.I.

Rédaction et administration: 619, avenue McDermot, Winnipeg, Man. Téléphone 71 417.

Prix de l'abonnement d'un an: Canada, $2.00; Etats-Unis, $2.50; autres pays, $3.00.

Toute correspondance concernant la rédaction du journal doit nous parvenir au plus tard le mercredi matin à 8 h. 30 et être adressée au Rédacteur, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg, Man.

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

CKSB

Du rêve à la réalité...

Le rêve que caressaient depuis plusieurs années les Canadiens français du Manitoba deviendra, lundi soir prochain, une réalité bien vivante: le poste de radio français de St-Boniface sera inauguré officiellement ce jour-là.

Il suffit de songer aux sacrifices que se sont imposés spontanément la très grande majorité des Franco-Manitobains pour assurer l'érection d'un poste qui soit bien à eux, et qui reflète parfaitement leurs croyances religieuses et leurs sentiments nationaux, pour comprendre l'intensité de la joie qui les anime à la veille de la réalisation de leur rêve.

Il suffit aussi de se rappeler que le poste de St-Boniface a été construit entièrement au moyen de l'argent fourni par les Canadiens français, sans aide du gouvernement ou des grandes entreprises commerciales, pour saisir les motifs de notre fierté.

Une radio française s'imposait chez nous: les autres moyens de survivance, Eglise, écoles, associations, journaux ne suffisaient plus pour contrecarrer l'influence étrangère, quand elle n'était pas hostile, de la TSF anglaise dans nos foyers. En effet, bien que nous ayons obtenu quelques redressements imposants à l'école, bien que nous ayons des journaux qui ne le cèdent en rien à leurs confrères de régions plus fortunées, bien que notre population se soit imposé des sacrifices continuels pour inculquer à la jeunesse des notions religieuses et nationales qui soient justes, ces mesures étaient devenues inadéquates. Le sanctuaire familial était, du matin jusqu'au soir, envahi par les émissions d'une radio étrangère à nos idées. Danger insidieux que n'avaient cessé de signaler ceux dont les fonctions permettent de voir juste et loin.

Radio-Saint-Boniface existe! Lundi prochain, CKSB sera sur les ondes. Cette victoire, on le conçoit facilement, n'est pas le fruit d'une génération spontanée. Elle est, au contraire, l'aboutissement logique de 30 années de luttes discrètes, de sacrifices volontairement consentis. Les véritables artisans de notre poste, ce sont ces évêques qui ont su résister devant une loi inique et qui ont inspiré à leurs ouailles le courage nécessaire pour tenir; ce sont ces chefs qui, depuis 1916, travaillent dans le silence pour conserver intactes notre foi et notre langue; ce sont ces pères de famille qui ont contribué à l'Association d'Education et qui ont vu à ce que leurs enfants apprennent le français; ce sont enfin tous ces apôtres qui ont travaillé dans l'ombre et dont l'action, si elle ne fut pas aussi éclatante que celle des meneurs, n'en a pas été moins nécessaire et efficace.

Il n'est pas besoin d'être grand expert pour concevoir la somme de travail que se sont imposée les directeurs de notre poste pour mener à bonne fin une entreprise d'une telle envergure. Il a fallu — au prix des difficultés que l'on connait — obtenir le permis du gouvernement; construire dans un temps où la main-d'oeuvre et les matériaux étaient rares et dispendieux, et enfin surmonter une foule d'obstacles qui ont surgi "spontanément".

Cette victoire a été obtenue grâce à l'esprit de collaboration et d'entente qui a toujours caractérisé le groupe français de l'Ouest, du Manitoba en particulier. Le secrétaire de Radio-Saint-Boniface, M. l'abbé Antoine d'Eschambault, le signalait dans le rapport qu'il rédigeait de la réunion annuelle des actionnaires tenue à St-Boniface le 27 février dernier: "La note dominante de cette réunion annuelle fut un esprit d'harmonie et de coopération. Jamais on ne vit un groupe aussi parfaitement uni autour d'une pensée. Il fallait voir avec quel intérêt bienveillant les actionnaires et les délégués suivirent les délibérations et reçurent les rapports présentés. On sentait un très vif enthousiasme et le désir d'aider et de coopérer. Les questions qui furent posées dénotaient la même bienveillance. Les directeurs s'en sont sentis réconfortés et encouragés. Les délégués, de leur côté, semblaient impressionnés du travail énorme qui avait été accompli. Encore une fois l'harmonie parfaite et remarquable qui a présidé à cette journée est un bon augure pour le succès général de l'entreprise." Les quelques réunions de Radio-Saint-Boniface auxquelles il nous a été donné d'assister nous furent, à nous aussi, un véritable réconfort. On sentait que les directeurs n'avaient en vue qu'un but: créer une radio française. L'absence complète de ces discussions oiseuses destinées à créer de l'ennui, à ralentir le mouvement, nous avait profondément impressionné. Jamais notre province n'aura donné un plus bel exemple d'union.

Si la construction de Radio-Saint-Boniface est le fruit des efforts concertés de tous les Canadiens français du Canada — nous disons du Canada, parce que les autres provinces, en particulier le Québec, y ont pris une part importante — il est cependant quelques personnages qui s'y sont intéressés d'une façon plus directe, en raison de leur prestige et de leurs fonctions. Ce n'est un secret pour personne chez nous que l'un des hommes qui a le plus contribué au triomphe, dont nous nous réjouissons à bon droit actuellement, est Mgr Maurice Baudoux, curé de Prud'homme, Sask. On sait la lutte méthodique, constante, tenace et habile qu'il a menée pour obtenir plus de français des postes d'Etat. Notre journal a publié une bonne cinquantaine de communiqués que Mgr Baudoux a lui-même rédigés dans le but de tenir nos gens en éveil. Quand cet homme pratique réalisa qu'il serait impossible d'obtenir de Radio-Canada une place convenable pour le français, dans les postes de l'Ouest, il conçut le projet hardi de demander à la population française d'ériger elle-même ses propres postes. Radio-Saint-Boniface est un témoignage de son courage et de sa clairvoyance.

Evidemment si cet article voulait être complet, il devrait parler de la part active que M. le Dr Beauchemin, de Calgary, les RR. PP. A. Breton et J. Valois, O.M.I., ont prise dans l'élaboration du projet, mais passons, de peur d'en oublier . . .

Au Manitoba, nombreux sont ceux qui ont collaboré au projet de la radio française. Il a suscité les plus magnifiques dévouements tant chez les laïques que chez le clergé. Les directeurs du poste local se sont imposé, en plus de leurs occupations régulières, une somme de travail gigantesque. On ne nous en voudra pas de dire ici ce que tout le monde sait déjà: M. l'abbé A. d'Eschambault a été l'âme du mouvement. Les lecteurs ont pu suivre par les communiqués, qui paraissaient chaque semaine dans "La Liberté et le Patriote," les efforts que ce prêtre s'est imposés pour assurer la réalisation d'une pareille entreprise. Sans l'enthousiasme, la ténacité et le tact de son secrétaire, Radio-Saint-Boniface n'existerait peut-être pas encore.

Ces réflexions seraient incomplètes si elles ne rendaient un hommage ému aux Canadiens français de tout le Canada, et en particulier à ceux de la province de Québec et même de l'Ontario, qui, répondant à l'appel du Comité Permanent de la Survivance Française, ont apporté leur aide financière à l'érection de nos postes. Nos journaux de la vieille province et ceux d'Ontario ont été particulièrement bienveillants à notre endroit. Ils ont accordé une publicité généreuse au mouvement de perception qui fut dirigé chez eux avec habileté par un patriote de chez nous, M. Raymond Denis. M. Denis est un vétéran de nos luttes. Il a vécu dans l'Ouest. Nos problèmes lui sont connus. Quoique pris par de lourdes occupations dans la métropole française, il a voulu donner encore une fois ce témoignage de son affection envers l'Ouest, qu'il n'a jamais d'ailleurs complètement quitté. Qu'il reçoive aujourd'hui l'hommage de notre reconnaissance.

Radio-Saint-Boniface vivra. Il le faut. Certes, les difficultés ne manqueront pas de surgir encore. C'est le lot d'ailleurs de toutes nos oeuvres dans l'Ouest. Mais nos directeurs sauront les surmonter. Sachons leur accorder notre appui: quant à celui de notre journal, il leur est assuré. N'exigeons pas de Radio-Saint-Boniface plus que nous ne demandons des postes qui existent depuis de nombreuses années. S'il fallait, par exemple, relever les imperfections qui se glissent chaque jour dans les programmes radiophoniques qui émanent de ces postes, nous n'en finirions plus. Alors, soyons indulgents.

Avec Radio-Saint-Boniface les Canadiens français du Manitoba continueront leur lutte discrète pour le maintien de leur foi et de leur langue. "Les opprimés chez nous ne se sont pas arrêtés aux agitations stériles, aux simples protestations verbales, aussi vaines parfois qu'émouvantes . . . Avec une hardiesse souvent silencieuse mais d'une invincible opiniâtreté, les minorités n'hésiteront pas à prendre, chaque fois qu'il sera nécessaire, les libertés qu'on leur refusera . . ."

L. L.

En faveur de l'enseignement du français

Depuis plus d'un quart de siècle, l'Association catholique franco-canadienne maintient l'oeuvre des examens de français dans les écoles de la Saskatchewan. Cette oeuvre a pour fin de combler les déficiences du programme officiel de l'instruction publique qui ne fait que peu de cas de notre langue. La loi accorde une heure de français chaque jour, mais ne stipule aucune précision relative à cet enseignement. Aucun examen, aucun inspecteur. Dans la pratique, aucun stimulant, aucun encouragement. L'application de la loi est laissée à l'initiative des commissaires, des institutrices. Dans la pensée de nos dirigeants politiques, cet enseignement est absolument secondaire. Tellement que le ministère de l'instruction publique ne s'en préoccupe guère.

En de telles contingences, cet enseignement risquait, comme on peut se l'imaginer, de disparaître. C'est alors que l'Association en prit la responsabilité et l'organisation, afin de lui permettre de porter le plus de fruits possibles. De ce fait l'Association s'est constituée le ministère de l'instruction française. Aujourd'hui, cet organisme fonctionne à merveille, grâce au dévouement des directeurs et à la générosité des bienfaiteurs de la province et d'en dehors. Sans une telle générosité, cet organisme végéterait. Sa mise en oeuvre exige de l'argent et une somme considérable de travail.

"Le lourd fardeau que représente pareille entreprise est difficilement supputable pour ceux qui n'y sont point immédiatement engagés," écrivait le président du Comité de l'enseignement du français en Saskatchewan, Mgr Maurice Baudoux, et il ajoutait: "Il vous est possible de vous en faire une idée, cependant, si nous vous disons que nous nous occupons de près de 5,000 écoliers répartis entre quelque 200 écoles dispersées aux quatre coins d'une province d'une superficie habitée de 60,000 milles carrés. S'occuper de ces 5,000 écoliers, cela veut dire tout organiser pour qu'ils reçoivent l'enseignement le plus adéquat qui soit possible: placement et direction du personnel enseignant, établissement de programmes d'études aux douze grades, visite des écoles, examens annuels, avec organisation de la correction des copies, distribution des prix et des diplômes, etc."

Cette tâche est commune aux organisations similaires du Manitoba et de l'Alberta où les conditions faites au français dans les écoles sont dans l'ensemble les mêmes. Si nous avons conservé le français dans l'Ouest depuis les derniers vingt-cinq ans, c'est grâce à l'initiative, à l'énergie de ceux qui ont accepté allègrement la direction et l'organisation d'un tel organisme, c'est grâce aussi à l'intelligente et incessante collaboration des commissaires et au dévouement inlassable de nos instituteurs et institutrices qui ont consenti spontanément, par amour de notre culture, à s'imposer un surcroît de travail pour mener à bien un double enseignement; c'est grâce aussi à la générosité des bienfaiteurs qui ont compris la valeur de l'enseignement français et conséquemment n'ont pas ménagé leur argent, lorsque les Associations franco-canadiennes leur ont demandé de l'aide.

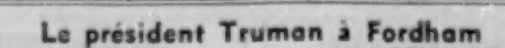
Chaque année, c'est un nouvel appel à la solidarité de nos groupes et la réponse est toujours très empressée et très consolante. Nous n'avons pas raison de douter du résultat de l'appel que lancent présentement les directeurs des examens de français. Nous connaissons, pour l'avoir expérimentée depuis des années et surtout depuis quelques mois, la mentalité de notre groupe: nous sommes fiers de pouvoir affirmer qu'il est toujours disposé à donner un coup d'épaule pour pousser de l'avant nos oeuvres et initiatives françaises. La perception en faveur de la radio française est un geste éloquent, les dons en faveur des examens de français, un autre geste non moins significatif. Comme par le passé, bon sang ne ment pas. Tous à la roue, lorsque l'effort commun est requis. C'est ainsi que nous traçons le sillon, sans bousculer personne, sans heurter personne, respectant les droits d'autrui et exigeant par notre cohésion le respect des nôtres.

J. V.

Prime aux berceaux en Angleterre

LONDRES — Le ministre de l'Assurance nationale, M. Griffiths, a proposé un amendement du bill d'assurance nationale donnant aux mères de jumeaux deux allocations de quatre livres ($18). Les mères qui donneront naissance à des triplets en recevront trois.

Chaque enfant qui naîtra obtiendra une allocation. Selon le bill actuel, une allocation seulement est accordée pour chaque grossesse, peu importe le nombre d'enfants qui naissent.





A l'occasion du centième anniversaire de sa fondation, l'Université de Fordham dirigée par les RR. PP. Jésuites, a décerné des titres honorifiques au président des Etats-Unis, M. Truman, et à S.E. le cardinal Griffin, archevêque de Westminster. On voit sur la photo du haut le président Truman qui sonne la "Cloche de la Victoire" qui fut donnée à l'Université par l'Amiral Nimitz. Elle servait autrefois à un porte-avions japonais. Sur la photo du bas on remarque de gauche à droite, S.E. le cardinal Griffin, le R.P. I. Gannon, S.J., président de l'Université, et S.E. le cardinal Spellman, archevêque de New-York.

Billet du vendredi

Maurice de Guérin et sa soeur, Eugénie

Collaboration spéciale à "La Liberté et le Patriote"

Né en 1810, Maurice de Guérin mourut de la poitrine le 19 juillet 1839, à 11 heures 30 de la matinée. Il écrivit peu, il n'eut pas le temps d'écrire davantage, et pourtant l'immortalité lui est assurée. Son oeuvre tient dans un volume: des lettres, quelques vers assez faibles, un journal, et ce poème en prose qui se classe parmi les chefs-d'oeuvre: **Le Centaure.** Ce **Centaure** est une sorte de méditation philosophico-lyrique, dans la tradition de Châteaubriand et de ses disciples. Mais il ne faut pas oublier que Maurice de Guérin fut contemporain du grand Breton, qui vécut de 1768 à 1848. Il séjourna lui-même en Bretagne, en ce château de la Chênaie où Lamennais réunissait ses amis. Il subit vraisemblablement les mêmes influences que l'auteur de **René** est des **Martyrs**, en face des mêmes paysages, baigné de la même atmosphère. Le **Centaure** est une création unique. En pleine période romantique, boursouflée, emphatique, le jeune écrivain y retrouve cette tradition hellénique qui semblait alors perdue. Rien de plus simple ni de plus net, de plus classique que son style, au moment où la littérature se piquait de n'être pas simple. Son **Centaure,** écrit quelque part Edmond Jaloux, semble rêvé par un vieux Grec, au commencement du monde. L'auteur y met son exquise sensibilité, son goût de la beauté et ce sentiment passionné de la nature qu'il doit à son pays natal du Cayla, comme à l'ambiance austère et farouche de la Chênaie. Orphelin de mère, le jeune Maurice fut élevé par sa soeur Eugénie, dont le nom ne se sépare point du sien. L'un et l'autre se confondent dans une même gloire littéraire. Eugénie ne songea jamais à la littérature. Mais du fond de sa campagne, pour plaire à son frère qui s'ennuyait au collège, elle écrivit un **Journal** qui fut l'une des belles oeuvres de son temps.

★

Les Guérin habitaient dans le Tarn, près d'Albi, le château de Cayla. Ils n'étaient pas riches. Le père devait s'absenter souvent de sorte que la solitude leur était assez familière. Quand mourut Mme de Guérin, Eugénie n'avait que treize ans. Mais les circonstances lui imposèrent de veiller dès lors sur sa soeur cadette, qui s'appelait Marie, et sur Maurice, âgé de huit ans. Trois ans plus tard, le garçon partait pour le petit séminaire de Toulouse. Il continua plus tard ses études à Paris, au collège Stanislas, où il connut Barbey d'Aurevilly, de deux ans son aîné, qui devint l'un de ses meilleurs amis. Maurice parti, Eugénie commença d'écrire son journal pour le distraire, lui communiquer les nouvelles de la famille et du voisinage, égayer un peu sa vie de pensionnaire, de campagnard exilé à la ville. On ignore à quelle date commence cette rédaction, car le premier cahier du journal se perdit. Ce qui subsiste commence en 1834, le 15 novembre. Maurice, alors un jeune homme de vingt-quatre ans, demeurait à Paris, où il enseignait à Stanislas. Il arriva qu'Eugénie maniait fort joliment la plume, en 1834 du moins. On regrette de ne posséder point les essais de ses débuts, littéraires sans l'être. Toujours est-il que son journal, non destiné au public, passa au domaine littéraire et y demeura. On le lit encore aujourd'hui. George Sand, qui publia le **Centaure** en 1840, à la **Revue des Deux-Mondes,** estimait **grandement le Journal** d'Eugénie et ne lui ménageait pas les éloges. Sainte-Beuve lui-même ne s'y trompa point, qui en écrivit avec admiration. La destinée de l'oeuvre fut telle qu'elle relégua longtemps dans l'ombre la propre gloire de Maurice, pourtant l'un des plus parfaits écrivains du romantisme.

★

Le Journal, récemment réédité à Montréal (1), est écrit en marge des menus faits de chaque jour, sans recherche et sans prétention. Il raconte la vie simple et retirée que l'on mène au Cayla, les déplacements occasionnels d'Eugénie et de ses parents, et révèle à chaque page l'âme haute et si noble de la jeune fille, qui passe avec aisance des choses les plus ordinaires aux pensées les plus graves. Historiquement parlant, il se trouve aussi des plus précieux, par les lumières qu'il projette sur l'existence des familles provinciales de France, vers 1830. Quand Eugénie quitta ce monde au milieu du siècle dernier, quelques intimes seulement connaissent ses dons littéraires. Vingt ans plus tard, l'Académie même l'acclamait. Détail typique, la jeune fille ne quitta à peu près jamais sa campagne, sinon pour de courts voyages. Elle était au Cayla quand Maurice s'y réfugia pour mourir, épuisé par la phtisie. Il avait épousé huit mois auparavant une Créole, Mlle Caroline de Gervain. Après avoir songé à devenir prêtre, Maurice s'était éloigné de la religion, sans doute sous l'influence de Lamennais. Mais le catholicisme n'était pas anéanti en lui et il demanda, à ses derniers moments, les secours de l'Eglise. Sa soeur aînée demeura toujours une catholique fervente, une âme scrupuleuse même, d'une délicatesse extrême, qui ne vivait qu'en Dieu et pour Dieu. Sa vie se résume en deux grandes épreuves: la perte de la foi chez son frère et la mort de celui-ci. Mais elle eut la consolation de le voir revenu à Dieu. Elle est une des plus belles figures de femme que l'on connaisse.

L'ILLETTRE

(Reproduction interdite)

(1) Editions Fides.

La Chronique « « « « Internationale

Correspondance spéciale à "La Liberté et le Patriote"

Par André LAFLECHE

La conférence des quatre puissances n'a pas été un échec complet. 800,000,000 de personnes menacées de famine.

OTTAWA — La conférence des quatre grandes puissances tenue à Paris en vue de préparer les traités de paix, s'est clôturée la semaine dernière après que les délégués eussent renoncé à s'entendre à peu près sur tous les points essentiels qui devaient y être étudiés.

On s'accorde cependant à dire que la conférence n'est pas une faillite complète. Elle a contribué à un échange de vues aussi étendu qu'approfondi entre chacun des ministres représentant les grandes puissances et par le fait même ceux-ci connaissent maintenant la position d'un chacun. Elle a rendu l'armistice italien plus large. Elle a permis le contact entre la Russie et les pays occidentaux et préparé la voie à une autre conférence fixée au 15 juin. Elle a apporté une solution tout au moins temporaire à des problèmes secondaires, ce qui facilitera peut-être la préparation des traités de paix.

Les points de désaccord restent tout de même nombreux: les ministres ne se sont pas entendus sur la frontière italo-yougoslave, l'attribution de Trieste, le projet d'un traité de 25 ans pour la surveillance du désarmement allemand, le sort des colonies italiennes, la partage de la flotte italienne, l'évacuation par les troupes alliées de l'Italie et des Balkans, l'internationalisation du Danube, la conférence de paix des Vingt et Un, le projet d'étudier les problèmes autrichiens à la prochaine réunion des Quatre.

L'attitude soviétique

A la conférence de Paris comme au Conseil de Sécurité, l'attitude soviétique reste agressive et contradictoire. Les demandes de Washington et de Londres ont presque toutes été rejetées par les Russes; Molotov a refusé de discuter la question de l'Autriche, il a refusé d'inscrire aux traités de paix des Balkans la liberté de navigation sur le Danube, il a refusé à la Roumanie, à la Bulgarie, à la Hongrie la liberté du commerce international; il n'a pas voulu céder sur la question de Trieste.

Sur la question d'Autriche, il est facile de voir que les Soviets entendent établir solidement leur position dans ce pays. L'emprise soviétique sur ce pays catholique devient chaque jour plus impérieuse. Les autorités d'occupation insistent pour que l'Autriche adopte une constitution qui ressemble fort au projet constitutionnel que les Français viennent de rejeter.

La même chose se produit en Pologne où la Russie impose un régime sans aucun égard pour les promesses faites à Yalta et aux autres conférences. Un sabotage méthodique s'accomplit en Pologne, surtout dans les institutions catholiques. Dorénavant l'enseignement de la littérature portera surtout sur les écrivains polonais de gauche ainsi que sur ceux de la Russie. Les manuels d'histoire seront "corrigés" et on insistera "sur les activités néfastes des réactionnaires polonais au XVIIème siècle aussi bien que sur la démagogie des Jésuites." Le gouvernement de Varsovie a interdit l'entrée au pays de tous les livres polonais publiés à l'étranger.

La nouvelle conférence

La nouvelle conférence de la paix se réunira de nouveau le 15 juin. Les adjoints des ministres ont reçu instruction de poursuivre les discussions dans l'intérim et de ne pas quitter Paris afin que la conférence ait de meilleures chances de succès lorsqu'elle recommencera ses assises en juin.

M. Byrnes s'est dit profondément déçu de la faillite de la conférence mais il a ajouté qu'il est convaincu que la seule voie à suivre c'est de continuer à chercher des compromis sur toutes les questions qui opposent la Russie aux grandes puissances d'Occident.

Au Conseil de Sécurité

Au Conseil de Sécurité comme à la conférence des Quatre, l'entente entre les différents pays n'est pas plus convaincante. En terminant son mois de présidence M. Afifi a déclaré à la fin de la semaine dernière qu'il quittait sa fonction en déplorant que le Conseil de Sécurité n'ait pas réussi à accomplir pleinement sa tâche; il a dit que l'humanité est déçue de ce que les puissances qui ont gagné la guerre n'agissent pas comme une famille unie dans l'intérêt de l'humanité, mais s'efforcent de promouvoir leurs propres intérêts sans égards pour les autres.

L'opinion des petites nations

Ces remarques, assez dures, illustrent bien le sentiment des petits pays en face des attitudes souvent contradictoires des grandes puissances.

Un peu plus tard, le ministre des Affaires étrangères d'Australie, M. Evatt, de passage à Paris, a demandé dans une conférence de presse, l'élimination du droit de veto des grandes puissances à la conférence de paix des Vingt et Un. Il a réclamé pour tous les belligérants "actifs" le droit de participer à l'élaboration des traités de paix; il veut aussi que chacun des Quatre puisse agir indépendamment des autres pour appuyer ou combattre les amendements proposés par d'autres pays.

La réponse est aux grandes puissances. De leur attitude envers les petites nations dépendra la sécurité d'un monde d'où doivent être bannis, si nous voulons sincèrement la paix, l'égoïsme et l'accaparement de tous les grands intérêts.

La famine

M. Herbert Hoover, faisant un rapport sur son enquête dans les régions de famine, a exhorté le peuple à une abnégation plus grande afin d'aider à sauver 800,000,000 de personnes du "spectre de la famine la plus sombre de toute l'histoire du monde."

"La faim, a déclaré M. Hoover, est un visiteur silencieux qui vient comme une ombre. Elle s'assied près de chaque mère inquiète, trois fois par jour. Elle apporte non seulement des souffrances et de la tristesse, mais de la crainte et de la terreur.

"Elle apporte le désordre et la paralysie du gouvernement et même sa chute. Elle est plus destructive que des armées, non seulement pour la vie humaine mais aussi pour les moeurs. Toutes les valeurs du droit de vivre fondent devant ses invasions et chaque gain de la civilisation croule."

Pour parer à pareille hécatombe, M. Hoover a suggéré deux méthodes:

1. Une conservation encore plus intense des vivres et des matières grasses en Amérique du Nord.

2. La mise sur le marché de chaque grain de céréales sur les fermes.

Pendant ce temps la Russie refuse officiellement de secourir les nations affamées. Staline a rejeté un appel pressant du président Truman qui demandait l'aide de la Russie pour combattre la famine. Staline a dit que la requête américaine arrivait trop tard.

On a appris aussi que la Russie a rejeté des appels semblables adressés par l'U.N.R.R.A. et le gouvernement américain, au début de l'année.

Les vocations religieuses en Grande-Bretagne

Personne n'ignore aujourd'hui l'inquiétante carence des vocations sacerdotales, l'exode significatif vers les ordres contemplatifs en France.

Les Anglais, par contre, dans les étroites frontières où se resserre notre religion, montrent celle-ci s'épanouissant en vocations à un rythme qui s'accélère depuis la fin des hostilités. Dans "The Universe" M. Douglas Newton donne à ce sujet d'intéressantes indications, sur lesquelles l'esprit méditatif pourra peser longuement.

Nombre de vocations tardives se sont éveillées chez les hommes qui ont fait la guerre. Loin d'être laissés à eux-mêmes, de chercher à tâton le chemin qui les mènera au triomphe spirituel, ces soldats de Dieu trouvent le port rêvé dans Campion House, institution fondée par un Jésuite, le R.P. Sester, qui sentit la nécessité de répondre par une voix humaine à ceux qui entendaient l'appel divin.

Dans ce vieux manoir qui se dresse non loin de Londres au milieu de vastes jardins, des hommes de toutes les classes, appartenant à toutes les professions, les plus humbles mêmes, purent entre les deux guerres parfaire leur éducation, en combler les lacunes et tout en exerçant leur métier — aligner des chiffres, poser des briques, appliquer la loi, diriger la circulation — soumettre leur vocation à l'épreuve, et acquérir les connaissances leur permettant d'entrer dans les ordres ou au séminaire.

Les résultats ont dépassé toutes les espérances. Sur 478 de ces étudiants, nous apprend M. Douglas Newton, la moitié prit le chemin des monastères, l'autre, celui des presbytères épars sur tout le Royaume-Uni. Quand la guerre éclata, 39 d'entre eux se présentèrent en volontaires comme aumôniers.

Ces chiffres, sans doute, sont ceux qu'on peut attendre du nombre des catholiques anglais. Les statisticiens les déclaraient normaux. Pendant la guerre, la courbe de vocations monte, la ligne ne cesse de se faire ascendante. Ces "années terribles" ont été pour certaines âmes l'éclair qui dissipe les nues. Plus de 340 combattants se font inscrire à Campion House, leur nom parvient de tous les coins du monde, les signataires luttent en Birmanie, dialoguent avec Dieu dans un camp de prisonniers, sont de simples soldats ou des officiers supérieurs. Le contact est établi entre ceux qui ont trouvé et ceux qui cherchent, les conseils sont donnés et suivis.

Tous ne sont pas élus, ou sont élus autrement. Il y a les tués, les mutilés, il y a ceux qui nouent les liens du mariage avec autant de révérence que s'ils fussent entrés dans les ordres. De ces aspirants au sacerdoce, il en est resté 130 dont certains aujourd'hui sont près de l'ordination. Campion House est bondé, les demandes d'admission continuent à affluer, certains devront attendre une année et plus. Nous croyons trop souvent que seuls les lieux de plaisir refusent du monde . . .

Les hommes ne sont pas les seuls à écouter l'appel d'en haut, ni à quitter l'uniforme pour la robe religieuse. Miss Joan Barker, sergent de l'armée territoriale, et qui fut sous les drapeaux pendant toute la guerre, vient de prendre le voile des Dominicaines. Tout aussi militaire qu'elle-même puisqu'aumônier, le Provincial qui présida la prise d'habit et prêcha à cette occasion. L'exemple est bien loin d'être unique, puisqu'on cite nombre de femmes mobilisées, aussi bien dans les services de l'air que dans la marine, et qui ne touchent leur prime que pour en faire don au monastère dont elles embrassent la règle.

Quant aux aumôniers catholiques d'Outre-Manche, qui dira l'ampleur de leur rayon d'action, leur zèle brûlant qui sut réchauffer aussi bien les Anglais que les Américains, les Australiens que les Hollandais? Ainsi du R.P. Matthew Malone, que cite "The Universe", et qui rapporta dans sa paroisse des environs de Leeds l'épée d'un samouraï, ainsi du R. P. Malcolm Cowin qui, pendant trois ans et demi, fut le père spirituel des hommes enfermés avec lui dans un camp japonais. A la messe, qu'avec une obstination irréductible il obtint enfin des Japonais la permission de célébrer, assistaient en secret des catholiques japonais et coréens à qui était interdite la pratique de leur religion.

Les catholiques anglais, échappés à l'indicible misère des camps où ils organisaient eux-mêmes des services religieux, assemblant leurs souvenirs pour copier hymnes et prières n'expriment qu'admiration envers leurs aumôniers, comme envers les missionnaires et pour les religieuses qui surent braver les Japonais pour secourir les prisonniers.

Le bien si profond créé par la communauté de la religion n'a fait que resserrer le sentiment familial qui unit les catholiques de la Métropole à ceux des Dominions. Comme l'a fait remarquer M. Adam Marsh, la dignité cardinalice conférée aux évêques de Toronto et de Sydney a eu pour effet de renforcer cette affection fraternelle, et la largeur de vues du Saint Père, d'accentuer le sens de l'universalité chez les catholiques.

De même pour le sens social. En Ecosse, pays où l'action sociale est depuis longtemps très développée, nombre de jeunes prêtres ont été envoyés par leurs évêques à l'Université pour y suivre des cours d'économie et s'y instruire de tous les problèmes modernes. De retour dans leur paroisse, ces prêtres exercent une action très élargie, beaucoup d'entre eux ont été élus aux conseils municipaux.

La Guilde Catholique, en Angleterre, travaille aussi dans ce sens, et les séminaristes sont encouragés à étudier par le contact direct, les conditions des ouvriers, en passant leurs vacances au milieu d'eux, dans les docks, à l'usine, et en fournissant le même labeur.

Ainsi, qu'ils obéissent à une vocation tardive ou précoce, les prêtres britanniques agissent en plein dans le sens des encycliques et, animés d'un "réalisme spirituel", prennent leur part en toute connaissance de cause à la reconstruction du monde.

G.-M. TRACY.

➞ Trève entre deux scrutins

(Suite de la première page)

rait dit: oui", proclamaient des affiches sur lesquelles, çà et là, des mains adverses griffonnèrent à la craie: "Et qu'a répondu Gambronne... ?"

Les communistes utilisèrent des formules à l'emporte-pièce, largement employées naguère par les propagandes hitlérienne et fasciste. Ce slogan: "Oui, c'est la sauvegarde de la propriété!" a du ébahir et troubler plus d'un militant du parti, dont la doctrine est essentiellement collectiviste.

Ce vacarme publicitaire, accompagné des cris de "Thorez au pouvoir" lancés par les partisans du leader communiste ont, sans nul doute effarouché de nombreux électeurs sans opinion et, par là même, favorisé la tâche des adversaires de la constitution, et c'est ainsi que les adeptes de la dictature du prolétariat ont été battus sur le terrain et par les armes qu'ils avaient choisies. Ils ont péché par présomption, et cet échec, venant après une série ininterrompue de succès leur fut particulièrement sensible. Au lendemain du scrutin, ils s'empressèrent de décocher quelques flèches aux socialistes, rendus responsables de la défaite en raison de leur refus de mener en commun la campagne pour l'adoption du projet. Mais le parti de M. Léon Blum ne se laissa pas malmener et répliqua aux communistes que leur propagande brutale et maladroite avait fait refluer dans le camp des "non" beaucoup d'électeurs indécis. Après avoir fait un bref échange de propos sans aménité, la discussion fraternelle s'éteignit, car mieux vaut, pour la propagande, faire le silence sur un échec que de polémiquer indéfiniment sur les causes de cet échec.

Aussi, dès qu'apparut certaine la ruine de ses espérances, le parti communiste, qui sait tirer les leçons des batailles perdues, déclarait-il humblement vouloir s'incliner devant le verdict du suffrage universel et affirmait-il son désir de travailler dorénavent à l'élaboration d'une Constitution en coformité avec les aspirations du pays telles qu'elles venaient de se manifester. Cette attitude nouvelle, faisant suite aux violences verbales des jours précédents, a donné la mesure de l'étonnante souplesse politique du parti, dont on aurait pu redouter quelqu'éclat de nature à transformer en antagonisme haineux les différences de conceptions démocratiques qui s'étaient affirmées dans ce scrutin en deux blocs de force presqu'égale.

C'est pourquoi ce vote essentiellement négatif parait avoir eu le curieux effet de lever la lourde hypothèque qui oppressait la politique française. Beaucoup de Français, et non des moindres, qui souffraient d'un "complexe d'infériorité" en face du communisme, semblent soudain décontractés et l'on enregistre avec satisfaction un très net soulagement dans l'opinion publique. Dans le domaine politique, tout apparait aujourd'hui plus facile qu'hier, et, si l'on en croit les déclarations des chefs des principaux partis, les travaux de la prochaine assemblée constituante s'ouvriront sous les meilleurs auspices.

Le gouvernement où, face au problème constitutionnel, les ministres du Mouvement Républicain populaire s'étaient opposés à leurs collègues socialistes et communistes, décida, au lendemain du scrutin, de rester en fonction jusqu'aux prochaines élections, sous la direction de M. Félix Gouin qui, pourtant, était le vaincu officiel du 5 mai en raison de ses discours publics et répétés en faveur du projet repoussé.

Le rejet du texte constitutionnel a eu pour effet de rendre caduques les dispositions électorales votées par l'assemblée défunte et de remettre en vigueur la loi adoptée en octobre 1945 lors du premier referendum. L'assemblée qui sera désignée le 2 juin verra son mandat limité à sept mois, pendant lesquels elle devra s'efforcer de mettre sur pied un nouveau projet constitutionnel, qui sera de nouveau soumis à l'approbation du pays. Les partis politiques, qui avaient depuis longtemps dressé leurs batteries et conclu des alliances en fonction d'une loi électorale prévoyant l'utilisation de tous les restes sur le plan national, ont dû subitement modifier leur tactique puisque l'on revient au système de la représentation proportionnelle dans le cadre du département. D'où l'écroulement des divers rassemblements groupant un certain nombre de familles politiques d'importance secondaire: Cartel républicain (modérés), Rassemblement républicain (centre) et Rassemblement des gauches (radicaux et républicains socialistes). Dans la plupart des circonscriptions les partis, grands et petits, iront à la bataille sous leur propre étiquette.

A la lumière des enseignements du scrutin du 5 mai, peut-on tirer dès à présent des conclusions pour les élections du 2 juin? L'analyse des résultats laisse apparaître une certaine regression des partis marxistes, puisque dans presque tous les départements le nombre des "oui" a été inférieur aux suffrages recueillis par les deux partis en octobre dernier. Cela est particulièrement sensible dans les centres urbains et ouvriers, et notamment à Paris et dans la Seine, où, à la surprise générale, les "non" l'ont légèrement emporté, pendant que socialistes et communistes perdaient plus de 75,000 voix. Cependant, ces chiffres ne traduisent qu'imparfaitement les fluctuations internes d'une masse électorale relativement stable, et il est vraisemblable que la prochaine assemblée aura sensiblement la même physionomie que la précédente, avec un léger fléchissement communiste et une faible avance des partis de droite, qui gagneront des voix sur le M.R.P., à qui certains reprochent sa collaboration avec les partis marxistes après le départ du général de Gaulle. Ce reproche n'est pas fondé, nous semble-t-il, car la présence des démocrates chrétiens au sein du gouvernement aux côtés des socialistes et des communistes a certainement mis le pays à l'abri des pires aventures, aussi bien sur le plan intérieur que sur le plan extérieur.

Le problème de la direction et de la composition du futur gouvernement, déjà agité dans les milieux politiques ne devrait pas se poser. Qu'on le déplore ou qu'on s'en félicite, la formule tripartite s'imposera après le 2 juin comme elle s'est imposée après le 21 octobre. Sans doute, certains esprits qui ont conservé la nostalgie du Front populaire de 1936 souhaitent-ils un retour du parti radical revigoré au sein d'une majorité gouvernementale dont le ciment ne pourrait être que la laïcité. Le M.R.P. serait ainsi rejeté dans l'opposition en compagnie de la droite classique. Mais il est peu probable que ce rêve se transforme en réalité, et, tout au plus, peut-on prévoir l'entrée de quelques personnalités radicales dans un gouvernement qui deviendrait ainsi "quadripartite".

Au demeurant, de graves problèmes d'ordre économique, financier, social et international n'ont pas encore reçu de solution: la bonne volonté de tous sera nécessaire pour les résoudre, et c'est pourquoi, conscients de leurs responsabilités, les grands partis se sont employés à ne pas élargir la brèche ouverte le 5 mai entre deux blocs de Français. Plus que jamais, pour le salut de la nation, s'impose une collaboration loyale et efficiente.

Maurice HERR.

Cours à l'empereur




Le **Dr Kotaro Tanaka**, professeur de loi à l'Université Impériale de Tokyo, membre de l'Académie Impériale, ministre de l'Education, converti au catholicisme, a donné récemment à l'empereur Hirohito et à la famille impériale, une instruction de 90 minutes sur la religion catholique; c'est l'empereur Hirohito lui-même qui avait exprimé ce désir.

➞ Les provinces auront une représentation équitable

(Suite de la première page)

dera son député en dépit de sa faible population de 5,000 âmes. On a cependant décidé de rattacher au Yukon le district de Mackenzie qui renferme le plus gros de la population des territoires du Nord-Ouest qui dépasse 12,000 âmes depuis l'ouverture de la région minière de Yellowknife. Il avait d'abord été question de constituer une nouvelle circonscription dans le district de Mackenzie, mais on a finalement décidé de s'en tenir à un seul député pour tous les territoires afin de s'éloigner le moins possible du principe de la représentation selon la population. Le député du Yukon, M. George Black, a déclaré qu'il avait approuvé le projet et qu'il le trouvait raisonnable.

Bill de la citoyenneté

La Chambre des Communes a finalement adopté mercredi dernier le bill de la citoyenneté. Le débat sur la troisième lecture a été très bref et il n'y a pas eu de vote enregistré. M. Maxime Raymond, député de Beauharnois-Laprairie et chef du Bloc populaire, a tenu à exprimer sa dissidence en prononçant son deuxième discours contre le projet de loi de M. Paul Martin immédiatement avant son adoption.

Législation coloniale

M. Raymond a déclaré que c'était une législation purement coloniale et que la nationalité canadienne se trouvait noyée dans la nationalité britannique. Il a soutenu que la loi de citoyenneté équivaut à une renonciation de notre souveraineté puisqu'elle codifie et remet en vigueur les lois anciennes votées par le parlement canadien avant le Statut de Westminster. Il a affirmé que la nouvelle loi embrouille la situation au lieu de la clarifier et il a déploré le fait qu'il ne nous confère pas une nationalité canadienne distincte de la nationalité britannique.

Du côté conservateur

Du côté conservateur, M. John-R. MacNicol de Toronto a tenu à protester une dernière fois contre l'article de la loi qui oblige les immigrants britanniques à attendre cinq années comme les autres avant d'obtenir leur certificat de citoyenneté canadienne. Il craint que cette disposition n'ait pour effet de décourager l'immigration de la Grande-Bretagne vers le Canada.

Fête du Canada

Au sénat, il se livre un grand débat autour du bill que le député de Matapédia-Matane, M. Philias Côté, a fait voter à la Chambre des Communes et qui aurait pour effet de changer la désignation de la fête nationale du 1er juillet en "Fête du Canada" au lieu de "Fête du Dominion". Les défenseurs du bill Côté soutiennent que le mot "dominion" comporte une signification de dépendance qui n'est plus comptable avec le statut actuel du Canada. Ses adversaires invoquent la tradition qui remonte aux premières années de la Confédération et la volonté populaire qui s'est manifestée contre le projet de loi, surtout en Ontario. Quelques sénateurs de langue anglaise, notamment M. Arthur Roebuck, ont exprimé l'avis que le changement proposé pouvait être justifié, mais que l'opinion publique n'était pas encore prête à l'accepter. Le débat a été assez violent à certains moments et M. le sénateur James Murdock a déclaré que ses initiateurs venaient des milieux où l'on a refusé de faire son devoir pendant la guerre. Il convient de noter que le sénateur C.-G. McGeer de Vancouver a répondu à cette attaque portée par son collègue libéral contre les Canadiens français.

Impérialistes et autonomistes

Comme le débat sur la citoyenneté, le débat sur le drapeau, le débat sur la fête nationale a mis aux prises les impérialistes et les autonomistes. D'où l'importance que l'on a accordée à ce simple changement de nom. Il est vrai que certains sénateurs ont fait observer au cours du débat qu'il faudrait ensuite, en toute logique, supprimer le mot "dominion" dans chacun des innombrables textes de loi où il apparaît. M. le sénateur Roebuck est d'avis qu'il faudrait désormais employer le mot "nation" au lieu du mot "dominion" pour désigner le Canada.

Choix du drapeau

La lutte autour du drapeau sera beaucoup plus vive et plus prolongée que toutes les autres. Au comité du drapeau, les partisans et les adversaires de l'Union Jack multiplient les manoeuvres et les chinoiseries de procédure parce qu'ils craignent d'amorcer la bataille qui rendrait tout accord impossible et qui serait le prélude d'une bataille encore plus violente à la Chambre des Communes même. Il en résulte que les séances sont plus amusantes que sérieuses et que l'on a procédé à une élimination qui n'a conservé que 5 des quelque 2,400 modèles soumis avant de convoquer des experts. La confusion était telle qu'il a fallu former un sous-comité pour tenter de formuler des règles de procédure pour régler le travail du comité.

Le "Red Ensign"

Le sous-comité a présenté aujourd'hui son rapport qui recommande un nouveau ballottage pour réduire encore le nombre des modèles qui n'était plus que de 5. Les présidents conjoints, M. le sénateur Norman Lambert et M. Walter Harris, ont mis toute la pression possible pour faire adopter ce rapport et ils ont fini par l'emporter. M. Lambert a fait taire tous ceux qui n'étaient pas de son avis et il a combattu vigoureusement toutes les suggestions qui ne faisaient pas son affaire. Les esprits ont commencé à s'échauffer et la prochaine réunion du comité devrait être fort animée. Il ne fait pas de doute que le comité va recommander en fin de compte le "Red Ensign", mais la bataille n'est pas encore terminée.

Francophobie de M. Ferguson

Pour terminer, racontons un incident assez amusant qui s'est déroulé à la Chambre des Communes au cours de la séance de lundi.

M. J.-H. Ferguson, député conservateur de Simcoe-nord, protestait contre le fait que le gouvernement n'avait accordé qu'un subside de $9,000 aux Boy Scouts pour former les jeunes alors qu'il dépensait $25,000 pour fournir des dictionnaires français-anglais aux députés.

Cette manifestation de francophobie a agacé M. Jean Lesage, député libéral de Montmagny-L'Islet, qui a apostrophé en français le député ontarien. "Je ne veux pas contredire mon honorable ami, de dire M. Lesage, mais je crois que la responsabilité du gouvernement fédéral est beaucoup plus importante dans le domaine de l'éducation de la population pour une meilleure compréhension des droits de la minorité par les uns et des droits de la majorité par les autres que dans un domaine qui n'intéresse exclusivement que les gouvernements provinciaux."

M. Ferguson a déclaré avec humeur qu'il n'avait rien compris du tout. Cela a fourni l'occasion à M. Lesage, cette fois en anglais, que cela démontrait bien qu'il importait de consacrer $25,000 à l'achat de dictionnaires et que cette somme même pourrait n'être pas suffisante.

M. Ferguson pourra maintenant méditer à son aise sur les avantages du bilinguisme au parlement.

RADIO-SAINT-BONIFACE

1250 Kilocycles sur le cadran

PROGRAMME D'OUVERTURE

(Heure avancée)

- 6:00 O CANADA (La Fanfare La Vérendrye avec Choeur sous la direction de M. Marius Benoist et de M. Henri Duyvejonck)
- 6:30 Mlle Alice Arnal, au piano
- 6:45 LES ANCIENS DE SAINT-BONIFACE
- 7:00 Mlle Louise Roy, récital de chant
- 7:15 UN HOMME ET SON PECHE
- 7:30 OUVERTURE OFFICIELLE DU POSTE
- 8:00 "C'EST TOUTE UNE HISTOIRE", dramatisation de la fondation de CKSB, préparée et réalisée par M. René Dussault
- 8:30 DISCOURS

(Heure avancée)

- 8:35 RECITAL DE CHANT ET PIANO (Mme Marie Coyle, M. Arthur Gloux et Mlle Jacqueline Gagnon)
- 9:00 CKAC salue CKSB
- 9:15 M. Fernand Tellier au piano
- 9:30 DISCOURS
- 9:45 Mlle Gisèle La Flèche, récital de violon
- 10:00 DISCOURS, MUSIQUE POPULAIRE et CHANSONNETTES FRANÇAISES
- 10:55 NOUVELLES
- 11:00 HEURE PRECISE et FIN DES EMISSIONS



Le lundi 27 mai 1946



6 heures du soir (heure avancée)

Chers radiophiles,

Grâce à la générosité des annonceurs de cette page, le poste CKSB peut se permettre aujourd'hui une brève apparition publique. Voici donc quelques mots sur le poste. La revue de Radio-Saint-Boniface vous en dira plus long dans ses prochains numéros.

CKSB, c'est une voix qui désormais jasera dans votre langue tout au long des heures, des jours et des années. Aujourd'hui, quelques jours avant d'élever la voix, CKSB en personne a eu l'idée de vous écrire. En veine de confidence, c'est de lui-même qu'il veut vous entretenir. Cédons-lui donc la parole.



J'ai bien hâte de vous parler de vive-voix. En attendant, je vous écris. Que de conférences me trottinent dans la tête, que de mélodies et chansons me turlutent au coeur, que d'érudition me pèse sur l'esprit! J'emmagasine tout cela depuis des mois, mais ça ne sera pas long maintenant; dans trois jours, à plein gosier, je commencerai à vous déballer ma marchandise. J'ai fait mon gros possible pour qu'elle vous plaise. J'espère qu'en très peu de temps nous serons déjà les meilleurs amis au monde.

Vous savez sans doute où je reste. Le dos tourné à la rue Aulneau, mon regard repose tout le jour sur le Parc Provencher où les arbres poussent et les enfants jouent. Vous me reconnaitrez facilement. Coiffé d'un toit rouge, chaudement enveloppé d'épais murs jaune clair, on me reconnait facilement. D'ailleurs, mon enseigne crie: "CKSB", nuit et jour. Si vous passez par ici, arrêtez me voir. Ça me fait toujours plaisir de rencontrer des bons Canadiens. Vous trouverez votre visite intéressante.

Sans me vanter, je suis fier de moi-même. Tour à tour, cuisine de collège, chapelle, local de scouts, me voici, malgré une sévère économie d'argent, transformé en un petit studio des plus chics et des plus modernes. Je reçois ma visite dans une salle d'attente, espèce de foyer, garni de chaises.

Mais suivez la mélodie de cette note de musique tracée sur mon plancher; elle enfile le corridor et vous mène au grand studio. Ici, tout est lumière et couleur. Voici, me dit-on, un studio unique au Canada. Des panneaux convexes, appuyés sur une bordure bleu méditerranéen, se renvoient une symphonie de notes claires et chantantes: jaune serin, au plafond; rose crème, rose orange et brun orange aux murs. Ces panneaux, au lieu d'absorber le son, le renvoient et conservent à la musique, aux voix, toute leur saveur naturelle.

A côté, deux studios se partagent la place. Le studio moyen, aux panneaux dentelés, pour petits groupes; et le petit studio, pour conférences, causeries, saynètes dialoguées.

L'escalier vous conduit aux bureaux du directeur-gérant, des annonceurs, du directeur des programmes, des secrétaires. Ici, tout est activité fiévreuse. On écrit, on dicte, on compose . . . En somme, c'est le laboratoire où s'élaboreront lentement les programmes que le micro vous versera dans les oreilles tous les jours à partir de lundi.

Donc, c'est entendu, je vous donne rendez-vous pour lundi soir à 6 heures.

Bonjour,

CKSB.

SAINT-BONIFACE

Ouverture du nouveau local scout à St-Boniface

Après de nombreuses années d'épreuves l'aumônier et les chefs scouts réalisent enfin un rêve longtemps mûri — "Le Manoir Scout" — bâtisse dédiée à la jeunesse scoute catholique de St-Boniface.

Le dimanche 19 mai, à l'occasion de l'ouverture officielle et de la bénédiction du "Manoir", Mgr W. Jubinville, P.A., V.G., M. l'abbé L. Blais et plusieurs membres du clergé vinrent par leur présence, rehausser la fête. Il y eut aussi grand concours de parents et d'amis et de Guides. Plusieurs vétérans, anciens scouts, fidèles à la tradition se rendirent à l'appel.

La cérémonie de la bénédiction se fit par Mgr Jubinville qui adressa la parole et félicita vivement les chefs et les scouts d'avoir un "home" aussi charmant. Il résuma l'oeuvre scoute par ce mot: "Servir".

Monsieur le Curé, initié depuis longtemps dans l'oeuvre du scoutisme, réitera et souhaita à son tour que la jeunesse scoute se maintienne ferme dans ses croyances catholiques, et comme par le passé, demeure un exemple de dévouement.

Avec solennité, quatorze nouveaux scouts s'avancent, récitent les lois, saluent leur chef, s'agenouillent et reçoivent la bénédiction de l'aumônier et, à tour de rôle, prononcent leur promesse scoute.

En connaisseurs, M. le Curé et les membres du clergé furent invités à juger les travaux des différentes patrouilles. Après forte délibération, le résultat des gagnants fut comme suit: 1ère, Patrouille Radisson, E. Raimbeault; 2ème, Patrouille Levis, W. Le Clerc; 3ème, Patrouille Taché, G. Lanthier; 4ème, Patrouille Dollard, M. Paillé; 5ème, Patrouille Frontenac, E. Paquin; 6ème, Patrouille Champlain, G. Compain.

Après ces activités, les Scouts joyeux allument le feu de camp. Sous la direction de l'assistant, Roy Campeau, l'on fit du chant, de la musique, bans et présentation d'insignes de mérite. M. l'aumônier, l'abbé A. Couture, très ému, remercia l'assistance de sa considération en venant en si grand nombre encourager les petits Scouts. Il parla de la construction de la bâtisse. Le but de notre salle est d'abriter les oeuvres d'action catholique et éducationnelles. On comprend les avantages qu'un tel milieu peut apporter aux jeunes de St-Boniface. Il espère qu'il aura toujours, comme par le passé, l'appui des parents et des amis des scouts.

Aux 150 invités, le Comité Auxiliaire des Mamans Scoutes offrit un délicieux goûter.

Merci à M. l'Aumônier, au Grand Chef Prévost et à nos scouts, ainsi qu'au Comité Auxiliaire des Mamans scoutes, dirigé par Mme P. Raimbeault.

ANNIVERSAIRE

Le 24 mai marque le 5ème anniversaire de la nomination de S. Exc. Mgr Georges Cabana comme archevêque coadjuteur de St-Boniface. S. Exc. Mgr Cabana fut sacré évêque en la cathédrale de St-Hyacinthe, le 30 juin, par S. Exc. Mgr Ildebrando Antoniutti, délégué apostolique.

Retraites fermées

24-27 mai — Couvent de St-Norbert. R. P. D. Jubinville, O.M.I.

27-30 mai—Dames. R. P. D. Jubinville, O.M.I.

31 mai-3 juin—Elèves de St-Charles. R. P. M. Dussault, O.M.I.

7-10 juin—Hommes (St-Laurent). R. P. D. Jubinville, O.M.I.





Champions de la Ligue de Cinq Quilles du Cercle Ouvrier



L'équipe Audet a gagné le trophée du Cercle Ouvrier, emblème de la suprématie de la Ligue de Cinq Quilles. L'équipe est composée de Mlle T. Turcotte, Mlle G. Audet, Mme Blanche Senez, MM. G. Pelletier, W. Johnson et B. Lévêque.

Champion de la Ligue de Dix Quilles du Cercle Ouvrier



L'équipe des Canadiens de Naissance a gagné le trophée du Cercle Ouvrier, emblème de la suprématie de la Ligue de Dix Quilles. L'équipe est composée de MM. F. Ducharme, H. Lévêque, C. Pflaneuf, A. Bouchard, R. Bouchard, R. Lévêque et le capitaine M. Lévêque (absent).

Mariage

SANCHE—BOURBONNIERE

Le mariage de Mlle Verna Bourbonnière, fille de M. et Mme V. Bourbonnière, avec M. Fernando Sanche, fils de feu M. Sanche et de Mme Solange Sanche, de Ste-Anne des Chênes, fut célébré le samedi 18 mai en la cathédrale de St-Boniface, à 10 heures.

M. l'abbé E. Hébert officia à la cérémonie du mariage.

M. V. Bourbonnière accompagnait sa fille, qui était revêtue d'une longue robe blanche et d'un grand voile. Son bouquet était de roses "American Beauty."

Mlle A. Plamondon, vêtue d'une longue robe rose et ayant un corsage d'oeillets roses, était fille d'honneur, tandis que M. B. Sanche, frère du marié, était garçon d'honneur. MM. V. Bourbonnière et B. Sanche agissaient comme témoins.

Pendant la messe, Mme De Coninck et Mme Bellefeuille chantèrent "Ave Maria" et "Mater Amabilis." Mme S. Bourbonnière, cousine de la mariée, touchait l'orgue.

Après la cérémonie, il y eut une réception chez M. et Mme Thomas Legros, oncle et tante du marié.

Les nouveaux époux sont partis en voyage à Kenora, Ont., et Fort Frances, Ont.

Décès

M. ISAIE MONDOR

M. Isaïe Mondor, de 691, rue Maisonneuve, est décédé à sa résidence le samedi 18 mai à l'âge de 75 ans. Les funérailles eurent lieu le mardi 21 mai à 9 h. 30 à Lorette, Man.

Lui survivent, deux soeurs, Mme J.-P. Legree, de Winnipeg, et Mme Frank Whittey, de Los Angeles, Calif.; deux frères, Omer, de Walhalla, N.D., et Hervé, de Woodridge, Man.

Organisation des femmes libérales de St-Boniface

Le Club des Femmes Libérales de St-Boniface a tenu son assemblée annuelle le mercredi 15 mai, dans la salle Andrew's à Norwood.

Voici le rapport de l'élection du nouvel exécutif pour l'année 1946: Présidentes d'honneur: Mme S.S. Garson, Mme J.P. Howden et Mme F. Viau; présidente, Mme T.D. Cundell; vice-présidentes, Mme J.C. Davis et Mme W. Leslie; secrétaire, Mme J.-C. Mouard; trésorière, Mme E. Gagnon. Comité d'éducation, Mme C.E. Waller; comité de recrutement, Mme J.-B.-T. Hébert, et comité d'activités sociales, Mme H. Lane.

Une convention libérale provinciale sera tenue à l'hôtel Marlborough au mois de juin. Les dames de St-Boniface déléguées à cette convention sont: Mmes F. Viau, T.D. Cundell, J.-C. Mouard; remplaçantes. Mmes J.-B.-T. Hébert, W. Leslie et H. Lane.

Au lieu d'avoir l'assemblée à Norwood telle qu'annoncée pour le 27 mai au soir, qui est la date de l'ouverture de Radio-Saint-Boniface, les dames libérales de St-Boniface se joindront aux dames de Winnipeg dans l'après-midi de ce même jour, 27 mai, à une assemblée au Y.W.C.A.

A cette réunion nous aurons le plaisir d'entendre Mme S.C. Tweed, vice-présidente de la Fédération Libérale nationale et directrice de la division féminine, ainsi que Mlle Lucie Mesnard, son assistante.

Les membres du Club des Femmes Libérales de St-Boniface se rassembleront chez Mme Henry Lane, de la rue Masson, lundi soir, pour saluer ces distinguées visiteuses à l'occasion de leur passage parmi nous.

Petites Notes

M. et Mme Ephrem Rochon annoncent les fiançailles de leur fille, Jeanne, avec M. Georges Bernuy, fils de Mme Alice Bernuy, de Wauchope, Sask.

La bénédiction nuptiale leur sera donnée en la cathédrale de St-Boniface, le samedi 8 juin, à 9 h. 30.

* * *

M. Robert Joberty, gérant de l'aéroport de Régina, était de passage à Winnipeg, en route pour Montréal, où il prendra charge temporairement de l'aéroport de Dorval. Durant son absence, il est remplacé à Régina par R. S. Crossley, assistant-inspecteur du Département du Transport, d'Ottawa.

* * *

En l'honneur de Mlle Jeanne Rochon, dont le mariage aura lieu le 8 juin, Mme Arthur Vouriot organisa un "shower" d'objets divers à sa résidence, 220 boulevard Dollard. Mme Ephrem Rochon, mère de la future mariée, présidait à la table du thé, aidée de Mme Arthur Vouriot, Mlles Rita Rochon, Irma Lacerte, Irène Girardin et Rachel Lemoine. Mlle Alliette Bergeron présentait les cadeaux. Les invitées étaient au nombre de 35.

Société des Canadiennes françaises

Rectification

Une erreur s'est glissée dans la liste des sous-comités de notre Société, publiée la semaine dernière. Nous désirons la rectifier ici:

Mme J.-A. Lane ne fait partie d'aucun comité, ni de celui du Service Volontaire, ni de celui des "Tag Days", comme il a été mentionné.

Par contre, au sous-comité des "Tag Days", il eut fallu lire: directrice, Mme J.-B.-T. Hébert, assistée de Mme J.-A. Poirier.

Mon Guide au Cinéma

Up Goes Maisie	I
So Goes My Love	I
Song Of Arizona	II
Spellbound	II
Jesse James	II
The Return Of Frank James	II
Kitty	III
The Sailor Takes A Wife	III
Mildred Pierce	III
The Man In Grey	III
The Seventh Veil	III

I.—N'offre aucun danger pour le public en général.
II.—Ne convient qu'aux adultes.
III.—A rejeter parce que condamnable en partie
IV.—Condamné.

Famille de 15 enfants de moins de 16 ans

CHICOUTIMI — M. Antoine Marcotte, député de Roberval à Québec, a remis un chèque de $500 de la part de l'hon. Omer Côté, secrétaire de la province, à M. et Mme Augustin Belley, de St-Eugène d'Argentenay, dont la famille est la seule canadienne-française dans toute la province à retirer le plein montant possible des allocations familiales. En effet, M. et Mme Belley comptent 15 enfants vivants et tous en bas de 16 ans, ce qui leur donne droit à une allocation de $63 par mois. M. Marcotte en a profité pour féliciter chaleureusement les parents d'une si belle famille.

M. l'abbé Savard dédédé à Québec

QUEBEC — M. l'abbé Georges Savard, doyen de la Faculté des arts de l'Université Laval, a été trouvé mort dans sa chambre au séminaire de Québec, samedi dernier. Il a succombé à une syncope.

Né à Québec, il était entré au séminaire en 1897; il avait obtenu son baccalauréat ès arts en 1907. Ordonné prêtre le 3 mars 1912, il a d'abord été professeur au petit séminaire dont il fut le directeur jusqu'en 1935. En 1940, il était créé membre à vie du conseil du séminaire. Il devenait professeur de sciences sociales en 1939; il enseigna également à l'Ecole supérieure de commerce en 1940. En 1943, il était promu à la direction de la Faculté des arts.

A Travers les Centres Français du Manitoba

Des correspondants spéciaux de "La Liberté et le Patriote"

Dunrea

Nous regrettons d'annoncer la mort d'un de nos anciens pionniers de la paroisse, M. Alfred Paradis, survenue le mardi 14 mai.

Les funérailles ont eu lieu le jeudi suivant. La levée du corps a été faite par M. l'abbé Bertrand, curé de la paroisse. Le service a été chanté par son fils le R. P. Alphonse Paradis, O.M.I. Assistait comme diacre, M. l'abbé Alexandre Boulet, curé de La Salle (son neveu) et M. l'abbé R. C. Lavoie, curé de McCreary, comme sous-diacre, tous trois enfants de la paroisse. Conduisaient le deuil, ses fils, Arthur, de Dunrea, Félix, de Somerset, ses filles, Mme Joseph Gaboury (Georgina), Mme Adélard Boulet, de Fort Alexandre (Mariana), Mme Labossière, de St-Léon (Louise), Mlle Valérie. Mme Blanchard (Rose), de Val d'Or, n'a pu venir.

Les porteurs étaient ses deux fils, Arthur et Félix, ses gendres, MM. Labossière et A. Boulet, ses neveux Jean Paradis, de Storthoaks, Sask., et Georges Fortier, de Dunrea. Une nombreuse assistance avait tenu à offrir les derniers hommages à ce pionnier de Dunrea.

Il était âgé de 80 ans et quatre mois. Son épouse l'a précédé dans la tombe le 14 avril 1942.

M. l'abbé Desjardins, de Virden, était de passage à Dunrea la semaine dernière et dimanche dernier M. et Mme Chouinard, de St-Lazare, M. et Mme Isaby, de Hartney.

M. et Mme Albert Paradis, de Storthoaks, Sask., sont venus aux funérailles de M. Alf. Paradis.

St-Laurent

Baptêmes

Marie-Thérèse-Annette, enfant de M. et Mme Arthur Turcotte, née le 15 avril et baptisée le 28 du même mois. Parrain et marraine, Eugène Charron et Eveline Turcotte.

Georges-Joseph-Léo, fils de Joseph Prairie et de Marguerite Coutu, né le 23 avril et baptisé le 5 mai. Parrain et marraine, Joseph-Daniel Coutu et son épouse née Anna Klyne.

Joseph-Georges-Roger, fils de François Gratton et de Camille Combot, né le 8 et baptisé le 19 mai. Parrain et marraine, M. et Mme Georges Gratton, grands-parents de l'enfant.

Marie-Lucille-Dina, fille de Romuald Perrault et d'Anna-Marie Kerbrat, née le 7 et baptisée le 19 mai. Parrain et marraine, Ubald Perrault et son épouse, née Christina Chaboyer, oncle et tante de l'enfant.

Joseph-Emile-Ernest, fils d'Hervé Coutu et de Florence Robinson, né le 15 et baptisé le 19 mai. Parrain et marraine, Ambroise Perrault et Juliette Coutu.

Retraite fermée

Le 13 de ce mois, 30 des hommes et des jeunes gens de la paroisse se dirigeaient vers la Maison des Retraites fermées pour y passer deux jours dans le silence et la prière. Ils nous revenaient heureux et désireux de procurer le même bonheur à leurs amis. Aussi, nous avons l'assurance que d'ici quinze jours plusieurs paroissiens, dames et jeunes filles, hommes et jeunes gens, voudront suivre leur exemple et se mettre durant deux jours sous la direction du R.P. Directeur de la Maison des Retraites fermées.

"La grande amie"

La terre. La ferme.

La comprend-t-on toujours?

On la regarde, parfois et même souvent, d'un oeil de dédain.

Le citadin et aussi l'homme des champs.

Pendant la guerre on s'est rué vers les usines de la ville pour fabriquer les munitions et hâter la victoire.

Et cependant si le cultivateur sérieux et constant n'était pas resté à sa tâche, qu'auraient fait nos armées sur le champ de bataille, et de quel côté se serait rangée la Victoire?

Le dire de Napoléon reste toujours à l'ordre du jour: "c'est sur son estomac que marche l'armée" et qu'elle se bat.

C'est le **cultivateur** plus que tout autre qui a fait la victoire.

Et maintenant qui va sauver la paix?

C'est encore le cultivateur.

Que reste-t-il sous les ruines encore fumantes de l'Europe? Des cadavres.

Et au-dessus? Des squelettes. Et beaucoup plus nombreux. Pour un mort cent chancellent sur ce qu'étaient jadis les champs de bataille. Les vieillards soupirent après leurs tombeaux. Ceux qui devraient être des enfants ne savent plus rire, et il n'y a plus de jeunesses. Ils trainent une vie qu'ils ne peuvent plus aimer.

Ils se meurent parce qu'ils ont faim.

Aux cultivateurs ils crient: "Du pain. Du pain."

Sans doute "l'homme ne vit pas seulement de pain," mais encore en faut-il. Car "ventre affamé n'a point d'oreilles."

Honneur à nos cultivateurs qui ont gagné la victoire et qui vont gagner la paix.

E. DUPLAIN, O.M.I.,
Missionnaire colonisateur.

Desserte du Précieux-Sang

Le mercredi 8 mai, S. Exc. Mgr Georges Cabana conféra le sacrement de confirmation à dix-neuf de nos petits enfants. Ces chers petits répondirent aux questions posées par Son Excellence, avec une assurance et une précision remarquables. C'est là une preuve évidente du soin que les parents et les religieuses mettent dans l'enseignement de la religion. Le parrain et la marraine de confirmation furent M. et Mme S. Tremblay.

Après avoir fait un historique bref et intéressant de la fondation de la paroisse, M. le Desservant exprima le souhait de voir bientôt tous les catholiques de langue française fréquenter "leur" chapelle. Les catholiques sont assez nombreux à Norwood pour remplir la Chapelle quatre fois le dimanche.

Son Excellence exprima sa vive satisfaction à la vue du bon travail déjà accompli depuis quelques mois seulement, et il encouragea les paroissiens à continuer de seconder l'autorité paroissiale.

Les murs de notre Chapelle sont maintenant garnis d'un Chemin de Croix très joli — statues relief et en couleur. Une dame de la paroisse a eu la générosité d'offrir ce don. Merci sincère à cette personne ainsi qu'à la personne de St-Boniface qui a bien voulu donner, en faveur de la Chapelle, la belle somme de $200.

Le prix de rédaction française offert par les Femmes de la Fédération fut décerné à Denis Tremblay, pour le mois d'avril.

Trente-huit de nos élèves ont pris part au Concours de français, le samedi 18 mai.

La messe sur semaine a lieu maintenant à 7 h. 45.

Saint-Eustache

M. et Mme Bernard Normandin, de Toronto, étaient de passage chez leurs parents et amis de St-Eustache et de Winnipeg récemment.

Mme Edwin Harmon est retournée à Kamloops, C.B., après avoir passé quelques mois ici.

Mlle Clairina Allarie, employée au "Manitoba Telephone," était en vacances chez ses parents, il y a quelque temps. Elle se rendit aussi à Lakeland où elle visita d'autres parents.

M. et Mme Urbain Forcier sont revenus ici après avoir passé l'hiver à Keewatin, Ont.

Les familles William St-Cyr, Ambroise McFay et J.-B. St-Cyr sont déménagées du village.

Les grades 5, 6, 7, et 8 prendront part au Festival de la Bonne Chanson qui aura lieu le 24 mai, à l'Auditorium de Winnipeg.

Dimanche le 12 mai, en l'honneur de toutes les mères de notre paroisse, les élèves de l'école firent les frais du chant à la grand'messe, et le soir, ils donnèrent une belle veillée récréative qui fut très bien réussie. Il y avait une assistance nombreuse et les résultats financiers furent satisfaisants. Nous remercions les Religieuses de l'école pour leur dévouement et l'encouragement qu'elles donnent à nos enfants.

Au cours de la semaine dernière, l'inspecteur E. D. Parker visitait l'école du village.

Le soldat Alphonse Belcourt, fils de M. et Mme Antoine Belcourt, ainsi que Philibert Allaire, sont revenus d'outre-mer.

A l'occasion du retour du soldat Philibert Allaire, il y eut une réunion chez M. et Mme Urbain Forcier. Environ 55 invités y assistaient. Parmi l'assistance on remarquait des personnes de St-François, Longruth, Winnipeg, Lakeland et St-Eustache. On remarquait en particulier M. et Mme Adrien Carrière, de Lakeland, oncle et tante du soldat.

La Broquerie

Cercle des fermières

L'assemblée mensuelle du cercle a été remise au mercredi 29 mai.

Cette assemblée aura lieu au soubassement et commencera à 8 h. P.M.

On vous prie de remarquer que durant les mois d'été les réunions auront lieu le soir.

N'oublions pas la date ni l'heure. Nous continuerons l'étude des herbes médicinales. Bienvenue.

Ste-Agathe

Shower

A l'occasion du mariage de Mlle Germaine Fontaine, qui eut lieu le vendredi 10 mai, les enfants de Marie organisèrent un shower à la salle paroissiale. On présenta plusieurs cadeaux à la future épouse. Il y eut environ 50 invitées.

Mariage
Bruneau-Fontaine

Le mercredi 15 mai à 9 h. 30 fut célébrée en l'église de Ste-Agathe le mariage de Mlle Germaine Fontaine, fille de M. et Mme Arthur Fontaine, avec M. Léo Bruneau, fils de M. et Mme Ludger Bruneau, de St-Jean-Baptiste. M. l'abbé C. Paillé bénit le mariage.

La mariée, accompagnée de son père, était revêtue d'une longue robe en "sheer" blanc avec manches longues, voile trois-quart retenu par une coiffure genre "sweetheart." Elle tenait un bouquet de roses "American Beauty."

Mlle Yvonne Fontaine, cousine de la mariée, était fille d'honneur, ainsi que Mlle Gabrielle Fontaine, cousine aussi de la mariée. Mlle Yvonne Fontaine portait une toilette rose et Mlle Gabrielle Fontaine, une toilette bleue; toutes deux avaient un corsage de fleurs.

Les garçons d'honneur étaient Aimé Bruneau, frère du marié, et Lionel Fontaine, frère de la mariée.

Le chant fut exécuté pendant la messe par les Enfants de Marie de la paroisse. Mlle Léa Joyal touchait l'orgue.

Après la cérémonie religieuse, une réception eut lieu à la résidence des parents de la mariée. Le soir, une veillée fut donnée en l'honneur des mariés; on comptait environ 70 invités.

Les nouveaux époux partirent en voyage à Kenora, Ont. A leur retour, ils demeureront à St-Jean-Baptiste.

Saint-Adolphe

Visiteurs

Le jeudi 16 mai, M. le curé A. Hébert avait la joie de recevoir Mgr Papineau, évêque de Joliette, P.Q., son ancien professeur. Le distingué visiteur était accompagné de M. le chanoine Archambault, curé de St-Pierre de Joliette, et de M. l'abbé L. Blais, curé de la cathédrale de St-Boniface.

Le même jour les paroissiens de St-Adolphe se réunirent à l'église à l'occasion de la visite pastorale de S. Exc. Mgr G. Cabana, archevêque-coadjuteur de St-Boniface. Son Excellence était accompagnée du R.P. F.-X. Hamel, S.J., et du R.P. A. Jobin, O.M.I. 48 enfants reçurent la confirmation, après avoir subi avec succès un examen oral.

Le lendemain, 17 mai, 25 garçons et fillettes communièrent pour la première fois pendant la messe célébrée par Son Excellence. M. le curé Hébert chanta la grand'messe de 10 heures. Mgr l'archevêque adressa la parole aux assistants. Après la messe les paroissiens eurent l'honneur de saluer Son Excellence.

N.-D. de Lourdes

Baptême

Mona-Dolorès, enfant de Charles Sala et Martha Reitmeir, baptisée le 12 mai. Parrain et marraine, Désiré Sala et Mme Antoine Badiou.

La semaine du 5 au 11 mai fut la semaine de la Joie dans l'école de Notre-Dame de Lourdes. Malgré la température un peu froide, malgré les soucis des examens français, les élèves gardèrent leur bonne humeur et une vraie joie rayonnait dans leurs visages. Vendredi, il y eut le "feu de joie" et des rondes dans la cour de l'école. Tous chantaient: "Mes Amis, la Vie est belle." On roula le "bravo" à plusieurs reprises. En se quittant, les élèves se sont dit: "La Campagne est finie, mais la vraie joie commence!" Depuis ces jours-là, on ne voit que des sourires à l'école! ! !

Pour le Festival de la Bonne Chanson le 24 mai à l'Auditorium de Winnipeg, les élèves des grades 9, 10, 11 et 12 chanteront "C'est la Belle Françoise." Aussi, l'école rurale de St-Louis donnera la récitation "Coeur d'Enfant."

Nous avons fait des améliorations dans la grande rue du village. Le terrain de pique-nique sera arrangé prochainement.

Lorette

Partie de cartes

Le 12 mai, une partie de cartes fut organisée à Lorette par Mme Raymond Raynaud, aidée de Mme Blanche Gauthier, au profit de l'Oeuvre de Secours à la France.

L'assistance nombreuse, le programme récréatif, un succulent goûter, et même la petite surprise faite à M. le Curé à l'occasion de l'anniversaire de son ordination, tout contribua à donner à cette soirée une petite note d'intimité, et un succès inattendu. La jolie somme de $89.00 fut remise le 16 mai à Mme Pauline Boutal, présidente de l'Oeuvre de Secours.

Il nous reste à féliciter toutes les personnes qui ont secondé Mmes Raynaud et Gauthier dans leur initiative: M. Nolin, M. et Mme René Gendron, Mme P. Frossais et sa jeune fille, Olive, Mme Maria Jeanson, et M. René Raynaud. Un merci tout spécial aux Révérendes Soeurs du couvent de Lorette pour le don d'un magnifique gâteau qui fut tiré dans le courant de la soirée.

M. Eugène Ragot, de St-Boniface, amusa l'auditoire par quatre chansons rendues avec son talent habituel. Mlle R. Gravel, de la paroisse du Sacré-Coeur, de Winnipeg, l'accompagnait au piano. M. Escaravage, également de la paroisse du Sacré-Coeur, donna une déclamation comique.

Au nom de l'Oeuvre de Secours à la France, M. Escaravage adressa des remerciements aux organisatrices et à tous ceux qui prêtèrent leur concours avec tant de complaisance et de dévouement.

Saint-Claude

Le 5 mai, à l'hôpital de St-Boniface, après quatre mois de maladie, M. Julien LeRoux, fermier du district de St-Claude, mourait muni des derniers sacrements.

Né le 15 février 1896 à Guern, Morbihan, France, il était arrivé au Canada avec ses parents en 1904. En 1914, il rejoignit l'armée française et prit part à la grande guerre. Jouissant de l'estime générale, il fut accompagné à son dernier repos par une foule considérable.

Il laisse dans le deuil son épouse, née Mathurine Gloux, et sept enfants: Marie-Ange, René, Claude, Yvonne, Armand, Clémence et Denis. Lui survivent aussi quatre frères: Yves, Joseph, Jacques, Louis et deux soeurs, Mmes G. Dupasquier et C. Rosset.

Remerciements

La famille remercie toutes les personnes qui lui ont donné des preuves de sympathie à l'occasion de la maladie et de la mort de M. Le Roux.

Ste-Geneviève

Le mercredi 8 mai est décédé à l'hôpital de St-Boniface, M. Adélard Rivard après une longue maladie. Les funérailles eurent lieu le samedi 11 mai en l'église paroissiale. Notre dévoué curé, M. l'abbé Lafrenière, chanta le service. Les porteurs furent ses neveux, Eric et Aurel St Laurent, Armand Trudeau, Emilien Côté et deux cousins Tobie et Jean Perrin. Survivent au défunt: deux frères, Napoléon et Antoine, à la maison paternelle, et une soeur, Joséphine (Mme A. St-Laurent), de Ste-Geneviève. M. Sauveur Ferland était en charge des funérailles.

Remerciements

Les familles Rivard et St-Laurent remercient sincèrement les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion du décès de M. Adélard Rivard, soit par offrandes de messes et bouquets spirituels, visite et assistance aux funérailles.

St-Emile

MME PHILIAS LEVESQUE

Le 17 mai s'éteignait paisiblement à l'hôpital de St-Boniface, Mme Philias Lévesque après quelques jours de maladie. Elle rendait généreusement sa belle âme à Dieu après avoir donné le jour à 19 enfants dont 11 sont vivants. Foncièrement chrétienne et charitable elle laisse à sa famille l'héritage de ces belles vertus. Fidèle membre de la congrégation des dames de Ste-Anne, ses compagnes voulurent lui donner cette marque singulière d'estime en allant en groupe prier près de sa dépouille mortelle. Mme Lévesque était remarquable aussi par son grand esprit paroissial n'attendant pas son tour pour prêter main-forte aux diverses organisations.

Le service eut lieu le 20 mai au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. M. l'abbé Dufort officiait. Assistaient au choeur MM. les abbés Halde et Mireault.

Les porteurs furent: MM. A. Lavallée, J. Avanthay, E. Allard, A. Allard, A. Labossière et M. Riel.

Mme Lévesque laisse pour pleurer sa perte son époux, M. Ph. Lévesque, Mme L. Lamothe (Emilia), Dolores, Adrienne, Armande, René, Philia, Blanche, Emile, France, Aimé, Robert, une petit-fille, Dolores Lamothe. 3 soeurs Mmes P.-C. Charpentier, Fanset et Alexandrine Grouette.

Remerciements

La famille Lévesque remercie sincèrement M. l'abbé Dufort, les parents et amis qui lui ont montré de la sympathie dans son deuil par bouquets spirituels, offrandes de messes, visites et assistance aux funérailles.

A Travers les Centres Français de la Saskatchewan

Des correspondants spéciaux de "La Liberté et le Patriote"

Prince-Albert

Collation des diplômes à l'hôpital de la Ste-Famille

La collation des diplômes nous valut, cette année, toute une journée de fête. S. Exc. Mgr Réginald Duprat, O.P., dit la messe à 8 heures à l'hôpital. Il fut assisté par le R. P. Louis Simard, O.M.I., chapelain de l'institution. Monseigneur ne saurait s'imaginer le bonheur que sa condescendance a procuré au personnel de la maison.

Le jour se passa rapidement, rempli comme il le fut par des préparatifs à faire et par diverses manifestations en l'honneur des gardes-malades. La graduation proprement dite eut lieu le soir au "Strand". Sur l'estrade se trouvaient S. Exc. Mgr Duprat, S. H. M. le Maire J. M. Cuelenaere, le R.P. L. Simard, O.M.I., le R.P. J. N. Bennett, C.S.S.R., le docteur G. H. Andrews, Mme C. C. Riach, Mlle Gladys Noonan.

La vaste salle était remplie à pleine capacité. Cet intérêt prouve bien l'irrésistible besoin que ressent l'entière population de Prince-Albert de manifester ostensiblement sa profonde gratitude pour l'inlassable dévouement déployé envers les malades de l'hôpital par les gardes-malades, mais aussi bien par nos habiles médecins et nos modestes religieuses.

Inscrivons au tableau d'honneur les noms des donateurs de prix: M. l'abbé J.-L. Daoust, les Gardes catholiques graduées, la C.W.L. de Prince-Albert, le personnel et l'association The Athlone Chapter of I.O.D.E., Gardes de l'Hôpital Ste-Famille.

Les prix furent accordés aux gardes-malades suivantes: Mlle Gladys Jacobson, Mlle Alice Chuback, Mlle Barbara Armstrong, Mlle Olga Olsen, Mlle Maxine Kelly.

La population canadienne-française du district prie les heureuses graduées de bien vouloir agréer ses sincères félicitations et ses meilleurs voeux de succès.

G. Carrier gagne le trophée

M. Gus Carrier, fils de feu G. L. Carrier et de Mme Carrier, de Prince-Albert, associé au poste de radio CKY de Winnipeg, a eu l'insigne honneur de gagner le trophée décerné au meilleur annonceur à l'ouest des Grands Lacs. Il a participé à un récent concours des annonceurs à la radio et a obtenu la palme.

M. Gus Carrier a fait ses débuts au poste CBKI de Prince-Albert.

Nouvel impôt

Le conseil de ville de Prince-Albert vient d'adopter un règlement qui lui permettra d'imposer une taxe spéciale sur les propriétés des églises, du gouvernement et d'autres institutions. Le règlement sera soumis au bureau local du gouvernement. D'après ce règlement, les églises, l'hôpital Ste-Famille, l'orphelinat catholique, le couvent de Sion, la Canadian Legion et la Y.W.C.A. et autres institutions du genre devront verser une contribution à la ville sous forme d'impôt, afin de permettre à la ville de maintenir certains services.

Le sanatorium, qui est utilisé pour fin sociale, sera exempt de cet impôt.

L'an dernier, la ville a tenté d'imposer une taxe sur les propriétés du gouvernement provincial, mais ce dernier a refusé de payer aussi longtemps que les institutions susdites seraient exemptes de cet impôt.

C'est sans doute en prévision de cet impôt que le gouvernement provincial a amendé le "City Act" de façon à donner aux municipalités le pouvoir de taxer les églises et les oeuvres charitables.

Lac Pelletier

Mme Isidore Laverdière ainsi que son garçon, Louis, sont allés à Moose Jaw. Mlle Jeannette Gaucher les accompagnait.

Nous remercions le R.P. Nogues d'être venu nous dire la messe dimanche dernier, en l'absence de M. le Curé.

M. Gérard Chabot est allé travailler aux Etats-Unis.

Vonda

La partie de cartes du dimanche 19 mai, organisée par Mme Dominique Beaulieu, pour le profit de l'A.C.F.C., a rapporté au dessus de $50.00.

Les gagnants aux cartes ont été M. Alyre Sirois et Mlle Jeanne Hamoline. Prix de consolation, M. Eddy Norbert et Mme Reine Hamoline. La partie de cartes fut suivie d'une conférence donnée par M. A. Martineau après quoi un goûter fut servi. Mlle Thérèse Detilleux, de Hoey, gagna le prix de loterie (un plat en pyrex) donné par Mme F.-X. Loiselle. Un petit chapeau "dernier cri de Paris" fut vendu à l'enchère. La soirée se termina par quelques chansons.

M. Philippe Dansereau et sa famille de Domremy, étaient en visite à Vonda dimanche dernier.

M. Roméo Parent est venu passer quelques jours dans sa famille.

Egalement chez eux, MM. Paul et Alcide Bussière.

M. Charles-Philippe Lescelleur est chez sa mère depuis quelque temps.

Mme Victor Detillieux est allée au Manitoba rendre visite à ses nombreux parents.

A l'hôpital, Mlle Annette Le Page.

Lebret

Le festival musical eut lieu le 13 mai dans l'Hôtel de Ville de Lebret, en trois séances, et fut un vrai succès, grâce à l'initiative du R.P. G. Laviolette, O.M.I., et de ses collaborateurs. Les écoles suivantes y prirent part: L'Ecole Indienne, les écoles du Fort Qu'appelle, Fort San Ormiston et l'école publique de Lebret. Il serait trop long de donner tous les détails du programme très varié, qui a soutenu l'attention d'une grande foule à chaque séance.

Voici les noms des donateurs: l'Ecole Indienne, un trophée d'argent; Médaille d'or et d'argent, le couvent de St-Gabriel, de Lebret; La Ligue des Dames Catholiques, de Lebret; le docteur A. B. Simes, M.D., de Fort Qu'Appelle; MacLennan et Fitzpatrick, de Lebret.

Les heureux gagnants furent: Camille Leibel, Lebret, piano, "In a flower garden", Médaille d'or pour la plus haute marque du Festival. James MacLennan, deuxième prix de piano, médaille d'argent; Léona Gaudet, Lebret, solo, "The Lamb", Médaille d'or; Helen Bellegarde, Ecole Indienne, solo, "Be the best of whatever you are", médaille d'argent. John Ruddy, Fort Qu'Appelle, solo de violon, médaille d'argent; Georges Lavallée, Ecole Indienne, "Clarinette Polka", médaille d'or. Meilleur choeur de jeunes filles, Fort Qu'Appelle, Trophée d'argent.

Le prochain événement sera le Tournoi Athlétique pour les mêmes écoles, qui aura lieu le 31 mai au Fort Qu'Appelle.

Les Enfants de Marie ont tenu à observer le jour de Marie en venant, tour à tour, réciter le Rosaire devant le Saint Sacrement exposé à la messe de 7 h. 30 dans la chapelle du couvent. La journée fut clôturée par la bénédiction du Saint Sacrement.

Durant la semaine du 12 mai eurent lieu les Quarante Heures à l'église.

Nous offrons nos sincères condoléances à Mme François Doll, née J. Piché, à l'occasion de la mort de son père, décédé en Alberta.

La garde-malade Alice Lecours est en visite chez ses parents.

Soyez aux écoutes pour les

EMISSIONS RADIOPHONIQUES

de la GRANDE NEUVAINE	et du PELERINAGE ANNUEL
6 h. 30 a.m. à 7 h. a.m. du 31 mai au 8 juin (Heure d'été des montagnes)	10 h. 30 a.m. à midi le 9 juin (Heure solaire des montagnes)

Venant directement du

SANCTUAIRE NATIONAL DE LA PETITE THERESE

WAKAW, Sask.

CKBI Prince-Albert — CKRM Régina

EMISSION SPECIALE le jour du pèlerinage, le 9 juin.

Sermon par S. Exc. Mgr Philippe Pocock, D.D., évêque de Saskatoon, Sask.

CBK Watrous, 2 h. 15 p.m. à 2 h. 30 p.m. M.S.T.

Votre offrande pour aider à ces diffusions radiophoniques sera reçue avec reconnaissance.

Le pèlerinage au Sanctuaire de Ste-Thérèse à Wakaw

Chers amis du sanctuaire de la Petite Thérèse,

Le 9 juin prochain, vous viendrez faire votre pèlerinage annuel pour honorer Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, pour la remercier des faveurs reçues, ou bien pour accomplir une promesse, demander quelques nouvelles faveurs spirituelles ou temporelles pour vous-mêmes ou pour d'autres qui vous sont chers.

Un pèlerinage est un voyage à un lieu bénit et renommé, voyage inspiré par l'amour de Dieu, par la foi et la piété, et entrepris pour quelques motifs religieux. Ce n'est pas un voyage de plaisir, mais un voyage de piété, de pénitence; c'est un acte de religion, une profession publique et solennelle de notre foi. Mais rappelez-vous bien ceci: le pèlerinage n'est nullement un acte obligatoire pour le salut; il ne doit pas être fait au détriment des devoirs habituels; il ne remplace aucune des obligations imposées par notre sainte religion. Le pèlerinage est un acte de dévotion, accompli par des chrétiens, pour augmenter en eux la Foi et l'amour de Dieu, et les faire marcher plus allégrement dans le Chemin du Ciel.

Et c'est ainsi compris que les Pèlerinages ont reçu l'approbation de l'Eglise et obtiennent, par leurs prières publiques, les faveurs du Bon Dieu.

Vous viendrez au pèlerinage et vous prierez aux intentions générales de l'Eglise: vous prierez pour le triomphe de l'Eglise du Christ, afin que l'Evangile soit répandu par toute la terre; vous prierez pour le diocèse, pour vos paroisses, pour vos familles, pour la conversion des pécheurs, pour la guérison des malades.

Vous prierez aussi pour vos intentions particulières: votre vocation, votre salut éternel, acquérir telle vertu, repousser telle tentation, demander telle guérison, ou le succès de telle affaire.... etc.

Pour le succès du pèlerinage, certaines dispositions intérieures sont requises: le pèlerin de Sainte Thérèse doit pratiquer avec plus d'intensité que jamais l'esprit de prière, de pénitence et de charité. Il aura au coeur une foi vive dans la bonté divine et dans l'intercession de Sainte Thérèse; une grande pureté, renouvelée par une bonne confession (avant le départ ou au lieu même du pèlerinage); une dévotion ardente à l'Eucharistie.

Outre la confession et la communion, le pèlerin assistera à la messe, et aux autres exercices du pèlerinage, il récitera son chapelet, il pourra faire le Chemin de la Croix, il vénérera la Relique de Sainte Thérèse; il pratiquera quelques actes de charité, il fera quelques sacrifices. Il emportera aussi avec lui quelques souvenirs, achetés au Sanctuaire: médailles, chapelets, crucifix, ou une rose de Sainte-Thérèse.

Enfin, le bon pèlerin quittera le sanctuaire de Sainte Thérèse avec la ferme résolution de vivre en bon chrétien; il promettra au Bon Dieu d'être fidèle à assister à la Messe tous les dimanches, et de retour dans sa paroisse, il s'efforcera de donner l'exemple d'une vie bien chrétienne.

C'est alors que ce pèlerinage de Sainte Thérèse aura porté des fruits. Chers amis du sanctuaire, c'est le désir de la Petite Sainte: "Je reviendrai sur la terre pour y faire aimer le Bon Dieu davantage". Ce pèlerinage sera alors un aiguillon puissant, un moyen efficace pour vous faire aimer le Bon Dieu davantage, un moyen par lequel Dieu vous accordera les grâces, les faveurs, les miracles intérieurs et extérieurs, utiles à l'âme et au corps:

La direction du Sanctuaire.
(Communiqué).

Mlle Lucille Lalonde, fille de M. et Mme J.-D. Lalonde, de St-Victor, Sask., qui vient d'obtenir son baccalauréat en art commercial, avec distinction, à l'Université de Saskatchewan. Mlle Lalonde fit ses études à l'école de St-Victor et au couvent Jésus-Marie de Gravelbourg. Elle suivit ensuite un cours au "Reliance School of Commerce" de Régina, et entra à l'Université en 1943.

Gravelbourg

Le dimanche 12 mai, il y eut une assemblée publique à la salle de la Légion, sous les auspices de la Légion, dans le but de réorganiser la Réserve de Gravelbourg. M. Paul Laverdière présidait. MM. R. MacLean, S. Bonneau, E. Longpré et D. Lepage adressèrent la parole. Un bon nombre d'hommes s'enrôlèrent pour suivre l'entraînement. La Réserve compte maintenant une cinquantaine d'hommes de la ville et une quarantaine du Collège.

Tennis

Le mardi 14 mai, il y eut une assemblée à la salle municipale pour réorganiser le Club de tennis. Une foule nombreuse y assista. Mlle G. Bidart fut nommée présidente, le constable Christinson, vice-président, M. V. Piché, secrétaire. Le comité en charge des cours se compose de MM. Bill Gauthier, Raymond Thibodeau et Arthur Bouffard. Le comité de recrutement se compose de Mlles Pauline Juneau, Thérèse Fafard, Pearl Muzzy et M. R. Paquin.

Nos félicitations à Mlle Simonne Larivière, qui a gradué comme garde-malade à l'hôpital des Soeurs Grises à Régina, la semaine passée.

Mlle Clémentine Laverdière, étudiante garde-malade à Moose-Jaw, passe son congé chez ses parents, M. et Mme P. Laverdière.

Mlle Angèle Mailhot, étudiante garde-malade à Régina, est en vacances chez ses parents, M. et Mme A. Mailhot.

Phippen

M. et Mme E.-P. La Rose sont allés à Edmonton récemment.

M. et Mme Walter Marz, de Wilkie, étaient en visite chez M. et Mme La Rose.

M. Philippe La Rose est parti en vacances. Il visitera Québec, St-Henri de Lévis, et ses anciens amis de la Beauce. M. Clément La Rose, de Sudbury, le remplace à la gare locale.

Toronto, Ont.

Le R.P. Amédée Dupas, S.J., de Sudbury, est à l'hôpital St-Michel où il doit subir une opération.

Mme Eugénie Coleman annonce les fiançailles de son fils, Patrick, avec Mlle Ruby Bartman, de Toronto, fille de M. John Bartman. Le mariage aura lieu le 25 mai en l'église St. Patrick, angle des rues Dundas et McCaul.

Prud'homme

Soirée au profit de l'église

Le 28 avril avait lieu notre dernière soirée de la saison au profit de l'église. Le programme consistait en une vente de tartes à l'enchère, parade de "bonnets de Pâques" et amusements divers. Les prix pour les plus beaux bonnets furent gagnés par Mlle Pauline Burtney, Mmes Onil Loiselle et H. Rochon. Un gâteau donné par Mme Ludger Painchaud fut gagné par Mme Léon Hoschert; un tablier de fantaisie, don de Mme H. Rochon, gagné par M. Mike Chilliak; une poupée nommée Mariette et dont il fallait deviner le nom, don de Mme L. Tremblay, gagnée par Mme H. Rochon; un portrait de Mgr Baudoux fut raflé et l'heureuse gagnante fut Mlle Thérèse Fontaine. La soirée rapporta $158.00.

Le 15 avril avaient lieu les funérailles de Mme Rosalie Brière, décédée à l'âge de 93 ans.

Sont de retour après avoir passé l'hiver en Colombie-Anglaise, M. et Mme D. Brisson et M. et Mme Jean Baudet.

De passage au presbytère, M. l'abbé Tom Ash, curé de Meacham, M. l'abbé A. Gromard, curé de Léoville, et M. l'abbé Albert Ouellet, nouveau curé de Viscount.

Le samedi 4 mai, les Jécistes ont eu la visite du Comité Diocésain de l'Action Catholique qui leur a transmis le mandat de Mgr l'évêque.

Les délégués de l'endroit sont allés à Prince-Albert pour la réunion de la Radio. Y assistaient Mgr Baudoux, MM. C. Lepage et J.-B. Blain.

Le soldat Wilfrid Lepage est de retour dans sa famille après plusieurs années passées outre-mer.

Le 7 mai avait lieu le Festival régional à Humboldt. Comme par les années passées le groupe de la "Bonne Chanson" a chanté des chansons canadiennes. Plusieurs membres du groupe ont également pris part dans d'autres catégories: Mlles Madeleine Rausson, Thérèse, Marguerite, Gabrielle et Alma Loiselle, chansons; M. Raymond Marcotte, solo de cornet. Comme d'habitude, tous ont très bien réussi.

Le 13 mai, fête des Mères, un thé fut servi à la salle paroissiale par un groupe d'élèves des grades supérieurs.

Aussi le 13 mai, un groupe d'acteurs de Bellevue, sous la direction du R.P. Dussault, sont venus nous jouer une comédie intitulée "Les aventures d'André."

Etaient de passage dans leur famille dernièrement: Mlles Yvette et Thérèse Lepage, Lucille St-Arnaud, Lucille Marcotte, M. Léopold Marcotte et Mme E. Blanchette.

M. Lionel Préfontaine, qui suit un cours à l'Université de Saskatoon, est en vacances dans sa famille.

Baptême

Le 21 avril a été baptisée Marie-Anne-Aline, enfant de M. et Mme Louis Bandet. Parrain, M. l'abbé P. Chalifour, de St-Joachim, P.Q., marraine, Mme M.-A. Rivard, de Léoville.

Mariages

Le 23 avril a été célébré le mariage de M. Pierre Bandet et de Mlle Rita Brunet, de Léoville.

Le 9 mai, eut lieu le mariage de M. James André et de Mlle Marie-Thérèse Labelle.

Quill Lake

Nous regrettons d'apprendre le départ de Mme E. Gauthier et de sa fille Eva, qui était notre organiste.

M. et Mme Russel Podboy sont les heureux parents d'un fils.

M. Félix a reçu de Belgique la nouvelle du décès de son père, qui était malade depuis longtemps. Il était âgé de 80 ans.

Il y eut réunion des dames d'Autel chez Mme Alex Mcfarlane.

Mme Louis Grillet se remet lentement de son opération.

HAUSSE DE 15 POUR CENT POUR LES FONCTIONNAIRES

WASHINGTON — Le sénat a voté une augmentation moyenne de 15 pour cent sur les salaires des fonctionnaires. La mesure a déjà été votée par la chambre et la loi entrera en vigueur après signature du président Truman.

Ferland

Naissance

M. et Mme Adrien Brisebois sont les heureux parents d'un fils né le 28 avril.

Visiteurs

M. et Mme Jules Couture et leur bébé, ainsi que Mlle Béatrice Couture, de Ponteix, sont en visite chez M. Nap. Couture.

M. René Couture, soldat arrivé récemment d'Europe, est reparti pour quelques semaines à Winnipeg.

Mme Alfred Fauchon est à l'hôpital de Ponteix, sous traitements.

M. et Mme Philippe Bouffard sont retournés à Gravelbourg, après avoir passé quelques jours sur leur ferme, pour les semailles.

Mlle Rosiane Mongeon, de Mankota, passe quelque temps chez sa soeur, Mme Patoine.

La famille Lacasse, M. Alfred Dion, Mme Goulet, M. et Mme Jos. Chabot et M. et Mme Alphonse Dion sont allés en visite à Cadillac, dimanche dernier.

M. et Mme Noé Chabot, ainsi que M. et Mme Donat Audet, sont allés passer le dimanche à Val-Marie.

M. et Mme Thomas Fauchon, ainsi que M. et Mme Jack Herback, étaient à Ponteix, dimanche dernier.

M. et Mme Achille Palmier et leur bébé, de Laflèche, étaient en visite chez M. et Mme Bisson.

Si Dollard revenait...

C'est le titre d'un opuscule paru il y a plusieurs années, et que j'ai relu récemment en constatant combien il est toujours d'actualité. "Si Dollard revenait, dit l'auteur, il commencerait par s'accorder aux réalités présentes."

Quelles sont ces réalités? Au premier abord, il ne semble exister aucune similitude entre les moeurs, les problèmes de notre temps et ceux de cette époque reculée. Pourtant, aujourd'hui comme alors, les jeunes sont appelés à la bravoure, à l'héroïsme; on s'attend encore à ce qu'ils deviennent des chefs, des entraineurs, des susciteurs d'enthousiasme pour les nobles causes. Pour être à la hauteur du modèle posé par Dollard, en nos temps difficiles, il faut être héroïque.

Si Dollard revenait, il serait encore et toujours patriote, d'un patriotisme ardent, intime, bien compris. Nos jeunes sont-ils patriotes? Je devrais dire: sont-ils **tous** patriotes? Ceux qui n'osent jamais s'avouer Canadiens français . . . Ceux qui ont honte de parler leur langue . . . Ceux qui ne s'efforcent pas de la parler correctement . . . Ceux qui laissent critiquer leurs semblables par une poignée de fanatiques, alors qu'une simple riposte bien visée les réduirait à l'impuissance . . . Ceux qui négligent de se rallier à nos organisations nationales, parce que cela demande un effort, le sacrifice de quelques loisirs . . . Un tout petit peu d'héroïsme aurait raison de tous ces lâcheurs!

Si Dollard revenait, il serait encore et surtout, un grand chrétien. Notre jeune héros avait compris la valeur d'un sacrifice offert pour sa patrie, mais aussi que "le sacrifice de l'homme est peu de chose si l'on n'y infuse un ferment divin, s'il ne s'élève jusqu'à la puissance surnaturelle."

Dollard a placé ses plus grandes et plus nobles actions sous la protection divine, cela nous le savons au moyen de l'Histoire, mais nous pouvons supposer également qu'il avait l'habitude d'offrir ainsi à son Créateur sa vie et ses actes de tous les jours. C'est ce côté-là de la physionomie morale de Dollard qu'il est nécessaire d'imiter. De plus en plus, on se laisse gagner par le matérialisme qui nous entoure, on se laisse entrainer par la course folle de notre existence moderne, ne prenant jamais le temps de s'arrêter pour se recueillir, réfléchir, prier. On oublie le principal, l'unique nécessaire, pour s'embarrasser de détails multiples et insignifiants. Une expédition comme celle que Dollard et ses braves projetaient devait exiger une foule de préparatifs. On ne devait pas avoir trop des quelques instants qui demeuraient avant le départ. Pourtant, il y eut une "veillée d'armes", une messe, une communion. Posément, sérieusement, on a préparé ce qui pouvait paraitre aux yeux de quelques-uns une extravagante aventure, mais ce qui devint une épopée magnifique. S'il n'y avait eu cette empreinte divine sur le sacrifice de ces seize braves, l'ennemi aurait-il abandonné son projet de destruction? Il est permis d'en douter.

Si Dollard revenait, nos jeunes, nous en sommes persuadés, le suivraient tous comme un seul homme, enflammés par son courage et son enthousiasme. Mais Dollard vit toujours: c'est la personnification de notre idéal, de notre devoir de patriote et de chrétien.

Alyne AUCLAIR.



Q.—A un repas de noces, qui doit placer les invités? Il y aura trois prêtres, à quel endroit de la table d'honneur devront-ils être placés? ANXIEUSE.

R.—C'est la mère de la mariée qui doit placer les invités. On réserve toujours la place d'honneur aux prêtres; puisqu'il y en a trois, dans votre cas, la place d'honneur revient soit au plus âgé, soit à celui le plus élevé en dignité sacerdotale. Le premier sera placé à la droite de la maitresse de maison, le second à sa gauche; le troisième pourra peut-être se trouver aux côtés de la mère du marié qui se trouvera assise à la droite du maitre de maison, à l'autre bout de la table.

•

Q.—Pourriez-vous m'indiquer un moyen pour nettoyer la porcelaine des ronds d'un poêle électrique? ANXIEUSE.

R.—Je suppose que vous parlez d'un poêle émaillé. Un mélange de jus de citron et de peroxyde devrait enlever les taches, à moins que l'émail ne soit brisé ou égratigné.

•

Q.—Quel est le poids normal d'un jeune homme de 17 ans mesurant 5 pieds 3 pouces? ROLAND.

R.—Environ 120 livres. Je le regrette, mais je ne possède pas les adresses que vous désirez; d'ailleurs, cela n'entre pas dans les cadres de ce courrier.

•

Q.—Une jeune fille peut-elle apprendre le métier de tailleur, et où pourrait-elle s'adresser pour cela? BRUNETTE.

R.—Il lui faudrait, je suppose, faire un apprentissage chez un tailleur. Reste à savoir si les tailleurs consentent à prendre des femmes comme apprentis. Vous ne le saurez qu'en vous adressant directement à l'un d'eux.

R.—A ANGELE: Oui, il est légitime.

•

Q.—Pourriez-vous me donner quelques noms et adresses de millionnaires contemporains? UNE PETITE CURIEUSE.

R.—Il y en a des quantités, les mieux connus étant Henry et Edsel Ford, et les descendants de Rockefeller. Je ne pourrais vous donner leur adresse. D'ailleurs, même si vous leur écrivez, comme vous en témoignez l'intention, il est plus que probable que votre lettre ne leur parviendra même pas, car ils ont habituellement un ou plusieurs secrétaires qui ont la mission de dépouiller leur correspondance et d'éliminer les lettres importunes. Je le regrette, mais nous ne répondons pas par lettre personnelle.

Q.—Est-il convenable de mettre des chandeliers sur la table, à un repas, et à quel temps les allume-t-on? Est-il mieux de mettre les serviettes dans un verre ou à chaque couvert? Il y aura un prêtre. MERCI.

R.—Vous pouvez bien mettre deux chandeliers sur la table; ordinairement, on les place à chaque bout, le centre étant occupé par une jolie corbeille de fleurs. Vous allumez les chandelles un moment avant l'arrivée des convives, et vous les laissez allumées tout le temps qu'ils sont là. Les serviettes se placent sur la table, près du couvert de chacun des invités, à gauche.

•

Q.—Je désirerais savoir s'il est encore possible de suivre un cours de technicienne à l'hôpital de St-Boniface? Quelle est la durée de ce cours, et une personne ayant complété ses études de douzième année est-elle admise à le suivre? YEUX BRUNS.

R.—J'ai téléphoné pour vous à l'hôpital, et on me dit que l'on accepte encore des étudiantes, mais que les demandes étant nombreuses et les places fort limitées, il faut s'y prendre assez à l'avance pour être accepté. On exige le douzième grade. Le cours dure quatorze mois. A partir du troisième mois, les étudiantes reçoivent dix dollars par mois comme compensation pour les quelques services qu'elles peuvent rendre. Les journées sont de huit heures, et sur ce temps il y a une heure d'étude et une heure de classe. C'est une belle carrière, et je vous encourage fort à l'entreprendre.

LOUISE.

Pour Vous, Mesdames

Si vous partez en voyage...

Les gens qui ne savent pas voyager sont ceux qui ne veulent pas rompre avec leurs habitudes.

Ils commencent dès le départ à regretter leur fauteuil si confortable, leur tisane, leur lit, que sais-je! Tout est par avance manqué.

— Pour voir ça, dit monsieur, ce n'était pas la peine de dépenser de l'argent et de se fatiguer!

Du paysage, des types, des coutumes, il n'est pas question. Ils n'ont rien vu, rien entendu, rien appris, ils ont tout le temps pensé à ce qui leur manquait.

Pour bien voyager, d'une façon agréable et profitable, il faut se faire une âme toute neuve, une âme d'enfant. Point n'est besoin de s'émerveiller d'avance et de tomber dans l'autre excès; celui qui consiste à trouver que tout est mieux ailleurs que chez soi. Il suffit d'être honnêtement prêt à voir ce qui est et d'en tirer un enseignement ou un plaisir.

Il n'est pas mauvais de lire quelques articles ou quelques livres, traitant de la région que l'on va visiter. Mais n'en lisez pas trop. Vous risqueriez de voir tout à travers des livres lus et votre impression personnelle s'en trouverait voilée.

Il est bon de bien connaitre géographiquement le pays que l'on va explorer. On s'y oriente tout de suite plus aisément.

Ceci dit, abandonnez sans regrets votre lit, le meilleur de tous les lits, votre maison si confortable, votre café au lait si délectable. Vous en avez fait le sacrifice. Vous allez passer par une série d'expériences plus ou moins heureuses, cocasses, charmantes, détestables, mais elles auront toutes le mérite d'être inédites.

Emplissez vos yeux et vos oreilles de souvenirs. Plus tard, cette nuit abominable dans cet hôtel infâme deviendra un souvenir bien amusant. Souriez à ce que sera ce souvenir et faites contre mauvaise fortune bon coeur.

Chaque fois que vous le pourrez, penchez-vous sur les coutumes du pays et peut-être vous trouverez-vous bien d'adopter certains usages.

Ne soyez pas cette voyageuse qui boude parce qu'il n'y a pas de salle de bain, pas de coiffeur dans la ville où l'on fait halte. Ne soyez pas ce voyageur grincheux qui trouve la cuisine innommable. Elle l'est peut-être. Mangez des oeufs à la coque, du jambon et du chocolat. Votre estomac, mis au repos, s'en trouvera bien.

Efforcez-vous de vous adapter à la situation. Mettez-y un parti pris de bonne humeur.

Rien n'est contagieux comme la bonne humeur, si ce n'est la mauvaise humeur. Entrainez les autres dans la bonne voie.

Ne soyez pas injustes, qu'une bonne et saine curiosité vous anime. Ne vous moquez pas des moeurs que vous découvrez, ne vous tenez pas mal, sous le prétexte que vous n'êtes plus dans "votre ville." Soyez partout l'ambassadeur, l'ambassadrice de votre pays. Qu'à travers vous, les étrangers apprennent à aimer notre pays.

Si vous n'êtes pas dans cette disposition d'esprit, ne dépensez pas d'argent pour un voyage qui ne vous sera nullement profitable. Faites une économie: **restez chez vous.**

(LE SOLEIL).

La Mode Pratique



Toute demande doit être adressée au Département de la Mode, LA LIBERTE ET LE PATRIOTE, Winnipeg, accompagnée de 20 sous en monnaie pour le patron. Ne demander que les mesures spécifiées et mentionner celle désirée.

(Découpez ce coupon)

La Liberté et le Patriote,
Département des Patrons,
619, avenue McDermot,
Winnipeg, Man

Ci-inclus .... sous. Veuillez m'envoyer le patron Style No. ....

Grandeur ....

NOM ....

ADRESSE ....

Pour faire des prêtres

La femme ne monte pas à l'autel.
Mais sans la femme que d'autels seraient déserts!
Au vrai, sans elle, personne ne monterait à l'autel.

A chaque retour de juin — mois normal des ordinations -
L'Eglise renouvelle sa jeunesse sacerdotale.
Des familles émues assistent aux premières messes.
On chante, on pleure, on prie, on se tait.
Personne ne le fait mieux que celle qui a donné le prêtre.
A côté d'elle, d'autres femmes diront: "Heureuse mère!
Moi aussi, je voudrais avoir un prêtre, mon prêtre."
Vous l'aurez votre prêtre, jeunes mères.
Mais il faut le demander et surtout. . . le préparer
En aurez-vous le courage?
La recette pour faire des prêtres?
Souffrir et faire souffrir.

L'autel est un calvaire pour vous comme pour votre enfant.
Vous le gravirez si vous savez souffrir, vous renoncer.
Et, avec vous faire souffrir votre futur prêtre.
Oui, ce cher enfant, il faudra le moudre comme du blé
Si vous voulez qu'il se transforme en hostie.
O Marie, Mère modèle du Prêtre modèle,
Donnez-nous des mères fortes comme vous.
Faites comprendre à nos mamans d'aujourd'hui et de demain
Qu'avant les collèges et les séminaires,
Ce sont les mères qui font les prêtres.

Eugène NADEAU, O.M.I.

Pourquoi s'en faire

Les principes de la civilité puérile et honnête sont, de nos jours, complètement bouleversés. On n'a plus d'égards pour rien, ni personne. Et on va, le nez au vent, droit dans le chemin, partout, comme en pays conquis.

Il y a pourtant des choses qui ne se font pas, même et surtout chez des amis très chers ou de proches parents. Que l'amitié la plus vive nous lie, que nous soyons, avec notre famille aussi unies qu'on le puisse désirer, il y a tout de même des bornes au sans-gêne.

Rien de plus désagréable de voir une fille mariée arriver chez sa mère et profiter de son absence pour . . disons, emprunter de l'argenterie, du linge de table, quelques pièces précieuses de vaisselle ou de verrerie, que jeune femme pas encore installée, elle, ne possède pas.

Certes, sa mère lui aurait volontiers rendu ce petit service et aurait mis de bon coeur ce qu'elle avait de plus beau à sa disposition. Le manque d'égards que représente cette prise de possession, cette annexion, est blessant et terriblement irritant.

Sans-gêne entre soeurs

Les grandes soeurs se plaignent du manque de délicatesse de leurs cadettes qui, dès qu'elles ont le dos tourné, s'en vont fureter dans les tiroirs et les placards pour y subtiliser, (qui une paire de bas et pourtant on n'en est pas encore à prendre cet article à la légère), qui une parure de lingerie, qui une blouse ou une écharpe.

Les grandes soeurs ont raison de témoigner de leur mécontentement. Ce petit larcin — doublé d'une cachotterie — est désagréable en raison même de sa perfidie. Pourquoi ne pas demander ce dont on a besoin? C'est tellement plus simple, plus correct aussi, que de le subtiliser.

L'amie indiscrète

Et que dire de l'amie qui, profitant de l'absence d'une personne vient fourrager dans sa bibliothèque, prendre tel ou tel livre qui lui plait et emporte le bouquin non pas pour elle-même, mais pour le prêter à une autre . . . Les livres par les temps qui courent sont de trop précieux amis pour qu'on leur permette de courir la galipotte. Hélas, ils le font, vous le voyez, bien malgré eux et qui de nous ne comprendra la légitime fureur de la propriétaire?

Egards et justice

Sans-gêne, vous dis-je, sans-gêne affreux qui peut saper une amitié et rompre une affection de famille. Pourquoi ne pas finir par comprendre que nous ne sommes pas les seuls êtres humains sur la terre, qu'il y a les autres aussi et que tout comme nous, ils ont droit à des égards et à un traitement de justice? Pourquoi ne pas donner aux membres de notre famille les plus précieux de nos soins et de nos attentions? Nous agissons tout à l'inverse et de ceux qui devraient nous être si chers, nous avons l'air de nous soucier comme de notre première paire de pantoufles.

Après tout, les gens de notre famille, nous les voyons tous les jours . . . Pourquoi s'en faire à leur sujet? C'est déjà bien assez de s'empeser pour les autres. Et allons-y carrément. Pas de gêne. Pas de souci de bon langage. Nous disons tout ce qui nous passe par la tête et tant pis si on froisse, si on blesse.

Tant qu'on se dira — Pourquoi s'en faire! — les choses n'iront pas mieux et rien ne tournera beaucoup plus rond . . .

Odette OLIGNY.

Pas commode:

A la sortie d'un théâtre, M. X. . . montrant à un de ses amis une femme énorme qui parle à son mari d'un ton des plus impérieux:

— Oh! dit-il, voilà une commère qui n'a pas l'air commode . . .

— A remuer! . . . surtout, ajoute l'autre.

Recette pour être malheureux

Penser à soi constamment, en énumérant tous les torts de son entourage, sans reconnaître ceux qu'on peut avoir soi-même.

Se dire qu'on est malheureux, et qu'il n'y a rien à faire pour améliorer son sort.

Ne pas se soigner ou ne pas se fortifier, quand on est de santé fragile.

Ne pas vouloir se distraire honnêtement, quand on a besoin de distractions.

Ne pas penser à ceux qui sont plus mal partagés que soi. Ils sont légion.

Ne jamais prêter au prochain de bonnes intentions dans ses paroles.

Ne pas songer à remercier Dieu de tous les bienfaits dont il nous a gratifiés.

Ne pas savoir que la richesse amène très souvent des peines et des divisions dans les familles.

Désirer souvent ce qu'on n'a pas. Dédaigner ce qu'on possède.

Ne pas s'intéresser au sort des plus malheureux que soi, en atténuant leurs souffrances morales ou physiques.

(La vie et le bon sens)

Recettes

Pie de neige

2 blancs d'oeufs
⅛ de cuil. à thé de sel
4 cuil. à tb. de sucre
Crème:
2 cuil. à tb. de sucre
2 2 cuil. à tb. de fécule de maïs
Pincée de sel
2 tasses de lait
2 jaunes d'oeufs
3 pêches tranchées

Saler les blanc d'oeufs et battre en neige. Incorporer le sucre. Verser de l'eau bouillante dans un plat profond. Y laisser tomber la meringue par cuillerées, de manière à obtenir six portions. Laisser reposer vingt minutes.

Mélanger sucre, fécule de maïs et sel, délayer avec le lait, cuire en brassant constamment jusqu'à épaississement au bain-marie de préférence. Ajouter un peu de ce mélange aux jaunes d'oeufs et les verser ensuite avec le reste. Cuire encore trois minutes en brassant. Verser dans six petits moules individuels. Recouvrir de pêches et déposer sur le dessus la meringue cuite. Laisser refroidir.

Un garçon devient une scie . . .

Voici un petit article en huit points. Les jeunes filles qui le liront, diront sans doute: "C'est bien vrai." Et les garçons auront peut-être une belle occasion de faire leur petit examen de galanterie ou de sens social.

Un garçon devient une scie . . . pour la jeune fille qu'il accompagne quand:

1. Il s'asseoit le premier à table particulièrement dans un endroit public.

2. Il s'allonge le bras pour rejoindre un plat de l'autre côté de la table, passant sans vergogne devant elle.

3. Impoliment, il allume sa cigarette en sa compagnie sans auparavant lui en demander la permission.

4. Se servant des ustensiles, il s'amuse à fabriquer des trucs à table en attendant le service.

5. Il a l'audace de s'intéresser davantage aux jeunes filles des tables environnantes.

6. Il laisse sa compagne mettre son manteau sans l'aider . . .

7. Il se contente de regarder son amie pendant qu'elle se penche pour ramasser le gant qu'elle vient de laisser tomber, au lieu de le ramasser lui-même.

8. Il s'installe le premier sur le siège de l'automobile qu'il conduit laissant la jeune fille sur le trottoir attendant qu'il ait fini de s'installer.

Et dans combien d'autres circonstances . . .



Le Coin des Jeunes

Directrice: Mère-Grand

Propos de singes

Il y a vingt-quatre heures, j'ignorais encore que les singes construisaient des nids. Et je parie que plusieurs d'entre vous en sont tout surpris. Nous sommes habitués à l'idée que les oiseaux construisent des nids; mais les singes! . . . Ces singes constructeurs de nids sont tous des anthropoïdes, entendez par là des grands singes; ceux qui par leur physique se rapprochent le plus de l'homme. Et encore, trois espèces d'anthropoïdes construisent des nids dans les arbres; le gorille, le chimpanzé et l'orang-outan. (Si vous pouvez trouver des images de ces espèces de singes, vous remarquerez qu'ils ne sont pas beaux).

Le gorille

Le gorille habite les régions boisées de l'Afrique occidentale. Il vit en famille, avec son épouse et ses enfants. Or quand vient le soir, Monsieur Gorille choisit un arbre, l'escalade, et à quinze ou vingt pieds du sol, il se livre à son petit travail de nidification. C'est-à-dire qu'il casse et courbe un peu, les unes vers les autres, des branches voisines, les entrelace et recouvre le tout de rameaux attachés et des rares mousses qui croissent dans la région. Cela fait une sorte de couche douillette, où prendront place madame et les enfants. Car c'est pour les siens que M. Gorille construit un abri. L'excellent chef de famille, lui, passera la nuit accroupi au pied de l'arbre, ne dormant que d'un oeil, à cause des léopards ou autres rôdeurs ennemis. Il somnole adossé au tronc. (C'est sans doute pourquoi le gorille a toujours le dos usé, le pauvre singe.)

Le chimpanzé

Passons maintenant au chimpanzé, africain lui aussi. En ce qui concerne cet animal on a beaucoup exagéré. Des voyageurs ont prétendu qu'il bâtissait de vraies huttes, avec un toit, dans les arbres.

On a même été jusqu'à dire que ces huttes étaient si nombreuses en certains endroits, qu'elles formaient des villages de singes.

En réalité, le chimpanzé qui vit également en famille, se borne à fabriquer un nid à peu près semblable à celui du gorille, pour son épouse et ses petits. Seulement, il ne monte pas la garde au pied de l'arbre. Il s'installe dedans, sous le nid (à l'étage au dessous), et ce qu'on a pris pour l'auvant qui surplombe son abri, c'est probablement le nid lui-même.

L'orang-outan

Quant à l'orang-outan, natif de Bornéo, son nid est situé à trente ou quarante pieds du sol et ressemble assez à l'aire des oiseaux de proie. Il forme une circonférence d'environ trois pieds et la technique est identique: branches reployées garnies d'une épaisse couche de végétaux. Cependant, le tressage serait un peu plus artistique que chez le gorille ou le chimpanzé. Au dire de certains, les branches constituant le support du nid, auraient un centre commun et formeraient par conséquent une plate-forme régulière.

Autre astuce: pour se garantir de la pluie, où lorsque la nuit est froide, l'orang-outan se couvre d'un édredon de feuilles. Enfin, il parait qu'il ne dort jamais assis comme le gorille mais qu'il se couche comme certains humains; et même en rond . . . comme moi.

Un monsieur entre dans un magasin de musique.

—Vendez-vous des morceaux de piano, demande-t-il à un employé nouvellement au magasin.

—Non, monsieur, nous ne vendons que des pianos entiers.

Mon âme vaut plus que 50,000 dollars

La fille d'un riche Américain, dont toute la famille était protestante, reconnut que l'Eglise catholique était la seule véritable. Elle se fit catholique. Lorsque son père l'apprit, il lui dit à table: "Je t'avais constitué une dot de 50,000 dollars." Si tu renonces à la foi catholique dans les huit jours, je n'y changerai rien, mais si tu persistes dans ta nouvelle religion, je te déshériterai." La jeune fille répondit brièvement: "Mon père, mon âme vaut plus que $50,000 dollars."

Elle voulait dire en d'autres termes: "Qu'ai-je à faire de $50,000 dollars, si je perds par là mon bonheur éternel?" En effet, Jésus-Christ a dit: "Que sert à l'homme de gagner toute la terre, s'il vient à perdre son âme?" ......

Coquilles amusantes

Vous savez n'est-ce pas, qu'une coquille est une erreur de typographie. En voici quelques-unes:

Il réclama un peu d'attention, étant au bout de ses farces (forces).

Le président est d'une rapacité (capacité) remarquable.

L'Olympe de la poésie compte une buse (muse) de plus.

On demande une institutrice pour l'étrangler (l'étranger).

L'amiral s'était pendu (rendu) la veille chez le roi.

Le congrès de la fédération des gangsters(gantiers).

Le grand chandelier (chancelier) est tombé.

INCOMPATIBILITE D'HUMEUR

—Oh! comme je voudrais être une étoile!

—Je voudrais aussi que vous en fussiez une.

—Et pourquoi ce souhait?

—Parce que la plus proche de nous est distante de dix millions de milles.

Joyeuse Fête

Le 24 mai

Olga et Katie Senkow, St-Adolphe.
Thérèse Champagne, Thibaultville.
Olive Landry, St-J.-Baptiste.
Rose Vincent, St-Georges.

25 mai

Hermine Manaigre, Lorette.
Yvonne Landreville, St-Lupicin.
Firmin Desrochers, Mariapolis.
Jeannette Cloutier, Ste-Anne.
Arpen McCaughan, St-F.-Xavier.
Roger Guilbault, Woodridge.

26 mai

Ernest Delaquis, N.-D. de Lourdes.
Bernadette Bertholet, Grande Clairière.
Origène Fillion, Letellier.
Jeanne Parent, Léoville, Sask.

27 mai

Gisèle Régnier, St-F.-Xavier.
Lucie Cormier, La Salle.
Georges Sabot, Thibaultville.
Jean Burton, St-Norbert.
Lucienne Désautels, Ste-Anne.
Denise Le Gourrièrec, Rathwell.
Germaine Laurendeau, Fort Alexandre.
Léonie Tourond, Sandilands.
Florence Spencer, N.-D. de Lourdes.
Rita Brière, Mankota, Sask.

28 mai

Eugénie Folliet, Duck Lake, Sask.

29 mai

Yolande Saurette, Aubigny.
Elisa Kolly, N.-D. de Lourdes.
Lucille Sorin, Aubigny.
Denise Labossière, St-Léon.
Ernest Ethier, St-Georges.
Antonio Myazga, Lorette.
Gérard et Laurent Bisson, Dunrea.
Léon Laurendeau, Fort Alexandre.
Henriette Morin, St-Malo.
Gilbert Delaquis, N.-D. de Lourdes.
Raymond Guigueno, St-Claude.
Jacqueline Campeau, Laflèche, Sask.
Yvette Desautels, Laflèche, Sask.

30 mai

Raymond Brick, N.-D. de Lourdes.
Gérald Desautels, Ste-Anne.
Cécile Chouinard, St-Pierre.
Claire Perras, St-F.-Xavier.
Elisabeth Michin, St-Laurent.
Laurette Tarks, N.-D. de Lourdes.
Zoël Sylvestre, St-Victor, Sask.
James Morin, Léoville, Sask.

La Mère de Dieu

Le logis est muet. Dans un coin on "chantonne;"
De légers craquements se mêlent à ces airs.
Dans un berceau, qu'agite sa Mère très bonne,
Jésus s'est endormi, car il ne fait plus clair.

Cette bonne Maman, c'est la Vierge Marie:
Elle aimait son Jésus et lui donnait sa vie.
Marie abandonnait tout pour prouver son amour,
Et Jésus à Marie accordait sans retour.

Elle lui a rendu ses maternels services.
Elle travaillait bien, le faisait travailler.
Très bonne, préparait à l'ouvrier novice,
Pour chacun des repas, quelque chose à manger.

Très jeune, Elle fut dans le Temple présentée,
Connut avec bonheur qu'Elle est née sans péché.
Pour l'avoir, entre tous, procréée Immaculée,
Dieu en est constamment beaucoup remercié.

O Marie, aidez-moi à servir comme Vous
Ce Dieu que vous serviez et qui vous a servie.
Faites que comme vous, je sois bien humble et doux,
En vous appartenant, cela, toute ma vie.

Je voudrais, moi aussi, aimer et travailler.
Alors, en ce beau mois, où sera votre image,
Vous me retrouverez, chaque jour à prier,
Afin de vous chanter et offrir mes hommages.

Vous invoquant ainsi, chaque instant de ma vie,
Disant mon chapelet, en entier, tous les jours,
Je vous louerai quand ma vie finira son cours,
Dans un soupir d'amour, changerai de patrie.

Gabriel BRETON.

La vocation de la garde-malade

(Suite)

Je devine quelques sourires furtifs à cet énoncé. On se dira sans doute que je veux en arriver à prouver la supériorité de l'infirmière religieuse sur l'infirmière laïque. Loin de moi pareille intention. En mentionnant la Providence comme source de toute bonté, de tout dévouement, je fais chorus à Florence Nightingale qui a écrit: "Je suis persuadée que le motif religieux est essentiel à l'infirmière idéale. Quelle formation peut se comparer à celle d'une hospitalière catholique! J'ai fait connaissance de bien des familles religieuses, je ne suis plus jeune, et je parle, non pas d'enthousiasme mais d'expérience, et à mon avis, l'infirmière catholique qui voit dans son malade un membre souffrant du Christ, possède par le fait même, le secret d'une énergie sans cesse renouvelée par un amour qui va toujours croissant."

Cette conviction d'une infirmière dont l'autorité est indiscutable, vous livre la clef de la voûte qui renferme les richesses morales précitées. La véritable grandeur d'âme n'est pas confinée aux ordres religieux. Pour corroborer cette assertion, relevons le fait que toute infirmière canadienne-française, tant religieuse que laïque, se réclame de Jeanne Mance — l'intrépide hospitalière des premiers jours à Ville-Marie. Lorsqu'on jette un regard sur la vie de ce "petit bout de femme" dévorée, tenaillée par un intense désir d'apostolat auprès des souffreteux, lorsqu'on la voit faire fi des mutineries de l'océan pour voler au secours de ses frères blessés, malades, mourants, on constate que **le grand moteur de toute activité bienfaisante et durable, est la foi bien comprise et bien vécue.**

Supériorité morale évidente

Brosser le portrait moral de l'infirmière idéale déborderait les cadres de cette brève causerie. Nous tenons tout de même, en autant que faire se peut, à persuader notre auditoire de la supériorité morale de celle qui fait profession ouverte de soulager ses frères en Jésus-Christ. Ne nous abusons pas, l'appât du lucre, le désir de savoir, l'enthousiasme du moment ne résisteraient guère aux exigences du "terrible quotidien" que présente la vie de l'infirmière. La grisaillerie de certains devoirs sans cesse renaissants, la répugnance des soins à prodiguer aux malades, le danger de la contagion, l'obligation de dissimuler sous un sourire des souffrances personnelles parfois lancinantes, nous ramèneraient vite dans le domaine d'une réalité décevante. Ce n'est donc pas dans les moyens humains que l'infirmière cherche un point d'appui, mais, c'est dans sa foi, une foi robuste et invincible, qu'elle trouve le courage de s'oublier sans cesse au profit des malheureux. Nous rencontrons en cela l'opinion du Révérend Père LeJeune, S.J., qui suggérait à l'infirmière de "puiser dans les vérités religieuses, l'aliment d'une abnégation continue peu compatible avec l'inconstance propre à son sexe."

Directives précieuses

Nous ne pouvons résister à la tentation d'intercaler ici, quelques passages du "Décalogue de l'Infirmière" publié par l'Osservatore Romano. Ce sont des directives précieuses adressées à l'infirmière par la Voix de Rome. Directives qui mettent en lumière les austères beautés d'une vie consacrée au service de l'humanité souffrante.

"Honore le malade. Petit enfant, jeune homme, vieillard, c'est un tombé ou un blessé, en pleine fatigue, en pleine marche vers son destin, souvent sans avoir fait le moindre mal. C'est un être sans défense, qui n'a d'autre arme pour combattre son ennemi que la science et la charité de ses frères inconnus."

"Respecte ta mission en toi-même. Garde-toi de la profaner et de la décrier. Ne vends pas ton travail à la façon d'un ouvrier ou d'un domestique, et ne permets pas que d'autres croient pouvoir l'acheter. Le sacrifice n'est pas une marchandise que l'on paie en monnaie sonnante; en compensation, il suppose la dignité de celui qui en bénéficie. T'inspirant du sentiment très vif de ta dignité, que toute ta personne respire la modestie des âmes honnêtes; on se dégage du poids de la chair et on se libère de la servitude de nombreux défauts en vivant au chevet de ceux qui nous apprennent et nous habituent à mourir."

"Que ta fatigue soit illuminée par la foi et fécondée par l'amour. Ce qui ne resplendit pas à la lumière de la foi, a-t-on dit, et ne brûle pas, alimenté par l'huile de l'amour n'est pas toute la vérité; c'est une oeuvre édifiée sur le sable. Que la science désespère, que la foi espère, quand le mal détruit, que l'amour crée. On ne peut s'empêcher de croire, auprès de ceux qui, déprimés par la souffrance et effrayés à la pensée des choses éternelles, entrent en communion avec l'infini. On ne peut se défendre d'éprouver le désir ardent de se prodiguer et de reconstruire là où la mort creuse ses vides. Si tu sais croire et aimer, tu sauras aussi former la conscience de ton malade, en lui apprenant à souffrir; car quiconque sait souffrir souffre moins, et de la souffrance du corps, on nourrit l'esprit; telle la fleur de la plante à laquelle ne manquent pas les épines."

(A suivre)

La fille (qui a failli se noyer et qui est très jolie) — Vous avez dû avoir beaucoup de misère à faire mon sauvetage?

Le jeune homme — Plus que vous pensez! il m'a fallu assommer trois ou quatre copains qui voulaient me voler cette chance-là.

Le cardinal McGuigan à Québec le 25 mai

QUEBEC — S.E. le cardinal James McGuigan, archevêque de Toronto, sera l'hôte de S.E. le cardinal J.-M.-R. Villeneuve, archevêque de Québec, au cours de la fin de semaine du 25 mai. Le premier cardinal de langue anglaise recevra à cette occasion les félicitations des catholiques canadiens-français de Québec. Il arrivera à Québec samedi après-midi, vers 2 heures. Le programme de son séjour comportera vraisemblablement une réception à Spencer-Woods. On croit aussi que le cardinal McGuigan présidera une cérémonie à la basilique. L'Université Laval, de son côté, présentera ses hommages à cet ancien élève que le Pape a créé prince de l'Eglise. Mgr Ferdinand Vandry, recteur de Laval, présentera les voeux de l'Université à S.E. le cardinal McGuigan.

MARISE DUCLAU et sa famille — Lavage et repassage. — Par McEvoy et Striebel



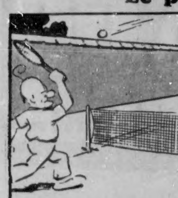


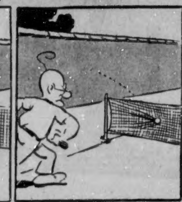






Le professeur NIMBUS — Reproduit avec l'autorisation du Séquestre, Ottawa.











La Nouvelle Guerre Mondiale

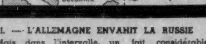
Chocs en retour

Non: le poète l'a dit en des vers immortels, l'avenir n'est à personne. Quelqu'un tôt ou tard, par le jeu des lois immuables qu'il a imposées à la Création, condamne et punit l'ambition monstrueuse des conquérants.

Et nous allons assister aux inévitables chocs en retour que la politique insensée des aventuriers nazis contenait en puissance et ne pouvait manquer de susciter.

"Ces images existent en vues de projection pour écoles, chez Mazo 33; Boulevard Saint-Martin, Paris".





I. — L'ANGLETERRE ENVAHIT LA SYRIE

La Crète avait été atteinte le 23 mai . . .

13 jours plus tard, l'Angleterre pénétrait dans les territoires français sous mandat du Proche-Orient. Venues de Palestine et de Transjordanie, les troupes Anglaises l'emportent sur les soldats restés fidèles au Maréchal Pétain, sous le commandement du Général Dentz, par un avantage numérique écrasant et un matériel supérieur. Peu nombreux, sans chars ni avions, bloqués, les soldats de Vichy ne pouvaient guère tenir longtemps.

Au bout d'un mois en effet, la Syrie et le Liban devaient à leur tour, après le Gabon, le Cameroun, la Nouvelle-Calédonie, Tahiti et bientôt Djibouti et Madagascar, passer de l'obédience de Petain à celle de Londres, où réside De Gaulle. Les efforts combinés de la flotte britannique et de troupes australiennes qui comptent de notables contingents de Français indomptés, ont eu raison à Beyrouth comme à Damas de la résistance sans espoir des quelques forces que l'Armistice avait laissé subsister dans les pays sous mandat, dont une partie des populations indigènes ne devait pas tarder à demander la suppression en réclamant l'autonomie.

C'est le 10 juillet 1941, que le Général Dentz autorisé par Vichy, sollicitait une suspension d'armes par l'intermédiaire du Consul Général des Etats-Unis à Beyrouth.

II. — L'ALLEMAGNE ENVAHIT LA RUSSIE

Mais dans l'intervalle, un fait considérable s'est produit . . .

Dans une proclamation en date du 22 juin 1941, le Fuhrer annonce qu'appuyé par l'Italie, la Finlande, la Roumanie et la Hongrie, le Reich a déclaré la guerre à la Russie pour libérer l'Europe du Bolchévisme slave.

Ses armées ont pénétré en Russie. L'énorme machine de guerre allemande va se mesurer avec les mystérieuses forces de l'Est qui dans la précédente escarmouche finlandaise ne semblent pas s'être révélées . . .

Le monde, surpris de la rupture du pacte de non agression conclu en 1939 à la face des Alliés, et resté sous l'impression du partage de la Pologne, ne peut pas ne pas songer au précédent de Napoléon s'enfonçant dans les steppes de Russie.

Les hostilités s'engagent donc sur un front de 2.500 kilomètres, de l'Océan Glacial à la Mer Noire.

Le colosse Soviétique, sans doute surpris lui-même, de cette attaque brusquée, parait ébranlé: la fable du chêne et du roseau va-t-elle trouver une réalisation militaire? C'est un fait que le front russe plie: mais il ne se rompt pas . . .

Le 3 juillet, Berlin annonce l'effondrement de l'armée rouge, la capture de 160,000 prisonniers, 5,774 chars, et 2,330 canons — rien que pour le secteur de Bialystock — et l'évacuation de Moscou qui sera menacée mais non atteinte, Smolensk ayant été largement dépassé.

Ce ne sont là d'ailleurs que de premiers succès: la pénétration Allemande en Russie et spécialement dans la Russie du sud ne tardera pas à se faire beaucoup plus profonde, sans que toutefois jamais, celle-ci s'avoue vaincue ou entamée, et voie ses lignes percées.

III. — EN FRANCE, PENDANT CE TEMPS-LA . .

L'Amiral Darlan est devenu ministre de la Défense Nationale; vice-président du Conseil.

Le Maréchal multiplie ses Messages au Peuple Français . . .

Un attentat est commis à Versailles, contre Pierre Laval et Déat, lors de la présentation d'un drapeau aux quelques volontaires français qui partent pour les rangs allemands sur le front de Russie.

D'autres attentats ont lieu, un peu partout en France, sur des soldats ou des officiers de l'armée d'occupation.

Le premier décembre 1941, Pétain rencontre à Saint-Florentin dans l'Yonne, le Maréchal Goering.

Le procès intenté à Riom contre les prétendus responsables de la déclaration de guerre est arrêté. Laval guéri reprend en mains le Gouvernement, l'Amiral Darlan le commandement suprême de toutes les Forces militaires.

Et Laval de restaurer aussitôt la politique de Montoire, un moment suspendue; et tandis que Madagascar passe à l'Angleterre après de courts combats (6 mai 1942) il instaure l'ère de la relève par laquelle un tout petit nombre de prisonniers français en Allemagne est renvoyé en France tandis qu'en contre-partie un nombre massif d'ouvriers français est envoyé dans les usines de guerre d'Allemagne. Nous sommes en août 1942.

Il y a de l'espoir tant qu'il y a de la vie au coeur et par patriotisme, par religion, il faut impitoyablement fermer l'oreille comme une trahison à tout ce qui ne chante pas l'espoir invincible.

R. P. LANGLOIS

La survivance d'un peuple se conquiert beaucoup moins par les beaux coups d'éclat, par les victoires d'éloquence, que par les oeuvres constructives.

Abbé L. GROULX

Feuilleton de La Liberté et le Patriote

LA LIQUEUR DE L'ALCHIMISTE

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

par Lydia HERMON

NUMERO 17

— Ce serait beaucoup de terre à exploiter, Marguerite.

— Mademoiselle s'en tirerait bien. Et puis, je pensais tout à l'heure, quand j'étais toute seule, que de cette façon, Monsieur et Mademoiselle auraient chacun leur ferme . . . La Ravinouse, ça serait une belle dot . . .

— Votre imagination va vite, Marguerite! dit Sylvie en riant.

Mais cette pensée se fit une place dans son esprit. Racheter la Ravinouse! reconstituer le domaine des de Barel! . . . Quel rêve!

Elle qui avait eu tant de chagrin à voir s'éparpiller ces bribes de terres, qui avaient formé depuis des générations, le bien de la famille! . . . Elle reverrait la charrue tracer ses sillons dans la terre ancestrale!

En redescendant vers le Chêne-Brûlé, Sylvie ne pouvait empêcher son esprit de bouillonner à cette pensée. Son clair bon sens lui disait qu'elle s'égarait dans des rêveries oiseuses. La ferme que Thomas avait eue pour un prix infime, en profitant des besoins d'argent de la famille, se vendrait sans doute très cher. Sylvie n'avait pas d'argent pour la payer. Elle ne pouvait, ni ne voulait emprunter. Aucune possibilité ne se montrait à elle.

A moins que le cousin Gerfault . . .

Cette pensée qui rôdait dans son esprit n'eut pas le temps de se préciser. Déjà, elle ouvrait la porte de leur jardin et, dans une allée couverte, Gerfault en personne, accompagné de Mme de Barel, venait à sa rencontre.

A l'extrême surprise de Sylvie, le vieux cousin aborda de lui-même le sujet que la jeune fille cherchait à chasser de son esprit.

— Alors, ce voleur de Thomas, en a assez de la campagne, dit-il en rejoignant la jeune fille. On m'a dit qu'il mettait en vente la Ravinouse.

— On me l'a dit aussi, déclara brièvement Sylvie.

— Et cela ne vous dit rien? Ma chère, je ne reconnais pas là l'esprit de décision que je vous ai vu en d'autres temps. Vous ne sautez pas sur cette occasion unique de ravoir votre bien?

— Pour sauter, mon cousin, il faut un tremplin. Dans ce cas-là, c'est l'argent. Je n'en ai pas: donc pas de saut!

— Qui sait? murmura Gerfault, de façon à être entendu.

Au cours du repas du soir, il fit encore quelques allusions à la vente de la ferme. Pierre, dont l'esprit moins équilibré que celui de sa soeur, allait volontiers à l'aventure, se mit, en compagnie du vieillard, à faire des projets. Avec un sourire en coin, celui-ci le poussait, semblant ne pas mettre en doute le rachat des biens de la famille. Sylvie ne pouvait s'empêcher de s'inquiéter; elle n'avait pas confiance dans le vieil égoïste et se demandait où il voulait en venir.

— J'aurai à vous parler demain matin, ma petite cousine, dit-il en la quittant pour remonter dans sa chambre. Si vous le voulez, nous irons faire ensemble une promenade en forêt.

— Volontiers, répondit Sylvie.

Mais, elle se demandait: Que veut-il? Quelles sont ses intentions? . . .

Et son esprit était agité.

La matinée était belle le lendemain. Petit à petit, juin avait cédé le pas aux splendeurs de juillet. Le soleil avait embrasé toute la vallée; les derniers épis avaient achevé de mûrir et l'or ruisselait partout, semblant glisser en torrent le long des collines. La chaleur était lourde dans les bas-fonds, mais sur le plateau, l'air continuait à circuler sous les branches des chênes. Cependant, aucune des fleurs du printemps ne survivait.

Sylvie suivit avec son cousin un sentier auquel un canal d'arrosage maintenait toujours un peu de fraicheur. C'était une promenade qu'elle aimait mais, ce matin-là, son esprit n'était pas assez libre, pour la laisser jouir des beautés de la nature. Les paroles de Gerfault, dites la veille, avaient tourmenté son esprit et troublé son sommeil. Celui qu'elle considérait comme un égoïste, avait-il de lui-même formé le projet de les aider?

—Vous êtes silencieuse, ma chère, dit auprès d'elle, la voix sarcastique de Raoul.

— Je me recueille, mon cousin, déclara Sylvie d'un ton qu'elle voulait enjoué; j'attends dans le calme la communication que vous m'avez promise hier soir.

— Dans le calme, vraiment? . . . Aucune agitation ne trouble-t-elle cet esprit pondéré? Aucune espérance? Aucun rêve? . . .

— Tout le monde fait des rêves et la vie ne serait pas supportable sans l'espérance.

— Vous êtes énigmatique!

— Moins que vous.

Les deux promeneurs marchèrent un instant en silence. Chacun voulait laisser l'autre prendre la parole. Enfin, Gerfault se décida:

— Avez-vous repensé, Sylvie, à cette vente de la Ravinouse?

— Certes, c'est un événement important que je ne pourrais oublier.

— Et qu'avez-vous conclu?

— Rien, si ce n'est de laisser aller les choses, puisque l'état de notre bourse ne nous permet pas d'intervenir.

— Mais si vous le pouviez?

— Si je le pouvais, je rachèterais certainement ce bien de famille. Seulement je ne le peux pas et il vaut mieux ne pas y songer.

— Je vous ai vue plus hardie, l'automne dernier!

— La nécessité commande la hardiesse.

— Ne voulez-vous pas vous adresser de nouveau à moi?

— J'hésiterais à le faire. Il s'agit là d'une bien autre somme que celle que je vous ai empruntée. Je n'aimerais pas contracter une dette dont je ne pourrais pas prévoir le remboursement.

— Il y a moyen de s'arranger, en famille. Je pourrais vous faciliter les choses.

— Si vous le pouvez et le voulez, mon cousin, faites-le, déclara la jeune fille en regardant en face son interlocuteur. Dites-moi les propositions que vous avez à nous faire, car ce n'est pas en l'air que vous parlez, j'en suis certaine. Vous avez quelque chose de net à me communiquer?

— Sans doute, murmura le vieillard.

Mais un nouveau silence s'établit. Pour y couper court Sylvie montra à Gerfault un tronc d'arbre abattu qui demeurait là pour quelque raison inconnue et alla la première s'asseoir sur ce siège improvisé. Trois grands chênes unissaient leurs branches en cet endroit et le soleil n'y avait pas encore pénétré.

— Arrêtons-nous ici, dit la jeune fille. L'endroit est tranquille et personne ne viendra nous déranger. Vous pourrez vous expliquer en toute sécurité, mon cousin.

La solitude, en effet, était complète et le silence, absolu. Seuls, au loin, quelques bruits rustiques parvenaient jusqu'aux promeneurs, mêlés aux bourdonnements des insectes sur l'herbe déjà chaude.

— Je vous écoute, cousin Raoul, déclara Sylvie qui, par un instinct, devinait que plus que jamais elle devait dominer la situation.

Raoul Gerfault releva la tête qu'il avait tenue baissée depuis un moment. Lui aussi semblait maître de lui.

— Ce n'est pas d'aujourd'hui que je pense à ce que je vais vous dire, commença-t-il. La vente de la ferme de la Ravinouse est pour moi l'occasion, mais je vous aurais parlé de toute façon avant de vous quitter.

— Qu'a-t-il à me dire? pensa Sylvie dont l'étonnement se nuançait de curiosité.

— Je suis riche, ma petite cousine, continuait Raoul Gerfault. Je ne possède pas de terre, mais je suis propriétaire de plusieurs immeubles, tant à Manosque, où ils ont peu de valeur, qu'à Marseille, où ils en possèdent une grande. De plus, j'ai un portefeuille bien garni de valeurs et de sérieux comptes-courants en banque.

— Tant mieux pour vous, mon cousin, répondit Sylvie, qui ne voyait pas où il voulait en venir.

— Et je me suis toujours arrangé, ma chère, pour que mon argent me rapporte beaucoup. J'ai organisé ma vie pour en tirer le maximum d'agrément. Je me suis entouré du cadre que j'aimais; je n'ai fait que ce qui me plaisait. J'ai dominé sur tous et ne me suis laissé dominer par personne. Qu'en dites-vous?

— Il y aurait beaucoup à dire, mon cousin, mais cela ne me regarde pas. Chacun met son bonheur où il veut et s'arrange avec sa conscience.

— Je n'ai jamais fait tort à personne, ma petite, et mes fantaisies ne nuisent à aucun . . . J'ai soixante-quatre ans; je me porte bien et je suis encore loin de la vieillesse. Ne croyez-vous pas, Sylvie, que j'ai devant moi quinze bonnes années de vie?

— Je l'espère pour vous, mon cousin.

— J'ai pris plaisir, ma chère, à surveiller ici votre exploitation. Vous en êtes l'âme. Votre frère Pierre n'est qu'un fantoche: c'est vous qui le dirigez et le conduisez avec une habileté que j'admire. Vous savez imposer votre volonté autour de vous, de façon que personne ne s'en doute. Moi seul me rends compte du trésor d'énergie que vous possédez.

— Est-ce possible, pensa la jeune fille, que je passe maintenant, même aux yeux de cet homme clairvoyant, pour une puissance de volonté? Ai-je donc vaincu à ce point ma timidité naturelle?

— Aussi je suis décidé à vous aider!

Le coeur de Sylvie battit un grand coup. Si les conditions de Gerfault étaient acceptables, c'était la fortune et le relèvement pour la famille. Mais elle voyait bien que le vieillard n'avait pas achevé de parler, et elle attendit la suite, en silence.

— Vous n'êtes pas bavarde, ni curieuse, ma chère, reprit Raoul avec un peu d'irritation. Vous ne répondez rien!

— J'attendais, mon cousin, afin de me rendre compte de votre proposition. On ne peut répondre avant d'avoir tout entendu. Je n'en suis pas moins touchée de vos bons sentiments. Quelles seraient les conditions du prêt que vous vous proposez de nous faire?

— Je n'ai pas parlé d'un prêt.

— Un don, alors?

— Non plus. Il faut nous expliquer. Je suis tout disposé à vous ouvrir ma bourse dans une mesure que nous définirons plus tard. Ce sera pour votre mère et pour votre frère une grande facilité. Je ne parle pas de vous qui, dès cet instant, verrez vos intérêts séparés des leurs . . .

— Comment? . . .

— Car, si j'ai désiré vous parler aujourd'hui, sans témoins, c'est que . . . j'ai une demande à vous adresser. Accepteriez-vous de m'épouser et de devenir ainsi la riche Madame Gerfault?

Sylvie se redressa, les yeux grands ouverts par la stupeur. Elle était loin de s'attendre à cette proposition.

— Vous êtes surprise, mon enfant, continua Raoul. J'espère que cet étonnement, à la réflexion, cessera de vous être désagréable et que vous verrez, dans ce mariage, les réels avantages que vous pouvez en tirer. Vous êtes une fille pleine de bon sens et j'espère que, malgré l'air de rêve qui sur votre personne est un charme de plus, vous n'êtes pas sottement romanesque.

— Je suis renversée, mon cousin, articula enfin Sylvie. Jamais je n'avais pensé à une chose semblable.

— Pensez-y maintenant; réfléchissez; je vous en donnerai le temps.

— Je n'ai pas besoin de temps. Je vous suis reconnaissante de votre confiance en moi, mais ce mariage ne peut se faire.

— Pourquoi donc?

— Parce que je ne vous aime pas suffisamment, mon cousin.

— Je n'ai aucun besoin que vous m'aimiez, ma petite. Je vous sais honnête et vertueuse; vous aurez toujours pour moi, étant ma femme, l'affection sérieuse et dévouée que, seule, je vous demande.

— Mais c'est fou! . . . Vous n'avez aucun besoin d'une femme! Vous vous en passez depuis soixante-quatre ans!

— Justement; je veux améliorer ma situation.

— Votre vieille Mélanie vous suffit amplement!

— J'en suis seul juge. Je veux voir un jeune et joli minois autour de moi.

— Adoptez une orpheline; il y en a de charmantes.

(A suivre)

Les cours à domicile de l'U.C.C.

Vingtième Cours à domicile de l'U.C.C.

L'établissement des jeunes

Vingtième leçon

LE ROLE DE L'U.C.C., DE L'U.C.F. ET DE L'UNION DES BUCHERONS

Par C.-E. COUTURE, surintendant du service français de la Colonisation aux chemins de fer nationaux

Les associations professionnelles de tout ordre ont un commun dénominateur: le perfectionnement moral et intellectuel et le progrès économique de leurs membres. Si elles se spécialisent dans l'amélioration des conditions économiques de leurs membres, elle ne peuvent quand même pas s'empêcher de s'introduire dans leur vie sociale, intellectuelle et morale. Si elles tiennent compte de la conception chrétienne de la vie et de l'échelle des valeurs que celle-ci reconnait, elles viseront d'abord au perfectionnement moral, intellectuel et social de leurs membres pour ensuite en venir à l'amélioration de leur situation économique. D'ailleurs, les membres profiteront dans le domaine économique de la formation qu'ils auront reçue dans les domaines spirituel et social.

L'U.C.C.

L'Union Catholique des Cultivateurs n'a jamais manqué d'accorder son appui aux apôtres de la colonisation, voire surtout aux missionnaires-colonisateurs. La **Terre de Chez Nous** a prêté l'hospitalité de ses colonnes à tous ceux qui désiraient mettre cette oeuvre de l'avant. L'U.C.C. a fait de la colonisation l'objet de sérieuses discussions au cours de ses divers congrès. Pour des raisons que nous ne sommes pas en mesure d'analyser, questions d'argent surtout, imaginons-nous, elle n'a jamais jugé à propos de s'occuper de l'oeuvre de l'établissement des fils de cultivateurs d'une façon active.

Etant donné la confusion qui règne dans les esprits sur les mérites réels de l'agriculture mode de vie, étant donné le devoir qu'elle a d'aider ses membres dans l'accomplissement de leurs devoirs spirituel, social et national; étant donné le déséquilibre démographique qui existe dans notre province et qui a tendance à s'accentuer; étant donné la vague de matérialisme, qui n'épargne personne et qui menace de porter atteinte à la conception chrétienne de l'agriculture, nous en sommes venus à croire que l'heure est venue où **l'U.C.C.**, en tant qu'association professionnelle, **dans le but de maintenir, voire de grossir ses effectifs, ne devrait plus tarder à mettre sur pied un service culturel ou service d'établissement** (peu importe le nom). Ce service culturel ou d'établissement, nous voudrions ici en définir à larges traits quelques-unes des fonctions.

Service culturel au service d'établissement

Ce service devrait d'abord avoir en main tous les détails des recensements publiés par l'un ou l'autre des gouvernements. Il devrait connaitre avec exactitude la situation de notre classe agricole par rapport à l'établissement rural, sur la terre, dans les métiers ruraux, dans les industries connexes à l'agriculture. Il devrait connaitre tous les besoins d'établissement. Il devrait posséder un record complet des terres disponibles, à vendre ou à louer, de celles aussi qui pourraient devenir en vente dans un avenir assez prochain. Il devrait étudier le caractère physique de chacune de nos régions, de chacun de nos diocèses, de chacune de nos paroisses, en collaboration, bien entendu, avec des associations ou des organismes existants, et toujours dans le but d'aider les cultivateurs actuellement aux prises avec le quasi insoluble problème de l'établissement de leurs enfants. Bien entendu, il devrait se constituer, au sein même de l'Association, des comités paroissiaux, diocésains, régionaux, tous orientés dans leur travail par le bureau central.

Ce service de l'U.C.C. **pourrait comprendre trois sections:**

1) Section d'éducation;
2) Section de renseignements;
3) Section d'assistance financière.

1.—Section d'éducation

Une autorité anglo-protestante dans le domaine de l'agriculture disait au cours d'une discussion à laquelle il nous fut donné de prendre part: "Ne resteront à la terre à l'avenir que ceux qui feront de l'agriculture une espèce de religion." En effet, après avoir étudié les causes de la désertion de la terre dans les régions jadis les plus fertiles de l'Ontario, l'on était venu à conclure que ce n'était pas les revenus qui avaient fait défaut, que ce n'était pas le confort qui avait manqué, mais que c'étaient les valeurs morales, seules capables de retenir au sol.

Cette section d'éducation verrait à opposer à la conception plus chrétienne, plus susceptible d'assurer le maintien au sol, bon an mal an. Elle s'emploierait à faire ressortir tous les avantages tangibles et intangibles de l'agriculture mode de vie, de l'établissement stable et indépendant. Elle devrait en venir, sur une période d'années, à créer une atmosphère, à implanter des convictions par rapport à la sécurité, à la liberté et à l'indépendance de la vie rurale.

A moins que nous en venions à faire comprendre à notre classe agricole les raisons supérieures qu'elle a de rester à la terre et d'y garder ses fils, il est à craindre que d'ici une génération, deux au plus, nous, catholiques et français, soyons atteints du même mal qui a occasionné la désertion des campagnes par ceux qui ne partagent pas notre conception de la vie.

2.—Section de renseignements

Dans le but toujours de permettre aux membres de la profession de mieux s'acquitter de leurs devoirs envers leur famille, de pourvoir à l'établissement de leurs enfants, l'U.C.C. devrait les renseigner sur les possibilités des diverses régions. **Nos cultivateurs veulent bien faire; ils ne demandent pas mieux bien souvent que de garder leurs fils autour d'eux;** ils ont horreur de les voir s'expatrier, prendre le chemin des villes. **Qu'est-ce qu'il leur manque? Des renseignements susceptibles de leur ouvrir les yeux sur les avantages, soit de leur propre région, soit d'une autre région par rapport à l'établissement de leurs enfants.** Nombreuses sont les familles qui consentiraient à se transplanter, si seulement elles étaient convaincues qu'il y allait de leur devoir de le faire et si elles connaissaient les avantages réels qui pourraient résulter d'une telle transplantation.

3.—Section d'assistance financière

Les cultivateurs, les rapports des caisses populaires en font foi, épargnent chaque année des sommes d'argent considérables. Ces argents, ne devraient-ils pas normalement servir à l'établissement de leur fils, puisqu'après tout c'est le capital humain, son établissement normal, la multiplication des familles qui ont le plus de valeur? S'établir, se transplanter entrainent des dépenses. Il y en est de même de l'apprentissage d'un métier. Souvent, pour bien faire, il faudrait que le jeune homme fit un stage dans une école spécialisée. Laissé à lui-même, le père n'aura que rarement les moyens de faciliter à son fils de telles études. Eût-il l'aide d'une caisse populaire qu'il pourrait s'acquitter de son devoir et préparer à celui-ci un avenir dans sa paroisse ou dans sa région. Il faudrait donc que ce service pût disposer de certains montants d'argent, pût consentir des prêts pour permettre aux membres de l'Association d'établir leurs fils.

Par delà les frontières

Nous voudrions voir s'étendre davantage, par delà les frontières du Québec, l'influence de l'U.C.C. envisagée comme association professionnelle. Déjà des jalons sont tendus entre Québec et quelques-unes des provinces minoritaires. Il importerait de les fortifier, de les raffermir, de leur donner un caractère de permanence. Les cultivateurs des autres provinces ne sont-ils pas de notre langue et de notre foi? Moralement, ne sont-ils pas de la profession au même titre que ceux du Québec? Plus peut-être que les cultivateurs du Québec nos fermiers des Maritimes et des Prairies ont besoin d'une orientation sûre pour conserver la conception chrétienne de l'agriculture. Il nous est avis que l'U.C.C. est toute désignée pour prendre en main ce rapprochement entre les membres de la grande famille des cultivateurs canadiens-français du pays. Elle ne devrait pas connaître de frontières autres que les deux océans. **Qui soutiendra sans rire que le Québec est la réserve des canadiens français? Si nous sommes chez nous d'un bout à l'autre du pays et** puisque c'est l'agriculture qui nous a permis de nous ancrer au pays, qu'est-ce qui nous retient, qu'est-ce qui nous empêche de donner suite à nos convictions, d'agrandir par-delà nos frontières notre emprise du sol?

Le service culturel ou d'établissement de l'U.C.C. devrait ramifier à travers tout le pays pour atteindre tous nos groupements français. Dans chacune des provinces ce Service devrait trouver son correspondant et entretenir avec le bureau central du Québec des rapports réguliers visant à uniformiser et à harmoniser le travail. Et puisque besoin il y a partout en dehors du Québec de précieux renforts, ce Service pourrait appuyer les efforts des missionnaires-colonisateurs pour diriger, là où l'existence des cadres paroissiaux et des divers services économico sociaux leur assurera toute la protection voulue, des familles de choix qui iraient grossir les noyaux et introduire du même coup du sang nouveau venu de la souche même.

Sur ce point, personne ne peut le contester, il y a beaucoup d'éducation à faire dans la province de Québec. Or, qui mieux que l'U.C.C., l'Association professionnelle des cultivateurs canadiens-français de ce pays, peut entreprendre et mener à bien une si pressante, une si ennoblissante entreprise? Ne l'oublions jamais, **l'élément français continuera son oeuvre civilisatrice en ce pays dans le mesure où il s'agrippera et s'ancrera au sol.**

L'U.C.F.

Ce qui a rendu possible le développement prodigieux de l'élément français en ce pays ce fut la valeur morale de nos femmes. Ce sont elles qui jouèrent le premier rôle dans le combat contre les éléments, dans l'agrandissement de notre peuple en conformité avec les lois de la création. Demain ne sera pas différent d'hier et **notre peuple restera fidèle à la terre, si nos femmes restent fidèles, si elles sont encore disposées à accepter allègrement les sacrifices que requiert la multiplication des foyers de vie.**

Dans un service d'établissement comme celui dont nous venons de parler, l'U.C.F. devrait jouer un rôle de premier plan. C'est à elle qu'appartiendrait la tâche de développer chez les femmes la mystique de la terre et du rôle providentiel qu'elles ont à y jouer. Cette section féminine du Service opèrerait conjointement avec la section masculine avec, bien entendu, certaines adaptations, certaines variantes puisqu'elle ferait appel à un autre élément.

Si notre population a perdu un peu de son amour réel de la terre, c'est parce qu'en certains milieux nos femmes commencent à ne plus y croire. A notre avis, c'est dans le domaine de l'éducation de nos femmes et de nos filles que s'impose le plus grand, le plus persévérant travail.

La section des bûcherons

Le Service d'établissement atteindrait, bien entendu, la section des bûcherons. Le bûcheron, marié ou célibataire, prend la route du chantier dans le but, soit de gagner les argents dont il a besoin pour boucler son budget, soit pour consolider son établissement, soit pour le préparer. **Il n'existe pas,** à proprement parler, **de bûcherons professionnels,** c'est-à-dire des hommes qui vivent à l'année en forêt, qui font une vie de la coupe du bois. **Nos bûcherons,** sauf de rares exceptions, **sont des cultivateurs, des colons, des pêcheurs ou des fils des uns ou des autres.** Plusieurs jeunes bûcherons vous le diront, ils vont dans les chantiers pour mettre de côté les argents dont ils ont besoin "pour se partir" sur une terre.

Est-il permis de prétendre qu'en général les bûcherons atteignent le but qu'ils se sont fixé en allant aux chantiers? Nous avons lieu d'en douter. De fait, trop souvent, les circonstances aidant, le bûcheron après avoir fait le sacrifice de sa famille pendant plusieurs mois, gaspille avant de s'en retourner chez lui une bonne part des argents qu'il a péniblement gagnés. Pour remédier à la faiblesse individuelle, pour permettre à nos travailleurs en forêt d'atteindre leur but, l'association doit intervenir. Par l'entremise d'un service d'établissement, elle pourrait intervenir en rappelant sans cesse aux bûcherons les raisons pour lesquelles ils s'en sont allés aux chantiers, en leur faisant étudier leurs problèmes de cultivateurs, de colons, de pêcheurs, en les poussant à consolider leur situation, à s'attacher à leur mode de vie, en incitant leurs fils, bûcherons eux aussi, à mettre de côté quelques argents dans le but de s'établir. Tout cela est du domaine du possible si seulement on veut y mettre la main si seulement l'on ambitionne de faire oeuvre durable.

Conclusion

S'il est nécessaire aux associations professionnelles d'assurer à leurs membres des services économiques pour consolider leur situation financière, il leur est beaucoup plus impérieux de veiller au développement moral et intellectuel de leurs membres, de voir, par le moyen de l'éducation bien conçue, à garder à la terre ceux qui déjà en vivent, à préparer à ceux-ci de dignes successeurs, à agrandir le patrimoine national par la conquête du sol.

Questionnaire

1.—Que devrait faire l'U.C.C. pour grossir ses effectifs?

2.—Combien de sections pourrait comprendre un Service d'établissement? Nommez-les.

3.—Qu'est-ce qu'il manque à nos cultivateurs pour garder leurs fils autour d'eux?

4.—Le Québec est-il la réserve des Canadiens français?

5.—A quelle condition l'élément français continuera-t-il son oeuvre civilisatrice en ce pays?

6.—A quelle condition notre peuple restera-t-il fidèle à la terre?

Petites Annonces

2 sous par mot, plus 25 sous supplémentaires pour affranchissement, si l'on se sert d'une Boite.

TERRE A VENDRE—A Ste-Geneviève, Man., 156 acres dont 80 pour culture, le reste en pâturage et en foin. Bon puits avec bonnes bâtisses, toutes finies. S'adresser à M. Alcidas St-Laurent, Ste-Geneviève, Man. 574C-5C

POUR TRAVAIL DE MIMEOGRAPHIE, dactylographie de tout genre, téléphoner à 201 064. Ouvrage soigné et garanti. 574B-5P.

A VENDRE—6 tracteurs, 2 moulins à battre, 2 moissonneuses - batteuses. S'adresser à M. X. Paillé, 257, rue Hamel, St-Boniface, Man.

A LOUER—Restaurant meublé; 10 pensionnaires réguliers. S'adresser à M. Eugène Lalonde, St-Victor, Sask.

URGENT—Couple âgé désire louer 2 chambres (au rez-de-chaussée) ou louer maison. Téléphoner à 206 262, ou écrire à Boite 559, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg, Man. 559-6P.

ON DEMANDE — Femme de ménage, d'âge moyen, sur la ferme, pour veuf et 4 enfants d'âge scolaire. Machine à laver avec moteur. Pas d'ouvrage en dehors. Emploi permanent pour personne satisfaisante. Ecrire en mentionnant âge et salaire désiré, à Boite 564, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg, Man. 564-P.

GATEAUX DE NOCES faits et décorés sur commande 10 jours à l'avance. S'adresser à Mme Alfred Dufault, 178, Boulevard Dollard, St-Boniface, Man. Téléphone 201 984. 570-6P.

TERRES A VENDRE—A ½ mille du village de Ste-Anne; environ 100 acres. Autre terre de 240 acres, pour culture mixte, à 5 milles de Ste-Anne. S'adresser à M. H. Ricard, Boite 34, Ste-Anne, Man. 6P.

HOMME SEUL, fiable, âgé de 60 ans, demande emploi permanent, en rapport avec son âge, et où il ne faut pas beaucoup d'anglais. Ecrire à D. E. MacDonald, B.P. 98, Winnipeg, Man. 565-5P.

SOUMISSIONS demandées par le soussigné, d'ici le 8 juin, pour la construction d'un soubassement de 46x24 pieds et de 8 pieds de profondeur avec escalier en ciment, à l'école de White Star. Le travail doit être terminé pour le 24 août. Pour renseignements, s'adresser à M. Henri Sarrazin, secrétaire, Boite 294, Prince-Albert, Sask., ou à M. Claude La Haye, White Star, Sask. 569-7C.

ON DEMANDE—Couple pour travailler sur terre. Pourra commencer immédiatement. Aura sa propre maison. Ecrire à Boite 560, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg, Man. 560-5P.

ON DEMANDE IMMEDIATEMENT—2 mécaniciens expérimentés et capables, pour travailler pour marchand d'autos Chrysler. Emploi permanent. Bon salaire. Ecole catholique séparée. S'adresser à Quality Motors Ltd., Radville, Sask. 557-5C.

A VENDRE — Taureau de choix, pur sang Shorthorn, couleur rouge, 5 mois. Une aubaine pour $80.00 avec papier d'enregistrement. S'adresser à M. Yves Juli, Peterson, Sask. 5P.

A VENDRE—A Otterburne, Man., maison de 6 chambres, portique vitré, puits artésien à l'intérieur, poêle électrique-combinaison, sur lot 416 x 119 au centre du village, près de l'église, école et gare de chemin de fer; garage 18 x 20 sur solage. A 30 milles de Winnipeg sur grand chemin. S'adresser à Boite 34, Norwood, Man.

LES COMPRIMES SLENDOR sont effectifs. Approvisionnement de 2 semaines, $1; 12 semaines, $5. Dans toutes les pharmacies. (6)

Les cheveux gris sont un désavantage. Employez du Angelique Grey Hair Restorer pour redonner à vos cheveux leur vigueur et leur teinte naturelles. $1. dans toutes les pharmacies. (7)

EPARGNEZ LE SUCRE—Tablettes de saccharine équivalant à 2 cuillerées à thé de sucre: 500, $1.00; 3,000 $5.00. Avez-vous le rhume? Empêchez-le! Prenez les "Oral Cold Vaccine Tablets". Pour enfants, adultes. Traitement complet, $2.00. Le tout envoyé franco. GOLDEN DRUGS, St. Mary's et Hargrave, Winnipeg.

Si vous avez les cheveux gris, rendez-les de teinte naturelle avec du "Never Grey" Ce n'est pas une teinture, mais un tonique merveilleux. Ecrivez pour obtenir un dépliant gratuit. A.-J. Bruyère, Boite 329, Transcona, Man. T.F.

SI VOUS SOUFFREZ D'ARTHRITE OU DE RHUMATISME, et si vous ne pouvez obtenir de soulagement, écrivez-moi. A.-J. Bruyère, Boite 329, Transcona, Man. T.F.

Au Sacré-Coeur

Société St-Jean-Baptiste

A cause de circonstances imprévues, la Société St-Jean-Baptiste devra tenir son assemblée générale le mercredi 29 mai, à 8 h. 30 p.m. Nous invitons chaleureusement tous les membres de la Société à s'intéresser à ces assemblées et nous comptons sur leur présence le mercredi 29 mai prochain.

Banquet du Club

Le banquet annuel du Club du Sacré-Coeur, qui marque la fin des activités du Club, pour la saison, aura lieu mardi prochain, le 28 mai, à 7 h., à l'hôtel St-Charles.

Tous les paroissiens et amis du Club sont les bienvenus. Nous les prions de se procurer leurs billets le plus tôt possible, afin que nous puissions connaitre bientôt le nombre des convives.

Première Communion

La première communion des enfants de la paroisse aura lieu le jeudi de l'Ascension, 30 mai, à la messe de 9 h. Les parents des enfants qui ne fréquentent pas notre école paroissiale et qui sont d'âge de communier, voudront bien nous avertir le plus tôt possible, pour que nous puissions préparer les enfants.

La Confirmation

La Confirmation aura lieu, au Sacré-Coeur, le dimanche 16 juin, à 2 h. p.m. Nous demandons à tous les parents qui ont des enfants à faire confirmer de bien vouloir nous avertir le plus tôt possible, afin que nous puissions leur donner les leçons de catéchisme nécessaires. Nous demandons aussi aux adultes et aux convertis qui ne seraient pas encore confirmés de bien vouloir venir au presbytère pour faire les arrangements le plus tôt possible.

PHOTOS PRISES — à domicile, dans des collèges ou institutions. Photos de bébés, groupes ou mariages. Photographe-artiste. A Greenstone S'adresser à Modern Photo Co., 1132, rue Main, Winnipeg, Man. Téléphone 53 028. 307-TF

Au Cercle Molière

Mardi soir, sous la présidence du Dr Marcel Carbotte, a eu lieu à l'hôtel Marlborough le banquet offert par le comité aux acteurs et actrices qui ont participé à la représentation d'automne et à la grande représentation du 27 avril. Outre le président, Mme Pauline Boutal, M. Adigard des Gautries, consul de France, le R.P. L. Hardy, S.J., et M. Charland Prud'homme adressèrent la parole. Au nom des artistes de la troupe, M. le Président présenta un cadeau-souvenir à leur directrice, Mme Boutal.

Ce dîner de clôture de saison, organisé par Mme Juliette Déprés, réunit une centaine de membres et amis du Cercle et fut le digne couronnement d'une année d'activités théâtrales et sociales qui ont magnifiquement témoigné de la vitalité du Cercle Molière.

Un ajournement jugé opportun

HALIFAX — L'hon. Angus.-L. Macdonald, premier ministre de Nouvelle-Ecosse, est revenu des Etats-Unis, où il était allé après l'ajournement de la conférence fédérale-provinciale, à Ottawa, le 3 mai. Il a déclaré que cet ajournement était opportun. "Je pensais que c'était le meilleur parti à prendre, comme il ne semblait y avoir aucune possibilité d'accord". Il souhaite que de nouveaux entretiens aboutissent à une entente, et borne à cela ses commentaires.

Thé au profit des Scouts

Il y aura un thé au local des Scouts à 467, rue Aulneau, le samedi 25 mai de 2 h. à 6 h. A 5 h. 30 on fera le tirage du fauteuil. Toutes les sociétés sont cordialement invitées à y assister.

Chevaliers de Colomb

Conseil Provencher

Chers Frères Chevaliers, nous voici à la veille de ces belles fêtes que vous attendez sans doute avec impatience. En effet, dimanche prochain les cérémonies grandioses de l'initiation de notre conseil se dérouleront au local et aux heures indiqués par le Grand Chevalier. Il y aurait ici à souligner quelques règles auxquelles tout bon Chevaliers se soumettra avec complaisance. Autant que possible ces cérémonies commenceront à l'heure indiquée. Afin de ne causer aucun dérangement on demande à tous, candidats et Chevaliers, de se rendre ponctuellement. Les vieux Chevaliers connaissent tous l'importance suprême du décorum à observer jusqu'au dernier moment. Ils savent encore l'importance de l'obéissance aux ordres de l'officier conférant, jusque dans les plus petits détails. Seule votre coopération entière pourra lui assurer le succès qu'il mérite dans ce grand travail. Aux aspirants qui ont signé des formules, nous demandons persévérance et nous ferons de notre mieux pour leur assurer une journée inoubliable. Tout Chevalier, récent ou ancien, peut d'ailleurs vous certifier la grandeur de ces cérémonies et vous rassurer au sujet des leçons impérissables qui découlent de ces cérémonies. Certes vous serez enthousiastes après ce pèlerinage mais que cet enthousiasme ne soit pas semblable au feu de paille qui brille au début mais n'a pas de lendemain. Nous vous avons recherchés et choisis afin de rendre notre chevalerie, déjà forte, encore plus puissante pour le bien, avec le concours que nous vous demandons demain. Une assemblée spéciale de bienvenue aura lieu dans la grande salle du Sacré-Coeur le jeudi 6 juin prochain. Cette réunion est de grande importance pour les nouveaux Chevaliers.

L'élection des officiers du Conseil aura lieu à l'assemblée du 10 juin prochain. Un comité de nomination est nommé et déjà à l'oeuvre. Rien n'empêche tout de même une nomination faite en dehors de ce comité. Le choix de vos officiers est très important. Nous vous prions d'y réfléchir sérieusement et de venir appuyer ce choix lors de l'assemblée en question.

L'initiation de dimanche prochain sera suivie d'un banquet que nous offrons à nos nouveaux Chevaliers. Ce banquet, qui sera mixte, aura lieu à l'hôtel Marlborough à 7 h. 30 du soir. Le prix du billet pour les vieux Chevaliers et leurs compagnes sera de $1.25 chacun.

On remarque, parfois à l'improviste, des petits item très intéressants dans "La Liberté et le Patriote". Par exemple, enfoui dans la colonne de la paroisse de Gravelbourg, on lisait que le Frère Dumont Lepage vient d'être nommé Grand Chevalier du Conseil de Gravelbourg. Nos félicitations au Frère Lepage. Espérons qu'il verra à ce que le fameux poisson à deux têtes enfante au moins une sardine qui nagera bien à son aise dans sa propre colonne du journal. Ce qui me fait penser au fait que cet excellent journal qu'est "La Liberté et le Patriote" n'a pas encore le tirage qu'il devrait avoir chez les nôtres. C'est là oeuvre à laquelle tout Chevalier doit s'intéresser activement. Pensez-y et agissez!

A l'occasion du Festival de la Bonne Chanson, qui s'annonce déjà comme grand succès, notre Conseil verra au transport par autobus des jeunes concurrents de la paroisse du Sacré-Coeur.

BISTOURI.

Reçu par Truman



A l'occasion de sa visite aux Etats-Unis, **S.E. le cardinal Bernard Griffin**, archevêque de Westminster et le plus jeune cardinal du monde, a été reçu officiellement par le président des Etats-Unis, M. Truman.

Oeuvre de secours à la France

Les six dernières caisses préparées, d'une valeur approximative de $851.05, numérotées de 98 à 103 inclusivement, sont parties de Winnipeg au commencement de la semaine. Nous avons depuis commencé une autre expédition qui sera formée des nouveaux colis reçus depuis le commencement du mois.

Le 16 mai, nous avions le plaisir de recevoir du "Club des Dames Canadiennes" de Meadow Lake, un volumineux carton et nous remercions toutes les dames qui ont contribué à ce don substantiel: Mesdames Léon Sergent, Georges Hébert, Labossière, Kirby, Nadeau, Charpentier, Laliberté, Godette, Sader, Béasse, Vachon, Dionne, Lemaire, ainsi que les RR.PP. Godette et Lafrance.

Mme Raymond Raynaud, présidente du sous-comité de notre oeuvre à Lorette, nous a remis jeudi le 16 la magnifique somme de $89.00, résultat d'une soirée qu'elle avait organisée avec le concours de plusieurs personnes charitables de la paroisse. Mme Raynaud est une de nos ouvrières de la première heure, et depuis des années, grâce à son travail infatigable, à son dévouement et à sa générosité, l'Oeuvre de Secours a reçu de nombreux tricots, chaussettes et chandails, etc., ainsi que de bons vêtements à maintes reprises, sans compter plusieurs dons en espèces. Nous la félicitons de son zèle inlassable pour une oeuvre si méritoire.

Nous accusons aussi réception d'un petit paquet de Mme E. Allard, d'Eriksdale, Manitoba, contenant de bonnes chaussures et des vêtements. Un sincère merci.

Notre reconnaissance également à Mlle Yvette Grondines, de Winnipeg, pour une autre contribution personnelle de $5.00.

Nous sommes heureuses d'annoncer au Comité de l'A.C.F.C. de St-Hubert, Sask., dont M. M. Boutin est le secrétaire, que pour la somme de $50.70 qu'il nous a envoyée le mois dernier, les articles neufs suivants ont été achetés dans un magasin de gros à Winnipeg, et seront expédiés prochainement au nom de leur comité aux petits enfants de France. Quelle joie est réservée à ces enfants à la vue de ces jolies choses toutes neuves!

1 douzaine de robes de fillettes, $18.00; 2 douzaines de chaussettes, $3.00; 1 douzaine de robes, $14.50; 1 douzaine de chemises de nuit de bébés, $3.35; 1 douzaine de culottes de fillettes, $2.75; 1 douzaine de salopettes de garçonnets, $10.60; escompte sur certains articles, $1.87: Total, $50.33.

Ci-dessous une lettre reçue de France par Mme J.-C. Lavoie, la semaine dernière. Elle ne manquera pas d'intéresser les amis de notre oeuvre.

Veuillez faire parvenir vos dons et envois à Mme Pauline Boutal, présidente de l'Oeuvre de Secours à la France, 322, rue Main, Winnipeg.

Mme Antoine Griveau

* * *

8 mai, 1946.

Bien chère Madame et amie,

Je commence par vous appeler mon amie puisque votre bon coeur vous a porté à venir en aide aux malheureux français que nous sommes devenus.

J'ai trouvé votre adresse en m'occupant de distribution de vêtements et de chaussures, le tout envoyés par nos amis lointains pleins de coeur et de délicatesses pour nous. Je commence donc par vous remercier pour tout ce que vous avez fait pour nous, et je serai très heureuse de faire votre connaissance par une petite réponse à ma lettre.

Je suis infirmière diplômée, ayant déjà un certain âge. J'ai commencé à soigner les malades à l'âge de 17 ans étant orpheline de père et de mère dès l'âge de 7 ans. Je suis bretonne née à Brest mais depuis l'âge de 17 ans j'ai vécu à Caen jusqu'après la libération. J'ai vécu 5 semaines à la tête de mon service de 150 blessés sans me déshabiller, ni me coucher, me contentant quand je n'en pouvais plus de me rouler dans une couverture sur le plancher une ou deux heures par nuit vivant continuellement sous les obus et les bombes du 5 juin au 15 juillet en 1944. Je me suis repliée à Bayeux avec mes blessés jusqu'au 20 octobre où nous étions à peu près délivrés des allemands et des bombes. Je ne suis pas retournée à Caen, j'étais complètement sinistrée, je n'avais rien. Je suis revenue en Bretagne à l'hôpital de Landerneau qui était à peu près habitable et qui avait reçu les blessés de Brest et des environs. J'y suis depuis et je compte y rester. Je n'ai qu'un frère qui est prêtre. **A Caen j'ai soigné des Américains, des Canadiens et des Anglais.** Nous nous entendions bien parce que je comprenais et parlais un peu l'anglais ayant vécu 11 ans en Angleterre. Voilà un peu de ma vie.

Ne croyez pas, chère Madame, et amie, que je veux vous apitoyer sur mon sort, non, je veux simplement vous dire que j'aime tous ceux qui ont aidé à vivre les tristes épaves que nous sommes devenus par cette misérable et cruelle guerre. Nos coeurs sont toujours angoissés devant l'incertitude de demain. Le pain est mesuré, la viande nous n'en aurons plus pendant trois mois, vêtements, pharmacie, chaussures, presque introuvables à des prix effrayants. **Comme vous êtes heureuse d'habiter un pays calme et tranquille. D'ici longtemps le nôtre sera encore secoué, mais nous espérons qu'un jour il se relèvera et reprendra sa place d'honneur, mais nous avons encore beaucoup à faire.**

Je vais vous quitter pour aujourd'hui, en espérant que cette lettre vous arrivera et que vous voudrez bien me répondre un petit mot qui me fera tant plaisir.

En attendant chère Madame et amie, recevez tous mes remerciements pour moi, pour mes compatriotes et pour toute la France pour qui vous et vos amis avez été si bons.

Je ne vous oublie pas dans mes prières et je pense souvent à votre beau pays.

Mes meilleures amitiés avec ma reconnaissance.

Signée (Jeanne Masson)
Hôpital Civil Landerneau,
Finistère, France.

On reconnaît l'Italie comme cobelligérante

ROME — L'armistice italien, revisé par le Conseil des Quatre, à Paris, reconnait officiellement le statut de co-belligérant à l'Italie pour la première fois; c'est ce qu'a annoncé le premier ministre Alcide de Gasperi. Ansa cite de Gasperi qui a dit que le nouvel armistice comprend des modifications générales de nature économique et financière et pour lesquelles l'Italie, les Etats-Unis, et la Grande-Bretagne entreprendront des négociations.

Crédit de $100,000,000 accordé à la Belgique

OTTAWA — Le très hon. J. L. Ilsley, ministre des finances, annonce qu'un accord a été conclu le 2 mai sous sa signature, au nom du gouvernement du Canada, et sous celle de Son Exc. A. Peternotte de la Vaillée, au nom du gouvernement de la Belgique. Cet accord modifie l'accord du 25 octobre dernier entre les deux gouvernements en ce sens qu'il porte de $25,000,000 à $100,000,000 le montant du crédit ouvert au gouvernement de la Belgique en vertu de la loi sur l'assurance des crédits à l'exportation.

La Belgique a déjà épuisé le premier montant de $25,000,000 par ses achats au Canada de locomotives, véhicules, céréales, camions, viande, textiles, huiles et graisses, minéraux métalliques, métaux, peaux et cuir, instruments et graines de semence. Il est entendu que le gouvernement de la Belgique se propose d'employer le crédit additionnel à de nouveaux achats de la même nature, ainsi qu'à d'autres produits canadiens.